

Contrat de Projets Etat-Région

Pays de la Loire

2007
2013

Bilan 2011



SOMMAIRE

• Bilan général	3
• Evaluation	13
Le dispositif d'évaluation du CPER	
• Bilan par axe	14
I – Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	15
Economie de la connaissance	17
- I A - Enseignement supérieur	22
- I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs	29
Compétitivité, innovation, emploi	44
- I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	46
- I D - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	63
II – Environnement et développement durable	69
- II A - Préservation de la biodiversité	71
- II B - Préservation de l'eau	76
- II C - Energie et éco-développement	86
III – Accessibilité et transports	90
- III A - Transports ferroviaires	92
- III B - Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	102
IV – Développement territorial et cohésion sociale	106
- IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	108
- IV B - Attractivité des pôles intermédiaires et maillage d'équipements de proximité	120
- IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques	133
- IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	138
- IV E - Observation économique et sociale régionale	140
• Tableau détaillé des engagements et mandatements Etat-Région au 31 décembre 2011	144

BILAN GENERAL

Bilan général

Cadre du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013

Le contrat de projets liant l'Etat et la Région des Pays de la Loire pour la période 2007-2013 a été signé le 17 mars 2007.

Le diagnostic régional préalable à l'élaboration du CPER rappelle la nécessité d'accomplir des efforts significatifs sur la compétitivité de l'ensemble du tissu économique régional, des entreprises naissantes aux plus grandes, sur l'acquisition des connaissances dans leur acception la plus large, sur l'accessibilité globale de la région, sur les fonctions métropolitaines, l'équipement urbain et les conditions de vie sur l'ensemble de son territoire ainsi que sur les aspects environnementaux et, globalement, sur le développement durable.

Les contributions financières de l'Etat et de la Région s'élèvent en vertu du contrat initial à 998,915 M€ : Etat (489,504 M€) et Région (509,411 M€). A ces contributions s'ajoutent les financements des autres collectivités territoriales (départements, agglomérations, villes) à hauteur de 257,369 M€ et des autres financeurs à hauteur de 116,206 M€ (dont RFF - Réseau ferré de France, SNCF, le grand port maritime Nantes – Saint-Nazaire, Union européenne). Au total, le programme initial 2007-2013 s'élève à 1 372,490 M€.

L'avenant n°1 au CPER pour le territoire spécifique de l'île d'Yeu, signé en juillet 2009, a porté ces montants respectivement à 490,704 M€ pour l'Etat et 510,611 M€ pour la Région, soit un total de 1 001,315 M€, auquel il convient d'ajouter 258,569 M€ pour les autres collectivités territoriales.

L'avenant n°2 de révision à mi-parcours du CPER, signé le 6 septembre 2011, n'a modifié ni l'enveloppe financière de l'Etat (490,704 M€), ni celle de la Région (510,611 M€). A ces contributions s'ajoutent les financements des autres collectivités territoriales à hauteur de 234,695 M€ et des autres financeurs à hauteur de 126,029 M€.

Ce contrat est structuré autour de quatre axes (nouveaux montants) :

CPER Pays de la Loire 2007-2013		Coût total	Etat	Région
Axe I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation et emploi	614,536 M€	250,817 M€	194,326 M€
Axe II	Environnement et développement durable	124,340 M€	59,610 M€	64,730 M€
Axe III	Accessibilité et transports	402,550 M€	100,000 M€	116,495 M€
Axe IV	Développement territorial et cohésion sociale	233,747 M€	80,277 M€	135,060 M€
TOTAL		1 375,173 M€	490,704 M€	510,611 M€

La concordance des calendriers avec les programmes opérationnels européens 2007-2013 permet à certains projets de bénéficier conjointement des crédits de l'Etat, de la Région et des crédits européens (FEDER, FEADER, FSE et FEP).

La structure du CPER reprend celle du programme européen « Compétitivité régionale et emploi » 2007-2013 pour les Pays de la Loire (PO FEDER) ; près de la moitié des montants inscrits au CPER sont mobilisables en contreparties FEDER.

Après sa révision à mi-parcours, les quatre grands axes du PO FEDER sont les suivants :

PO FEDER Pays de la Loire 2007-2013		Coût total	Contribution du FEDER
Axe 1	une euro région performante et innovante	399,556 M€	136,005 M€
Axe 2	une euro région éco-responsable, environnement et prévention des risques	154,904 M€	45,346 M€
Axe 3	une euro région accessible, accès aux services de transports et de télécommunications	222,045 M€	60,447 M€
Axe 4	une euro région attractive et solidaire, la cohésion urbaine au service de la cohésion et du développement durable	178,007 M€	54,402 M€
TOTAL		954,512 M€	296,200 M€

I. Informations liminaires

Depuis la signature du CPER, plusieurs ajustements de la maquette globale ont été réalisés.

En 2007 :

Afin de faciliter les modalités de mise en œuvre et de financement du volet Enseignement supérieur et recherche, une concertation a été conduite avec les universités entre l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales sur la répartition des maîtrises d'ouvrage et l'optimisation des financements par la diminution des financements croisés. Il en est résulté un ajustement des financements par projet. Ces travaux ont permis également de préciser des opérations, notamment, dans le programme « recherche », celles de la halle du PONAN et de la plateforme RIO. Dans un souci de comparabilité, le bilan de l'année 2007 intégrait déjà ces éléments.

En 2008 :

Des ajustements de lignes budgétaires se sont avérés nécessaires (fusion des lignes GPEC et EDEC dans les mesures 3 et 4 de l'axe I).

En 2009 :

Le Comité Régional de Suivi (CRS) du 2 juillet a validé le redéploiement de 0,400 M€ à l'intérieur du projet de l'axe I « sciences et techniques au service de l'environnement », afin d'accélérer la mise en œuvre de l'opération d'extension du laboratoire ETMPA de Polytech Nantes.

Par ailleurs, un avenant n°1 au CPER a été signé entre l'Etat, la Région, le Département de la Vendée et l'Ile d'Yeu, sur l'axe IV.

Les modifications apportées au tableau financier des engagements de l'Etat et de la Région - annexe 1 du contrat de projets signé le 17 mars 2007 - ont été validées par le CRS lors de sa réunion du 18 décembre 2008.

En 2011 :

Prévue dans le contrat initial, la révision à mi-parcours avait pour objet de s'assurer de la mobilisation dans les délais des engagements contractuels. Cette révision a concerné tous les axes. La révision a permis d'adapter la répartition des financements contractualisés sur différents projets, pour une exécution optimale du CPER, tout en maintenant l'équilibre global du contrat. L'avenant n° 2 a ainsi été signé le 6 septembre 2011.

Le tableau financier global récapitule les engagements financiers par rapport aux montants modifiés après révision à mi-parcours.

II. Engagements financiers Etat-Région au 31 décembre 2011

1. Etat d'avancement

Au 31 décembre 2011, la programmation s'élève pour l'Etat, à 348,230 M€ (71,0 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 428,307 M€ (83,9 % des crédits inscrits).

Les tableaux suivants présentent, pour l'Etat et la Région, l'état d'avancement des montants programmés, des engagements et des mandatements.

Pour les autres financeurs, le détail figure dans le « Bilan par axe ».

a. Tableau synthétique de programmation

Le terme « **programmation** » correspond :

- pour l'Etat : aux autorisations d'engagement (AE) reçues et affectées ;
- pour la Région : aux autorisations de programme votées et affectées (opérations annuelles et pluriannuelles, maîtrise d'ouvrage Région, fonds d'intervention).

La programmation est extraite du logiciel « PRESAGE ».

Le taux de programmation est calculé par rapport aux montants totaux du CPER après révision à mi-parcours.

CPER 2007-2013
Tableau détaillé de la programmation Etat et Région au 31 décembre 2011

Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi-parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011							
					Etat				Région			
					programmé 2011	%	programmé cumulé	%	programmé 2011	%	programmé cumulé	%
		a	b	c		d=e/a	i		j=i/b			
	TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	50 893 447	10,4	348 230 167	71,0	62 404 241	12,2	428 307 144	83,9
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	22 874 971	9,1	166 516 298	66,4	27 817 058	14,3	162 685 402	83,7
I.A	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	201 000	0,3	49 557 735	71,9	5 140 100	26,5	17 847 100	92,1
I.B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	8 537 718	14,4	36 386 309	61,5	8 671 950	19,0	36 671 409	80,2
I.C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	8 192 716	7,8	66 518 145	63,3	11 655 008	10,7	96 554 922	88,3
I.D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	5 943 537	33,8	14 054 109	79,9	2 350 000	11,9	11 611 971	58,6
II	Environnement et développement durable	124 340 000	59 610 000	64 730 000	10 220 435	17,1	49 000 598	82,2	10 260 971	15,9	52 759 495	81,5
II.A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	694 784	15,1	4 409 431	95,6	3 309 558	15,4	15 702 858	73,1
II.B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	6 176 235	20,6	27 771 430	92,6	5 705 512	31,3	16 208 276	88,9
II.C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	3 349 416	13,4	16 819 737	67,3	1 245 901	5,0	20 848 361	83,4
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	10 404 736	10,4	82 899 592	82,9	9 042 629	7,8	98 831 123	84,8
III.A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	3 404 736	3,8	72 724 592	81,0	2 042 629	1,9	88 706 123	83,4
III.B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	7 000 000	68,8	10 175 000	100,0	7 000 000	68,8	10 125 000	99,5
IV	Développement territorial et cohésion sociale	233 747 000	80 277 000	135 060 000	7 393 305	9,2	49 813 679	62,1	15 283 582	11,3	114 031 124	84,4
IV.A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	3 029 825	9,5	20 383 572	63,7	8 409 717	13,5	60 308 594	97,1
IV.B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	2 649 835	11,7	14 508 083	64,0	5 606 913	9,5	46 807 412	79,2
IV.C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	36 950 000	19 800 000	8 070 000	1 269 871	6,4	12 069 265	61,0	330 000	4,1	3 982 796	49,4
IV.D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	177 153	5,9	1 619 001	54,0	505 637	16,9	1 456 475	48,5
IV.E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	266 621	9,5	1 233 758	44,1	431 315	15,4	1 475 848	52,7

b. Tableau synthétique des engagements

Le terme « **engagement** » correspond :

- pour l'Etat : aux montants de crédits reçus en autorisation d'engagement (AE) et comptablement engagés ; pour répondre aux exigences de la LOLF, seules les opérations prêtes à démarrer dans l'année sont engagées ;
- pour la Région : aux autorisations de programme affectées (APA) et comptablement engagées.

Le taux d'engagement est calculé par rapport aux montants totaux du CPER après révision à mi-parcours.

Les retraits d'engagement des années précédentes sont pris en compte dans le montant cumulé des engagements.

Au 31 décembre 2011, les engagements s'élèvent pour l'Etat, à 306,753 M€ (62,5 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 387,954 M€ (76,0 % des crédits inscrits).

CPER 2007-2013

Tableau détaillé des engagements Etat et Région au 31 décembre 2011

Axe mesure si mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours a	Région V révisée à mi- parcours b	AU 31 DECEMBRE 2011							
					Etat				Région			
					engagé 2011	%	Engagé cumulé	%	engagé 2011	%	Engagé cumulé	%
c				e				k				
TOTAL		1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	50 453 954	10,3	306 753 556	62,5	64 615 223	12,7	387 954 191	76,0
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	26 315 573	10,5	143 994 260	57,4	23 738 708	12,2	140 298 567	72,2
IA	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	4 061 706	5,9	38 414 066	55,7	1 171 070	6,0	7 340 323	37,9
IB	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	7 467 718	12,6	30 859 209	52,1	7 814 402	17,1	27 306 972	59,7
IC	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	8 842 612	8,4	61 425 552	58,5	12 398 460	11,3	94 214 337	86,1
ID	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	5 943 537	33,8	13 295 433	75,5	2 354 776	11,9	11 436 935	57,8
II	Environnement et développement durable	124 340 000	59 610 000	64 730 000	10 022 014	16,8	48 792 310	81,9	8 347 983	12,9	47 305 648	73,1
IIA	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	555 659	12,1	4 260 441	92,4	3 309 558	15,4	15 702 858	73,1
IIB	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	6 116 939	20,4	27 712 132	92,4	3 792 524	20,8	10 754 429	59,0
IIC	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	3 349 416	13,4	16 819 737	67,3	1 245 901	5,0	20 848 361	83,4
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	6 406 736	6,4	68 726 892	68,7	9 042 629	7,8	98 831 123	84,8
IIIA	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	6 406 736	7,1	65 551 892	73,0	2 042 629	1,9	88 706 123	83,4
IIIB	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	0	0,0	3 175 000	31,2	7 000 000	68,8	10 125 000	99,5
IV	Développement territorial et cohésion sociale	233 747 000	80 277 000	135 060 000	7 709 631	9,6	45 240 094	56,4	23 485 903	17,4	101 518 852	75,2
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	3 237 296	10,1	18 591 044	58,1	12 384 736	19,9	59 338 994	95,6
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	2 649 835	11,7	14 508 083	64,0	10 028 017	17,0	35 830 444	60,6
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	36 950 000	19 800 000	8 070 000	1 389 871	7,0	9 299 734	47,0	397 000	4,9	3 822 796	47,4
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	166 008	5,5	1 607 475	53,6	312 461	10,4	1 231 126	41,0
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	266 621	9,5	1 233 758	44,1	363 689	13,0	1 295 493	46,3

c. Tableau synthétique des mandatements

Les « mandatements » correspondent aux paiements effectués par l'Etat ou la Région aux bénéficiaires des aides.

Le taux de mandatement est calculé par rapport aux montants engagés.

Au 31 décembre 2011, les mandatements s'élèvent pour l'Etat, à 211,531 M€ (69,0 % des crédits engagés, 43,1 % des crédits inscrits) et pour la Région, à 268,830 M€ (69,3 % des crédits engagés, 52,6 % des crédits inscrits).

CPER 2007-2013
Tableau détaillé des mandatements Etat et Région au 31 décembre 2011

Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi-parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011			
					Etat		Région	
					Mandaté cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					a	b	g	h=g/e
	TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	211 531 290	69,0	268 830 133	69,3
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	109 753 271	76,2	103 319 226	73,6
I A	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	32 571 237	84,8	5 311 600	72,4
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	23 475 161	76,1	14 972 696	54,8
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	43 613 803	71,0	73 478 182	78,0
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	10 093 070	75,9	9 556 748	83,6
II	Environnement et développement durable	124 340 000	59 610 000	64 730 000	28 989 474	59,4	33 733 163	71,3
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	3 439 164	80,7	12 940 190	82,4
II B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	13 321 016	48,1	5 261 663	48,9
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	12 229 294	72,7	15 531 310	74,5
III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	48 670 917	70,8	74 055 708	74,9
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	45 909 233	70,0	70 715 708	79,7
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	2 761 684	87,0	3 340 000	33,0
IV	Développement territorial et cohésion sociale	233 747 000	80 277 000	135 060 000	24 117 628	53,3	57 722 036	56,9
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	11 953 297	64,3	33 350 316	56,2
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	6 129 418	42,2	20 112 626	56,1
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	36 950 000	19 800 000	8 070 000	4 264 210	45,9	2 278 430	59,6
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	941 580	58,6	774 042	62,9
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	829 123	67,2	1 206 622	93,1

2. Appréciations portant sur la cinquième année d'exécution

Après sa phase de lancement et de finalisation de ses conventions d'exécution en 2007 et en 2008, le CPER est entré, en 2009 et 2010, dans son « rythme de croisière », avec des taux de programmation Etat-Région légèrement supérieurs à la programmation linéaire théorique.

L'année 2011 confirme cette bonne dynamique générale de la programmation, dans la continuité des années antérieures. En effet, au 31 décembre 2011, 77,6 % des crédits inscrits au CPER sont programmés, soit un niveau sensiblement supérieur au taux linéaire théorique (71,4 % à l'issue des cinq premières années).

L'avancement de la programmation par axe est relativement homogène : 73,9 % pour l'axe I, 81,8 % pour l'axe II, 83,9 % pour l'axe III et 76,0 % pour l'axe IV.

La région se situe au 2^{ème} rang national en termes de taux de programmation et au 1^{er} rang national en termes de taux d'engagement (sources logiciel PRESAGE – DATAR).

La bonne exécution du contrat est indissociable des travaux de la révision à mi-parcours : les ajustements opérés en 2011 traduisent le souci de l'Etat et la Région d'optimiser les crédits disponibles au regard de l'état d'avancement des projets. Globalement, la révision a confirmé les orientations et les grands projets retenus initialement dans le CPER ; seulement 149,200 M€ de crédits ont été redéployés tous axes confondus.

Etapes de la révision à mi-parcours

- En 2010, les travaux d'évaluation à mi-parcours, ainsi que le cadre général de la révision à mi-parcours du CPER défini par la circulaire DATAR du 4 octobre 2010, avait déjà permis d'engager la négociation entre l'Etat et la Région, ainsi qu'avec les collectivités territoriales et les autres partenaires financiers.
- Les propositions d'avenant ont été transmises à la DATAR entre fin 2010 et février 2011. Les termes de l'avenant n°2 au CPER ont été adoptés par l'Etat lors de la réunion interministérielle du 22 mars 2011. Par courrier en date du 12 avril 2011, le Préfet de Région a indiqué à la Région que le Premier ministre, par courrier du 5 avril 2011, avait validé les ajustements et lui avait donné mandat pour signer l'avenant global. Le Conseil régional a validé les termes de cet avenant lors du vote du budget primitif en janvier pour l'axe 3 « accessibilité et transports » et lors du vote du budget supplémentaire 2011 en juin pour les trois autres axes.
- La révision a été conduite sur le principe d'une enveloppe constante par axe, par programme budgétaire et d'un maintien des équilibres territoriaux partagés à la signature du contrat initial. Elle a été menée concomitamment avec les travaux de révision à mi-parcours du programme opérationnel FEDER.
- Un important travail de concertation a été conduit entre l'Etat, la Région, les collectivités territoriales (agglomérations, départements, villes), les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, ONIRIS, grandes écoles...), le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

III. Suivi du CPER

La mise en œuvre du contrat de projets a fait l'objet d'une convention générale signée entre l'Etat et la Région le 17 octobre 2007. Cette convention définit la procédure de programmation des opérations, l'instruction des projets, les décisions de financement ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation du contrat.

1. Rappel des dispositifs prévus

a. Les instances de programmation, de pilotage et de suivi

Trois types d'instances sont prévus : les comités techniques, le comité de pilotage, le comité régional de suivi fonds européens/CPER (CRS).

- Sept comités techniques sont mis en place pour l'exécution du contrat :
 - Enseignement supérieur (constructions universitaires et recherche),

- Recherche et innovation,
- Compétitivité, innovation, emploi,
- Agriculture, pêche,
- Transports (ferroviaire et portuaire),
- Environnement,
- Développement territorial.

Chaque comité définit son mode de fonctionnement et la périodicité de ses réunions.

- Le comité de pilotage - coanimé par le Secrétaire général pour les affaires régionales et le Directeur général des services de la Région - analyse l'avancement général du contrat, valide les propositions faites par les comités techniques ou leurs sous-comités permettant la programmation des crédits.

- Le CRS, coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional, est chargé de suivre la réalisation du contrat, les travaux d'évaluation, de valider les états d'avancement et les propositions d'évolution du contrat et de sa maquette financière.

La programmation est retracée dans le logiciel de suivi « PRESAGE ».

b. Conventions d'exécution et conventions territoriales

Le CPER prévoit la rédaction de conventions d'exécution sur la durée du CPER pour les projets les justifiant et de conventions territoriales pour les actions concernant principalement l'axe IV.

Par ailleurs, des conventions financières annuelles sont cosignées avec les partenaires bénéficiaires d'actions inscrites au CPER. Elles précisent notamment le montant des aides allouées et le contenu des actions financées.

L'année 2011 a été l'occasion de traduire la révision à mi-parcours par voie d'avenants aux conventions. Les circuits de signature prendront fin en 2012.

2. Exécution 2011

- Les dates de réunions des comités techniques sont précisées dans la partie « Bilan par axe ».

- Le comité de pilotage s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2011.

- Le CRS s'est réuni les 16 juin et 8 décembre 2011.

Le détail de l'exécution 2011 est retracé dans le « Bilan par axe » qui suit.

Evaluation

Le dispositif régional d'évaluation du CPER et des programmes européens

Le dispositif d'évaluation des Pays de la Loire a été installé lors de la réunion de la Commission consultative d'évaluation, le 28 janvier 2008, en application de la circulaire n°5215/SG du 4 mai 2007 du Premier ministre relative à l'évaluation des contrats de projets et des programmes européens.

Il s'appuie sur un plan pluriannuel d'évaluations qui couvre la période 2007-2013. Ce plan, validé en décembre 2008 par le CRS, est actualisé chaque année. Il comporte des évaluations transversales (évaluations ex-ante, évaluations stratégiques environnementales, évaluation à mi-parcours), des évaluations sur des thèmes prioritaires (caractère stratégique ou innovant). Une vingtaine de travaux, répartis en programmes annuels, a ainsi été identifiée pour la période 2008-2013.

Le programme des évaluations au titre de l'année 2011

Au titre de l'année 2011, le programme des évaluations a été engagé en totalité. Il se composait de deux études complémentaires portant sur le champ de la compétitivité et de l'innovation, menées conjointement par l'Etat et la Région, avec un financement global tripartite Etat-Région-FEDER. Ces deux exercices seront achevés courant 2012 :

- une évaluation relative à « la mobilisation des aides aux actions collectives par les filières économiques », dont les objectifs visent à :
 - mobiliser plus d'entreprises dans les démarches d'innovation à travers les actions collectives ;
 - optimiser la mise en œuvre des programmes d'actions 2007-2013, en matière d'innovation et de structuration des filières ;
 - anticiper la période de contractualisation post 2013 sur les priorités d'intervention à venir en matière d'innovation et de structuration des filières.

A cette fin, le consultant a été chargé d'établir un état des lieux des actions collectives mobilisées, de mesurer les effets des actions collectives sur la compétitivité des entreprises et d'identifier les pistes permettant de renforcer la compétitivité des filières régionales.

- une étude sur les freins et leviers à l'innovation dans le partenariat recherche – entreprises en Pays de la Loire, étude tant sociologique qu'économique visant à définir les faiblesses du partenariat et à identifier les effets de leviers ainsi que les bonnes pratiques.

De plus, en 2011, la Commission consultative d'évaluation s'est réunie à deux reprises :

- le 8 avril 2011, pour valider le rapport final de l'étude préalable à une évaluation future de la réouverture au trafic de voyageurs de la ligne ferroviaire Nantes - Châteaubriant. Le prestataire a produit un référentiel de données, comprenant un certain nombre d'indicateurs, qu'il appartiendra aux services de suivre dans la durée, tant au niveau de l'observation des déplacements de voyageurs (transfert modal observé), que de l'évolution des territoires (impact sur leur structuration, mutations économiques...).
- le 8 juillet 2011, pour valider le cahier des charges des deux évaluations retenues au titre du programme 2011 (voir ci-dessus).

BILAN PAR AXE

Axe I - Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le CPER 2007-2013 doit contribuer à faire de la région des Pays de la Loire une région de la connaissance, compétitive et innovante.

La labellisation en région par l'Etat de pôles de compétitivité, la dynamique de filières qui sous-tend l'action de la Région en matière de développement économique, les orientations fixées par les schémas régionaux du développement économique (SRDE), de l'éducation et de la formation (SREF) et de la recherche (SRR), constituent les cadres de développement respectifs de l'action de l'Etat et de la Région pour répondre à cet enjeu majeur de développement.

Le CPER 2007-2013, au travers des actions et des projets financés, vise les objectifs suivants :

- favoriser un développement qualitatif et quantitatif de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- renforcer l'innovation dans les entreprises et notamment dans les PME/PMI ;
- accompagner les mutations en matière d'économie et d'emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Quatre domaines principaux constituent ce volet du CPER 2007-2013 :

- le développement de l'enseignement supérieur ;
- le développement de la recherche et la valorisation des savoirs ;
- l'appui aux pôles de compétitivité, aux dynamiques de filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique ;
- l'accompagnement des mutations économiques en termes d'emploi et de sécurisation des parcours professionnels.

Compte tenu de l'importance de cet axe, le bilan présente dans un premier temps la partie « Economie de la connaissance » avec l'Enseignement supérieur et la recherche (I A et I B) puis, dans un deuxième temps, la partie « Compétitivité, innovation, emploi » (I C et I D).

Axe I - Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi
Etat d'avancement au 31 décembre 2011

	CPER 2007-2013	montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2011											
					Etat						Région					
					Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
					a	b	c	d	e	f	g	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	166 516 298	66,4	143 994 260	57,4	109 753 271	76,2	162 685 402	83,7	140 298 567	72,2	103 319 226	73,64
I A	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	49 557 735	71,9	38 414 066	55,7	32 571 237	84,8	17 847 100	92,1	7 340 323	37,9	5 311 600	72,4
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	36 386 309	61,5	30 859 209	52,1	23 475 161	76,1	36 671 409	80,2	27 306 972	59,7	14 972 696	54,8
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	66 518 145	63,3	61 425 552	58,5	43 613 803	71,0	96 554 922	88,3	94 214 337	86,1	73 478 182	78,0
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	14 054 109	79,9	13 295 433	75,5	10 093 070	75,9	11 611 971	58,6	11 436 935	57,8	9 556 748	83,6

Axe I – IA et IB - Economie de la connaissance

Le CPER 2007-2013 traduit les éléments de contexte nouveaux que constituent la labellisation des pôles de compétitivité et l'émergence de politiques de sites et d'une structuration régionale.

Deux thèmes principaux sous-tendent donc les opérations inscrites au contrat :

- le soutien aux politiques de sites et de réseaux et à l'attractivité des universités par la mise au standard international de l'immobilier universitaire, par des investissements pour améliorer l'accueil et la vie des étudiants, pour développer l'ouverture internationale et la mobilité des étudiants ;
- l'appui à la recherche, aux pôles de compétitivité et aux dynamiques de filières d'excellence.

Les projets consistent à moderniser, réhabiliter et mettre aux normes des locaux d'enseignement et de vie étudiante. Ils intègrent les opérations validées restant à financer, des suites d'opérations (médecine à Nantes, à Angers...) et des rénovations ou opérations nouvelles indispensables, notamment dans le domaine de la recherche.

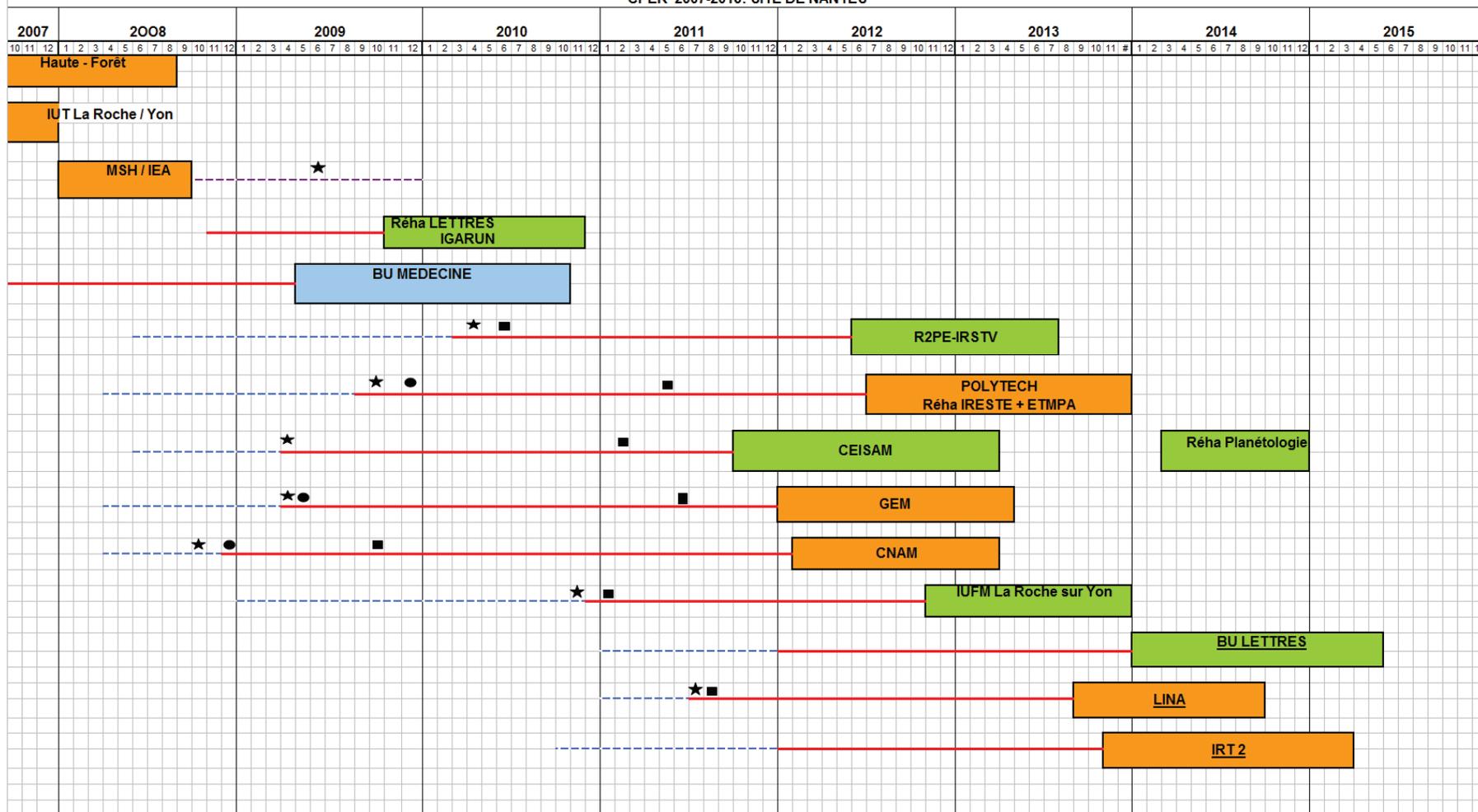
Lors de la révision à mi-parcours, les ajustements sur ces deux mesures ont été opérés dans le respect de l'engagement global de chaque co-financeur et des équilibres territoriaux conclus dans le contrat initial. Les ajustements font suite aux évolutions constatées dans l'exécution des projets, en accord avec les projets des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le calendrier prévisionnel de programmation des opérations « enseignement supérieur et recherche » inscrites au CPER a été actualisé fin 2011. Cette programmation pluriannuelle mise à jour est retracée dans les tableaux suivants.

Axe I – IA et IB - Economie de la connaissance
Etat d'avancement au 31 décembre 2011

	CPER 2007-2013	montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2011											
					Etat						Région					
					Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
					d	e	f	g	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g			
a	b	c														
I	Economie de la connaissance	354 659 000	128 133 000	65 133 000	85 944 044	67,1	69 273 275	54,1	56 045 398	80,9	54 518 509	83,7	34 647 295	53,2	20 284 296	58,5
I A	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	49 557 735	71,9	38 414 066	55,7	32 571 237	84,8	17 847 100	92,1	7 340 323	37,9	5 311 600	72,4
I A1	Enseignement supérieur général	121 667 000	66 532 000	18 281 000	47 306 735	71,1	37 608 066	56,5	31 912 925	84,9	16 854 100	92,2	6 939 451	38,0	5 061 524	72,9
I A2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	2 423 000	1 107 000	2 251 000	92,9	806 000	33,3	658 312	81,7	993 000	89,7	400 872	36,2	250 076	62,4
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	36 386 309	61,5	30 859 209	52,1	23 474 161	76,1	36 671 409	80,2	27 306 972	59,7	14 972 696	54,8
I B1	Sciences de la vie et de la santé	90 970 000	20 387 000	16 006 000	10 037 718	49,2	10 037 718	49,2	8 117 200	80,9	10 549 500	65,9	4 406 292	27,5	2 807 484	63,7
I B2	Sciences et techniques au service de l'environnement	74 951 000	18 758 000	15 839 000	12 191 491	65,0	12 191 491	65,0	6 925 761	56,8	14 962 700	94,5	11 741 470	74,1	4 716 989	40,2
I B3	Grands équipements pluridisciplinaires	26 388 000	9 568 000	3 750 000	9 045 000	94,5	3 520 000	36,8	3 369 000	95,7	2 987 518	79,7	2 987 518	79,7	1 410 543	47,2
I B4	Société, Innovation et Diffusion	35 840 000	10 465 000	10 150 000	5 112 100	48,8	5 110 000	48,8	5 062 200	99,1	8 171 691	80,5	8 171 692	80,5	6 037 680	73,9

CPER 2007-2013: SITE DE NANTES

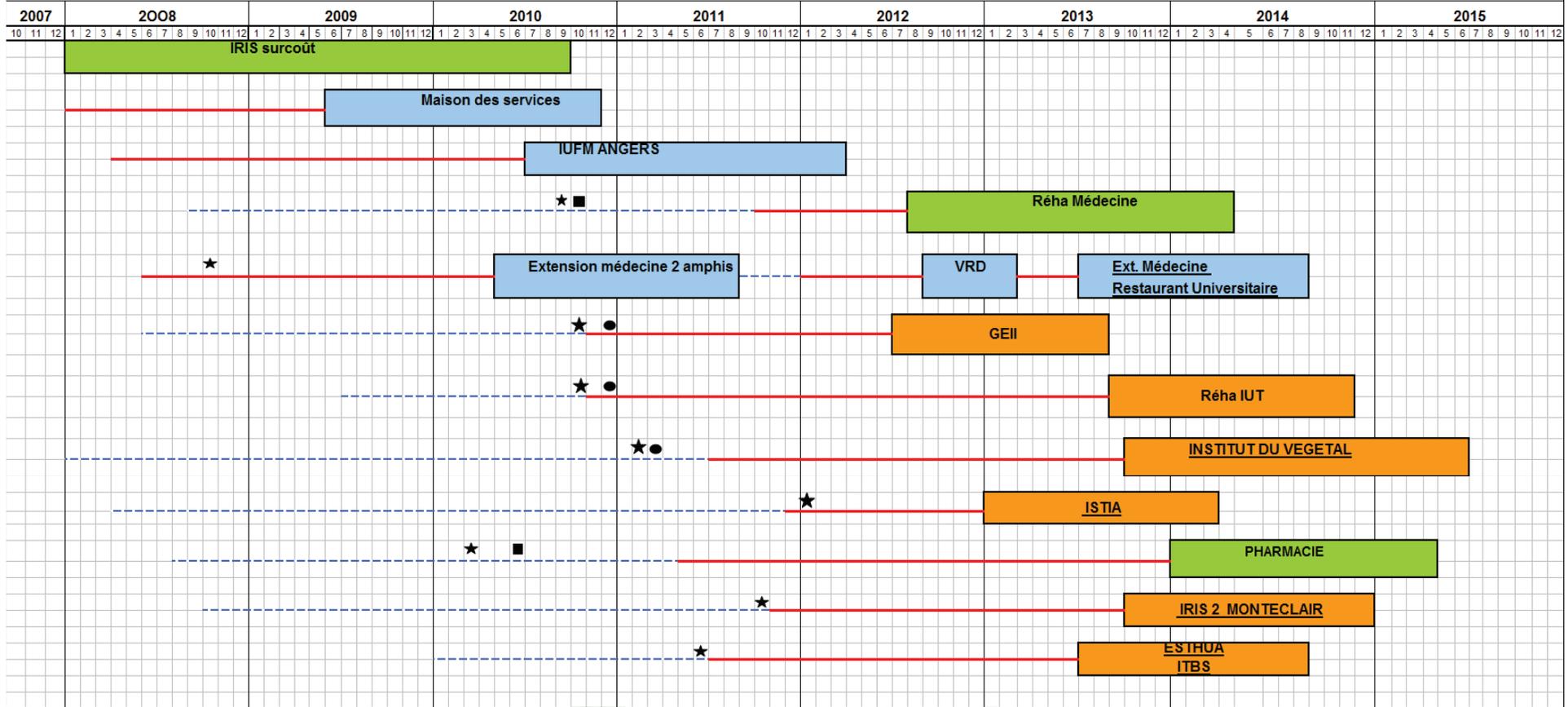


Légende

- Maitrise d'ouvrage Collectivités
- Maitrise d'ouvrage Etat
- Maitrise d'ouvrage Université
- Etudes préalables
- Concours études MOE appel d'offres
- E = 1er équipement
- ★ date d'expertise
- accord de principe
- lettre ou convention

Edition n° 23 - Rectorat IRE et Région - mars 2012

CPER 2007-2013: SITE D' ANGERS

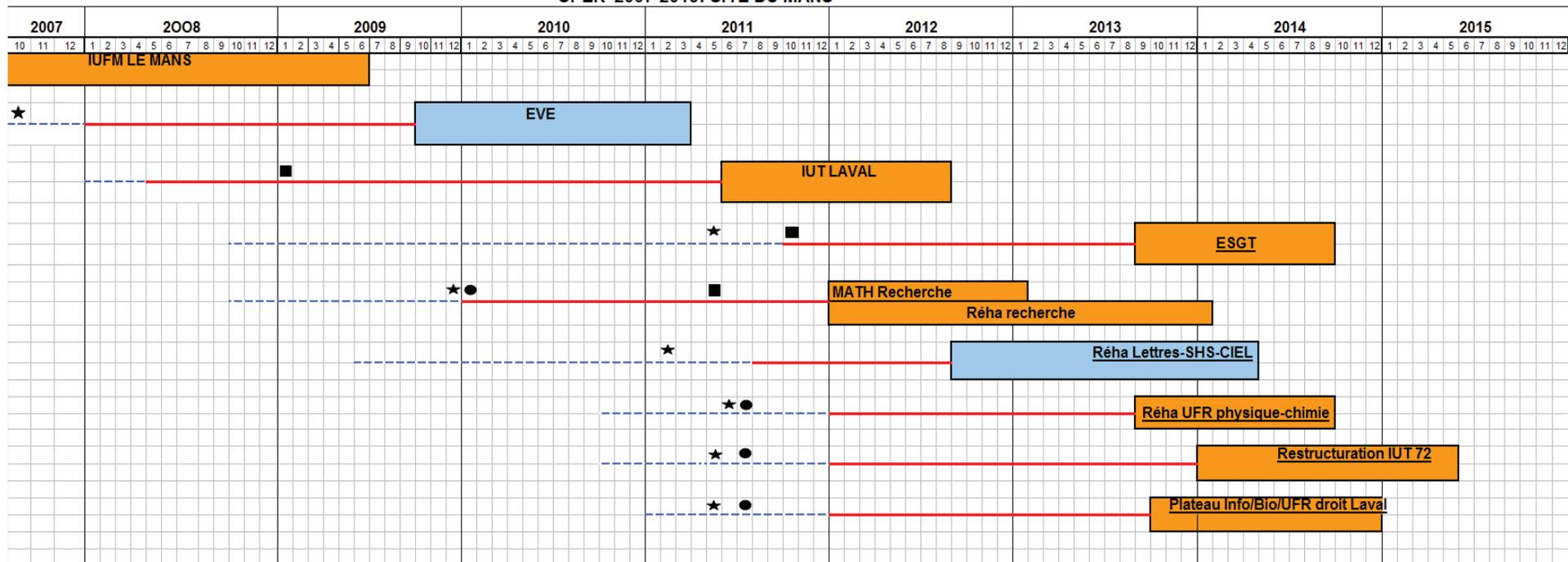


LEGENDE:

- Maîtrise d'ouvrage Collectivités
- Maîtrise d'ouvrage Etat
- Maîtrise d'ouvrage Université
- Etudes préalables
- Concours études MOE appel d'offres
- E = 1er équipement
- ★ date d'expertise
- accord de principe
- lettre ou convention

Edition n° 23 - Rectorat IRE et Région - mars 2012

CPER 2007-2013: SITE DU MANS



LEGENDE:



Maîtrise d'ouvrage Collectivités



Maîtrise d'ouvrage Etat



Maîtrise d'ouvrage Université

E = 1er équipement

----- Etudes préalables

----- Concours études MOE appel d'offres

★ date d'expertise

● accord de principe

■ lettre ou convention

Edition n° 23 - Rectorat IRE et Région - mars 2012

I A Enseignement supérieur

Rappel contexte/enjeux

Il s'agit principalement d'accompagner le développement et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur dans un cadre de référence national et international, en cohérence avec les dynamiques de compétitivité des territoires et de renforcer la qualité de vie des étudiants.

Mise en œuvre

Documents d'application

Des conventions d'exécution départementales signées par l'ensemble des cofinanceurs et des bénéficiaires récapitulent par département les projets de constructions universitaires et de recherche. Elles précisent, outre les conditions de pilotage et de suivi et d'évaluation des projets, la maquette financière de chaque projet, la maîtrise d'ouvrage et la programmation prévisionnelle de réalisation physique et financière.

Les conventions feront l'objet d'une révision en 2012 afin d'être en conformité avec l'avenant de révision à mi-parcours du CPER signé le 6 septembre 2011.

Réunions du comité technique

Les différentes réunions organisées en 2011 dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER avec l'ensemble des partenaires, ont été l'occasion d'examiner l'état d'avancement des opérations de construction.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	126 510 000	6 338 560	82 501 295	65,2	6 230 236	57 083 849	45,1	48 912 297	85,7
Etat	68 955 000	201 000	49 557 735	71,9	4 061 706	38 414 066	55,7	32 571 237	84,8
Région	19 388 000	5 140 100	17 847 100	92,1	1 171 070	7 340 323	37,9	5 311 600	72,4
Autres collectivités	37 667 000	997 460	15 096 460	40,1	997 460	11 329 460	30,1	11 029 460	97,4
Autres financeurs	500 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

I A1 - Enseignement supérieur général

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	121 667 000	5 993 560	78 957 295	64,9	5 420 364	55 576 977	124,8	48 003 909	86,4
Etat	66 532 000	0	47 306 735	71,1	3 460 706	37 608 066	56,5	31 912 925	84,9
Région	18 281 000	4 996 100	16 854 100	92,2	962 198	6 939 451	38,0	5 061 524	72,9
Autres collectivités	36 354 000	997 460	14 796 460	40,7	997 460	11 029 460	30,3	11 029 460	100,0
Autres financeurs	500 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0

I A1.1 - Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	82 637 000	5 025 560	48 607 295	58,8	3 949 383	26 100 438	80,2	18 730 854	71,8
Etat	45 172 000	0	28 836 735	63,8	2 957 725	20 011 527	44,3	14 519 870	72,6
Région	16 281 000	4 996 100	14 854 100	91,2	962 198	4 939 451	30,3	3 061 524	62,0
Autres collectivités	20 684 000	29 460	4 916 460	23,8	29 460	1 149 460	5,6	1 149 460	100,0
Autres financeurs	500 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Site de Nantes

- **REHABILITATION UFR LETTRES (IGARUN)** (maîtrise d'ouvrage Université de Nantes) :

La 1ère tranche de cette opération comprenant la réhabilitation et la mise aux normes THPE du bâtiment IGARUN pour un montant total de 3,617 M€ a été réalisée. La seconde tranche de cette opération, qui était prévue pour un montant de 2,383 M€ financée entièrement par l'Etat, a vocation à être intégrée dans le plan campus prometteur et ne sera donc pas réalisée dans le cadre du CPER (cf. avenant de révision à mi-parcours). L'opération retenue au titre du CPER est donc terminée.

- **POLYTECH EPUN – OGP NANTES** (maîtrise d'ouvrage Région) :

Il s'agit de la rénovation du bâtiment IRESTE. La convention entre l'Etat et la Région relative à la maîtrise d'ouvrage a été signée en mai 2011. Après la signature et la notification du marché de maîtrise d'œuvre intervenues le 27 décembre 2010, l'année 2011 a été consacrée à la phase « études » de l'opération. L'avant-projet fait état d'un dépassement de crédits : un nouveau périmètre de l'opération est en cours d'élaboration. La Région a engagé 130 800 € en 2011.

- **CNAM NANTES** (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le bilan d'avancement est le suivant :

- l'appel d'offres a été lancé le 14 février 2011 ;
- la commission d'appel d'offres a attribué 9 lots le 26 mai 2011 ;
- le marché OPC a été notifié le 8 avril 2011 à AMLI – ARCOS ;
- le permis de construire a été délivré le 4 mai 2011 ;
- 10 marchés de travaux ont été notifiés le 26 septembre 2011.

La Région a affecté la totalité de sa participation CPER (6 M€) dont 3,500 M€ en 2011. Le démarrage des travaux est prévu mi-mars 2012 pour une livraison en mars 2013.

- IUFM La Roche-Sur-Yon (maîtrise d'ouvrage Université de Nantes) :

Cette opération de 4 M€ porte sur la construction de l'IUFM sur le site de la Courtaisière à la Roche-sur-Yon. Pour rappel, l'opération a été expertisée en novembre 2010 et le Préfet a donné son accord en janvier 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à l'Université de Nantes. Les travaux doivent se dérouler de fin 2012 à fin 2013.

Site d'Angers

- IUT D'ANGERS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Cette opération concerne la construction du département GEII (Génie Informatique Industrielle) ainsi que la restructuration du bâtiment C et les façades et toitures des bâtiments A et B. Pour des raisons économiques et d'unité architecturale, il a été décidé de regrouper ces deux opérations en une seule avec la démolition et la création d'un nouvel accueil qui dessert les bâtiments A et B et l'extension.

Le montant total des opérations (y compris les équipements) est de 11,820 M€. La Région, en tant que maître d'ouvrage, a affecté au 31 décembre 2011 la totalité de cette enveloppe CPER (au réel : 12 115 501 €) et a engagé 748 105 € en 2011.

Après la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre fin 2010, l'année 2011 a été consacrée à la phase « études ». Le début des travaux d'extension est prévu mi 2012 pour une livraison à la rentrée 2013, les travaux de réhabilitation du bâtiment C sont prévus de septembre 2013 à fin 2014.

- ESTHUA-ITBS (maîtrise d'ouvrage Angers Loire Métropole) :

Le coût global de cette opération est de 2,8 M€. L'opération a été expertisée en juin 2011 et le Préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à Angers Loire Métropole. Les études auront lieu en 2012 jusqu'au printemps 2013 pour un début des travaux en milieu d'année 2013. En 2011, Angers Loire Métropole a voté 29 460 € de crédits de paiement.

- EXTENSION DE L'ISTIA - INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIEUR A L'UNIVERSITE D'ANGERS (maîtrise d'ouvrage Région) :

L'avenant de révision à mi-parcours acte la nouvelle enveloppe inscrite au CPER (1,850 M€). L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée en novembre 2011. L'opération a été expertisée en décembre 2011. Les études auront lieu en 2012, pour un début des travaux début 2013. La Région a affecté 1 933 250 €, dont 0,450 M€ de participation Région fléchée CPER.

- REHABILITATION DES DALLES DE L'UFR DE MEDECINE – Angers (maîtrise d'ouvrage Université d'Angers)

Le coût global de l'opération est de 4,860 M€ entièrement financé par l'Etat, pour la réhabilitation de dalles de l'UFR de médecine. Pour rappel, une AE de 2,292 M€ avait été engagée en 2010 pour la

réalisation des études et des travaux. Un complément d'AE de 1,975 M€ a été apporté en 2011 afin de poursuivre la réalisation des dalles. Les études auront lieu en 2012.

- UFR MEDECINE - EXTENSION (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Le projet prévoit la construction de deux amphithéâtres (450 et 200 places) en 1^{ère} tranche et en 2^{nde} tranche, celle d'un restaurant universitaire en remplacement du bâtiment actuel destiné à être démoli. Il est également prévu des aménagements du site de l'UFR et des locaux logistiques.

Le coût global de l'opération est de 11,680 M€ entièrement financé par l'Etat.

En 2011, le montant cumulé programmé en AE sur cette opération est de 5 199 735 €, celui des engagements de 3 360 800 € (dont 206 817 € en 2011) et celui des dépenses de 3 057 543 €.

Les travaux de construction des amphithéâtres ont été réalisés et la livraison du bâtiment a eu lieu à la rentrée 2011.

Pour la construction du restaurant universitaire, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2011 afin de réaliser les études de maîtrise d'œuvre en 2012. Les travaux sont prévus en 2013.

- IUFM D'ANGERS – REHABILITATION (maîtrise d'ouvrage Etat) :

L'opération porte sur la réhabilitation du bâtiment principal (rénovation de toiture, des façades, remplacement des menuiseries extérieures et aménagements extérieurs).

Cette opération de 5,353 M€ est financée sur deux générations de CPER, dont 1,603 M€ sur le CPER 2000-2006 et 3,750 M€ sur le CPER 2007-2013. La totalité des AE a été affectée sur cette opération en 2010.

Fin 2011, le montant cumulé engagé est de 5,083 M€, dont 3,481 M€ sur le CPER 2007-2013 (dont 740 938 € en 2011). Les dépenses cumulées sont de 4,290 M€, dont 2,687 M€ sur le CPER 2007-2013.

Les travaux ont débuté en juin 2010 et sont prolongés jusqu'en juin 2012 dans le cadre de marchés complémentaires suite à la désaffectation des logements situés dans l'Aile C du bâtiment.

- PHARMACIE - BATIMENT A - ANGERS (maîtrise d'ouvrage Université d'Angers) :

Cette opération inscrite au CPER 2007-2013 pour un montant de 4,240 M€ porte sur la réhabilitation du bâtiment A de l'UFR de pharmacie. Les études de maîtrise d'œuvre préalables aux travaux ont été mandatées à hauteur de 0,300 M€. D'autres études sont en cours et le début des travaux est prévu en 2014.

Site du Mans

- REHABILITATION PHYSIQUE CHIMIE ET SCIENCES NATURELLES - UNIVERSITE DU MAINE (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global de l'opération est de 4,040 M€. Après la réalisation du dossier d'expertise en mars 2011, la consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en octobre 2011. Le Préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Les études seront lancées en 2012. En 2011, la Région a affecté 70 000 € pour la réalisation des études.

- REHABILITATION DE L'UFR DE LETTRES ET MAISON DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Prévus initialement comme des opérations séparées, ces projets ont été fusionnés à mi-parcours en une seule opération afin d'optimiser les conditions techniques et budgétaires de sa réalisation. Le coût global est de 4,300 M€.

Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin 2011 afin de passer le marché en 2012. Les travaux débuteront en septembre 2012 et s'achèveront en avril 2014. Les tranches conditionnelles ne sont pas financées. Pour rappel, une autorisation d'engagement de 0,450 M€ a été affectée en 2010 pour financer les études de maîtrise d'œuvre. Au 31 décembre 2011, le montant cumulé des engagements est de 65 942 € (dont 34 970 € en 2011) et celui des mandatements de 35 911 €.

- RESTRUCTURATION IUT - LE MANS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global du projet est de 5,500 M€. Le dossier d'expertise a été réalisé en mars 2011. Le Préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. La Région a affecté 842 100 € sur cette opération en 2011. Un complément d'AE de l'Etat à hauteur de 1,600 M€ sera apporté en 2012 afin de lancer les travaux et financer le 1^{er} équipement. La livraison du bâtiment est prévue mi 2015.

- ESGT (CNAM) AU MANS (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le dossier d'expertise a été approuvé par le CNAM (Paris) le 15 décembre 2010 et validé par le Préfet le 13 mai 2011. Une convention a été signée entre l'Etat et la Région en octobre 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. L'étude de programmation est achevée et la Région a procédé au lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre. La Région a programmé 2 492 400 €, dont 0,800 M€ de participation Région fléchée CPER. Elle a engagé 83 294 € en 2011. La livraison est prévue en septembre 2014.

- IUT DE LAVAL – 4^{ème} département informatique (maîtrise d'ouvrage Région) :

En 2008, l'Etat avait engagé 1 524 490 € de sa participation permettant de confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. La participation de l'Etat au titre du CPER est écartée au montant inscrit dans la maquette du CPER soit 1,520 M€.

Le coût total de l'opération de 3 201 429 € a été augmenté de 0,400 M€, dont 0,100 M€ pris sur les équipements, et 0,300 M€ partagés entre les trois collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général de la Mayenne et Laval Agglomération) hors CPER.

Après l'attribution des marchés de travaux en février 2011, les travaux ont démarré mi-2011 et la livraison est prévue pour la rentrée 2012.

En 2011, l'Etat a versé 0,533 M€ à la Région.

- SALLES MUTUALISEES TRAVAUX DIRIGES ET RECHERCHE EN BIO-INFORMATIQUE (maîtrise d'ouvrage Région) :

Après ajustement à mi-parcours, le coût de l'opération est de 3,5 M€. L'opération a été expertisée en mai 2011 et le Préfet a donné un accord de principe en juillet 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. La consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée en octobre 2011. La livraison est prévue début 2015.

En 2011, la Région a affecté 1 510 208 €, dont 0,584 M€ de participation Région fléchée CPER.

I A1.2 - Amélioration de la qualité de la vie des étudiants

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	39 030 000	968 000	30 350 000	77,8	1 470 981	29 476 539	75,5	29 273 055	99,3
Etat	21 360 000	0	18 470 000	86,5	502 981	17 596 539	82,4	17 393 055	98,8
Région	2 000 000	0	2 000 000	100,0	0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
Autres collectivités	15 670 000	968 000	9 880 000	63,1	968 000	9 880 000	63,1	9 880 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Site de Nantes

- **UFR MEDECINE – 1ERE ET 2EME TRANCHE BU SANTE** (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Lancée sur le CPER 2000-2006, l'opération s'est poursuivie sur le CPER 2007-2013. Les travaux de la 2^{ème} tranche sont terminés et ont été réceptionnés le 5 novembre 2010. Le bâtiment a été ouvert au public à la rentrée 2011. Les crédits engagés en 2011 s'élèvent à 502 981 € et le montant des dépenses s'est élevé à 0,927 M€.

Dans cadre de l'avenant n°2 au CPER, l'enveloppe initiale du 1^{er} équipement de 4 M€ a été complétée par un montant de 0,800 M€ pour un programme d'équipements vidéo et de télé enseignement. Après ajustement, le coût de l'opération de la 2^e tranche est de 21 M€ dont 15,120 M€ de part Etat.

En 2011, Nantes Métropole a programmé et engagé 968 000 € : sa participation est soldée.

Site d'Angers

- **MAISON DES SERVICES** (maîtrise d'ouvrage Etat) : lancée sur le CPER 2000-2006, l'opération est poursuivie sur le CPER 2007-2013 avec un complément de 1^{er} équipement de 0,350 M€ au titre du plan de relance. Les travaux se sont achevés en décembre 2010. Le bâtiment a été livré en janvier 2011.

Site du Mans

- **ESPACE VIE ETUDIANTE** (maîtrise d'ouvrage Etat) :

Cette opération est financée par le CPER 2007-2013 pour un montant de 3 M€ et 0,800 M€ dans le cadre du plan de relance, hors CPER, soit une AE de 3,800 M€. Au titre du CPER, 520 570 € ont été mandatés en 2011. Le montant cumulé des paiements s'élève donc à 3 M€, ce qui solde la participation de l'Etat sur ce projet. La livraison du bâtiment a eu lieu en mars 2011.

I A2 - Enseignement supérieur agricole

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 843 000	345 000	3 544 000	73,2	809 872	1 506 872	31,1	908 388	60,3
Etat	2 423 000	201 000	2 251 000	92,9	601 000	806 000	33,3	658 312	81,7
Région	1 107 000	144 000	993 000	89,7	208 872	400 872	36,2	250 076	62,4
Autres collectivités	1 313 000	0	300 000	22,8	0	300 000	22,8	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

AGROCAMPUS OUEST À ANGERS (maîtrise d'ouvrage Région)

Au 31 décembre 2011, la Région a affecté 4 077 900 €, dont 0,657 M€ de participation fléchée CPER, et a engagé 64 872 € en 2011.

Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2011 et le maître d'œuvre doit être désigné en juin 2012.

Les travaux doivent commencer en avril 2013 et s'achever en avril 2014.

L'Etat a engagé 0,400 M€ en 2011, soit 0,525 M€ de crédits engagés au total. Les mandatements cumulés au 31 décembre 2011 s'élèvent à 0,420 M€.

ALLOCATIONS DE THESEES

En 2011, trois allocations de thèse ont été financées par la Région. Elles portent sur les sujets suivants :

- ONIRIS, Laboratoire GEPEA : Optimisation et analyse du cycle de vie d'un procédé innovant de texturation par hautes pressions hydrostatiques
- ONIRIS, LABERCA : Mapping métabolique et isotopique de fluides et tissus biologiques en réponse à l'usage illégal d'hormones gonadiques et hypophysaires chez l'animal de production
- Agrocampus Ouest, UP Paysage : La cité verte : une réponse aux attentes de nature en ville ?

Chacune de ces thèses étant co-financée à hauteur de 48 000 €, le montant affecté par la Région en 2011 est de 144 000 €.

En 2011, l'Etat a financé les mêmes thèses en Loire-Atlantique. En Maine-et-Loire, l'Etat a financé les thèses de Sane Fatoumata et Philippe Bodenan. L'enveloppe est ainsi engagée en totalité (0,153 M€). Les mandatements cumulés s'élèvent à 110 312 €.

I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de renforcer le potentiel ligérien de recherche pour atteindre des masses critiques dans des axes thématiques à fort potentiel de développement et, ainsi, de favoriser son rayonnement international et son inscription dans l'espace européen de la recherche. Dans ce cadre, le développement d'actions de valorisation de la recherche en faveur des entreprises et la diffusion de la culture scientifique et technique contribuent eux aussi à renforcer la dynamique globale de développement régional.

Une analyse des champs d'excellence de la région met en exergue cinq grands domaines : biologie et santé, sciences de l'ingénieur et sciences chimiques (incluant les matériaux et le génie civil et urbain), végétal et agroalimentaire, sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) et mathématiques, sciences humaines et sociales. On retrouve ces champs thématiques dans les dix projets développés dans le CPER 2007-2013 au travers de son volet « Développement de la recherche et valorisation des savoirs ». Celui-ci s'articule autour de trois grands thèmes : « Sciences de la vie et de la santé », « Sciences et techniques au service de l'environnement », « Société, innovation et diffusion des savoirs », thématique qui concerne le projet sciences humaines et sociales (SHS) auquel s'ajoutent les deux projets « culture scientifique et technique » et « valorisation de la recherche ». Au total treize projets sont ainsi déclinés.

Mise en œuvre

Documents d'application

Les conventions d'exécution concernant chacun des dix projets thématiques ont été signées au cours de l'année 2009. La traduction de la révision à mi-parcours, au sein de ces conventions, aboutira en 2012. La convention concernant le projet "Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche" est actuellement en cours de révision suite à l'intégration du réseau Europe de la Recherche au sein du PRES L'UNAM (pôle de recherche et d'enseignement supérieur – l'Université Nantes-Angers-Le Mans).

Réunions du comité technique

Le comité technique "recherche et innovation" est chargé du suivi de l'exécution du volet "développement de la recherche et valorisation des savoirs". Il s'appuie sur dix commissions opérationnelles de suivi et d'analyse scientifique (COSAS) pour les dix premiers projets (thématiques scientifiques) et sur deux commissions transversales pour les trois suivants (valorisation et transfert de technologie, Europe, culture scientifique et technique et accueil de chercheurs).

Tous les porteurs de projets concernés par les COSAS ont été fortement mobilisés par la préparation du contrat quinquennal pour chaque établissement, l'évaluation menée par l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) sur la qualité scientifique des recherches et du projet de chaque laboratoire, établissement, master, etc, ainsi que par les réponses aux appels à projets dans le cadre des investissements d'avenir. Aussi, l'Etat et le Conseil Régional ont choisi, conjointement, de ne pas organiser de COSAS en 2011.

Le Réseau Régional Europe de la Recherche et de l'Innovation des Pays de la Loire ayant été intégré au PRES régional L'UNAM, le 1^{er} janvier 2011, il n'y a plus de comité d'orientation et de suivi sur cette action. En revanche, trois réunions se sont tenues, conjointement avec les services de l'Etat, du Conseil régional et du PRES, pour la mise en place du service.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	228 149 000	25 207 394	122 183 900	53,6	23 871 812	90 680 137	39,7	63 478 117	70,0
Etat	59 178 000	8 537 718	35 986 309	60,8	7 467 718	30 459 209	51,5	23 165 161	76,1
Région	45 745 000	8 671 950	36 671 409	80,2	7 814 401	27 306 972	59,7	14 972 696	54,8
Autres collectivités	67 135 000	3 440 135	35 417 299	52,8	5 201 754	20 856 266	31,1	18 394 161	88,2
Autres financeurs	56 091 000	4 557 591	14 108 883	25,2	3 387 939	12 057 690	21,5	6 946 099	57,6

I B1 - Sciences de la vie et de la santé

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	90 970 000	6 752 818	36 501 827	40,1	5 241 840	22 645 787	24,9	17 666 364	78,0
Etat	20 387 000	985 718	10 037 718	49,2	985 718	10 037 718	49,2	8 117 200	80,9
Région	16 006 000	3 679 500	10 549 500	65,9	1 585 354	4 406 292	27,5	2 807 484	63,7
Autres collectivités	31 259 000	1 149 966	11 917 114	38,1	1 733 134	4 204 282	13,4	4 204 282	100,0
Autres financeurs	23 318 000	937 634	3 997 495	17,1	937 634	3 997 495	17,1	2 537 398	63,5

I B1.1 - De la recherche fondamentale aux applications cliniques

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	51 070 000	4 963 322	25 729 053	50,4	3 410 844	13 450 013	26,3	10 834 721	80,6
Etat	13 048 000	519 718	5 414 718	41,5	519 718	5 414 718	41,5	4 797 300	88,6
Région	8 715 000	2 894 000	8 363 500	96,0	799 854	2 220 292	25,5	1 406 984	63,4
Autres collectivités	16 354 000	887 500	9 435 000	57,7	1 429 168	3 299 168	20,2	3 299 168	100,0
Autres financeurs	12 953 000	662 104	2 515 835	19,4	662 104	2 515 835	19,4	1 331 269	52,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

• Opérations de construction

ONIRIS

Deux opérations sont sous maîtrise d'ouvrage de la Région des Pays de la Loire :

- la création d'un secteur de manipulation sécurisée de sous-produits animaux : les travaux sont en phase d'achèvement avec une réception prévue fin mai 2012 et une mise en service en septembre 2012. La Région a par ailleurs engagé 0,246 M€ en 2011 ;

- le développement des plateformes de recherche – chirurgie expérimentale et radiothérapie : les travaux d'une durée de 9 mois devraient débuter en mai 2012 avec une réception des travaux prévue en février 2013.

Trois opérations sous maîtrise ONIRIS sont achevées à savoir :

- les animaleries spécialisées radiothérapie,
- l'extension et le réaménagement des animaleries rongeurs,
- l'équipement d'imagerie.

Concernant l'opération d'extension des animaleries du Centre de Thérapie Génique, les travaux sont en phase de démarrage avec une réception prévue en décembre 2012.

IRIS 2 – Institut Montéclair (maîtrise d'ouvrage Région) :

La réhabilitation du bâtiment Montéclair, propriété du CHU d'Angers, a été remplacée par la construction d'un nouveau bâtiment de laboratoires « IRIS 2 » en appui de l'IHURIS, réalisé dans le cadre du précédent CPER. Le nouveau programme permettra de poursuivre la structuration des équipes présentes sur le site et de disposer d'une animalerie. Après ajustement, le coût de l'opération est de 8,250 M€.

L'opération a été expertisée en octobre 2011. Le début des travaux est prévu au second semestre 2013.

En tant que maître d'ouvrage, la Région a affecté une enveloppe complémentaire de 1,250 M€ en 2011 : la totalité de l'opération est désormais affectée (8,250 M€).

IRT 2 – Institut de recherche thérapeutique (maîtrise d'ouvrage Région) :

Le coût global de cette opération est de 20 M€, dont 5 M€ de part Etat fléchée CPER et 2,844 M€ de part Région fléchée CPER. Cette opération sera menée conjointement à l'opération IRT Campus, intégrée dans le projet campus prometteur de l'Université de Nantes. La construction du bâtiment de l'IRT 2 sera réalisée sur la même parcelle de terrain que l'IRT Campus à maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole.

Une cellule de coordination des maîtres d'œuvre organisera la cohérence des programmes des deux IRT, des études et des travaux. Cette cellule de coordination sera pilotée par Nantes Métropole.

Un comité de suivi piloté par le SGAR veillera à la bonne exécution et au respect du planning des deux opérations.

En tant que maître d'ouvrage, la Région a affecté une enveloppe complémentaire de 19,750 M€ en 2011 : la totalité de l'opération est désormais affectée (20 M€). Au titre de sa participation au CPER, la Région a ainsi affecté 2,594 M€ en 2011.

• Equipements scientifiques

En 2011, l'Etat a soutenu le développement de la plate forme « Single Nucleotid Polymorphism (SNP) », située à Angers, qui permet l'exploration du génome dans les cas de pathologies chroniques polygéniques (57 000 € au titre du BOP 172).

En 2011, la Région a soutenu deux opérations :

- le développement de la plateforme SNP à hauteur de 0,150 M€, pour l'acquisition d'équipements destinés à la conception de vecteurs synthétiques ;
- et la plateforme d'ingénierie IRIS à hauteur de 0,150 M€, pour l'acquisition d'un microscope confocal.

Pour cette plateforme d'ingénierie IRIS, Angers Loire Métropole a voté 387 500 € de crédits de paiement en 2011 et le Conseil général de Maine et Loire a engagé 0,150 M€. Elle a aussi bénéficié de crédits FEDER en 2011 à hauteur de 284 409,54 €.

Pour la plateforme d'imagerie et d'exploration fonctionnelle du petit animal, Angers Loire Métropole a voté 0,500 M€ de crédits de paiement en 2011 et le Conseil général de Maine et Loire a engagé 391 668 €.

I B1.2 - Campus du végétal

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	27 900 000	1 498 147	2 641 374	9,5	1 552 147	2 641 374	9,5	1 238 192	46,9
Etat	3 852 000	435 000	1 205 000	31,3	435 000	1 205 000	31,3	625 000	51,9
Région	5 708 000	696 500	826 000	14,5	696 500	826 000	14,5	129 500	15,7
Autres collectivités	11 365 000	239 966	407 114	3,6	293 966	407 114	3,6	407 114	100,0
Autres financeurs	6 975 000	126 681	203 260	2,9	126 681	203 260	2,9	76 578	37,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Institut du Végétal (maîtrise d'ouvrage Conseil général du Maine et Loire) :

L'opération a été expertisée en février 2011 et le Préfet a donné un accord de principe en mars 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage au Département. Le concours de maîtrise d'œuvre est en cours.

Le début des travaux est prévu en 2013. Le Conseil général a engagé 59 483 € en 2011. L'Etat a engagé 10 000 € en 2011.

Pour les équipements scientifiques de l'Institut du végétal à Angers, au titre de l'année 2011, 0,300 M€ ont été versés par l'Etat (BOP 150).

Pour ce même programme d'équipements, la Région a attribué une subvention de 67 000 € à l'Université d'Angers, pour différents équipements d'imagerie. Angers Loire Métropole a voté 0,129 M€ de crédits de paiement et le Conseil général de Maine et Loire a engagé 54 000 €. Les équipements ont aussi bénéficié de 126 681,33 € de crédits FEDER en 2011.

Par ailleurs, en 2011, la Région a engagé 0,481 M€ pour les serres horticoles expérimentales du Campus et 148 500 € pour la plateforme de création variétale.

Pour la Maison du Végétal, en 2011, l'Etat a engagé 0,125 M€ et le Conseil général de Maine et Loire 51 483 €.

I B1.3 - Usage raisonné des ressources agro-alimentaires

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 000 000	291 349	7 861 400	65,5	332 849	6 284 400	52,4	5 593 451	89,0
Etat	3 487 000	31 000	3 148 000	90,3	31 000	3 148 000	90,3	2 694 900	85,6
Région	1 583 000	89 000	1 360 000	85,9	89 000	1 360 000	85,9	1 271 000	93,5
Autres collectivités	3 540 000	22 500	2 075 000	58,6	64 000	498 000	14,1	498 000	100,0
Autres financeurs	3 390 000	148 849	1 278 400	37,7	148 849	1 278 400	37,7	1 129 551	88

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- Opérations de constructions

Afin de mettre en cohérence le CPER avec l'évolution du projet, l'opération d'extension de l'IUT de Saint-Nazaire, qui vise à construire un nouveau bâtiment dédié aux équipes de recherche en génie civil, a été transférée dans le projet « Génie civil environnemental » à l'occasion de la révision à mi-parcours.

Extension de la halle de technologie agroalimentaire (maîtrise d'ouvrage ONIRIS) :

Suite au premier appel d'offres concernant les travaux d'extension, des lots ont été déclarés infructueux. Un deuxième appel d'offres est en cours d'analyse. Le début des travaux est programmé pour juin 2012 avec un achèvement prévu en juin 2013.

Extension du laboratoire sciences des aliments (maîtrise d'ouvrage ONIRIS) :

Le projet a évolué. ONIRIS s'oriente vers une réalisation sur le site de la Chantrerie avec pour objectif la création d'un campus de santé publique vétérinaire et de sécurité sanitaire des aliments.

- Equipements scientifiques

En 2011, des achats d'équipements pour l'opération gérée par le GEPEA Nantes – Saint-Nazaire (UMR CNRS 6144), et notamment des équipements d'extraction-séparation, des appareils d'analyse chromatographique ainsi que des photobioréacteurs ont été soutenus à hauteur de 31 000 € par l'Etat (BOP 172) afin de poursuivre les recherches sur la production de bioénergies par microalgues. La Région a participé au financement de ces équipements à hauteur de 56 000 €, ainsi que la CARENE à hauteur de 22 500 €.

La Région a également attribué une subvention de 33 000 € à ONIRIS pour soutenir l'animation du Pôle nantais alimentation et nutrition (PONAN).

Le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 41 500 € pour la plate-forme RIO. Celle-ci a par ailleurs bénéficié de 148 848,75 € de crédits FEDER en 2011.

I B2 - Sciences et techniques au service de l'environnement

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	74 951 000	11 313 249	43 670 145	58,3	15 536 097	35 500 714	47,4	18 252 072	51,4
Etat	18 758 000	3 484 000	12 191 491	65,0	5 869 000	12 191 491	65,0	6 926 761	56,8
Région	15 839 000	3 687 250	14 962 700	94,5	4 946 647	11 741 470	74,1	4 716 989	40,2
Autres collectivités	21 796 000	2 290 169	13 500 185	61,9	2 868 620	8 551 984	39,2	6 089 879	71,2
Autres financeurs	18 558 000	1 851 830	3 015 769	16,3	1 851 830	3 015 769	16,3	518 443	17,2

I B2.1 - Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	34 010 000	3 359 749	20 929 056	61,5	6 082 366	14 695 701	43,2	9 686 807	65,9
Etat	8 035 000	868 000	5 920 000	73,7	3 253 000	5 920 000	73,7	3 943 200	66,6
Région	6 219 000	633 250	5 971 700	96,0	1 816 223	4 554 046	73,2	3 599 384	79,0
Autres collectivités	11 326 000	381 669	6 898 337	60,9	310 030	2 082 636	18,4	1 955 771	93,9
Autres financeurs	8 430 000	1 476 830	2 139 019	25,4	703 113	2 139 019	25,4	188 452	8,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- Opérations de constructions

R2PE – IRSTV Construction, 44 (maîtrise d'ouvrage Ecole Centrale de Nantes) :

L'IRSTV – Institut de Recherche en sciences et techniques de la ville - est une fédération de laboratoires de recherche sur les problématiques de l'environnement urbain. Les perspectives de croissance à moyen terme de l'Institut conduisent à l'élaboration d'un nouveau projet de développement en lien avec la filière du génie civil et les différents acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cette opération est mutualisée avec la construction de R2PE à l'Ecole centrale de Nantes.

Après ajustement à mi-parcours, le coût de l'opération est de 4,450 M€.

Sur cette opération, l'Etat a engagé 0,600 M€ en 2011 et mandaté 0,620 M€ à l'Ecole centrale de Nantes.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées et l'appel d'offres sera lancé en 2012. Les travaux devraient commencer au 2^{ème} trimestre 2012 et se poursuivre jusqu'au 1^{er} trimestre 2013.

Polytech ETMPA, 44 (maîtrise d'ouvrage Région) :

L'extension des locaux de Polytech Nantes, destinés à l'accueil du laboratoire Energie, Transports et moyens de propulsion alternatifs, nécessite l'acquisition d'une parcelle de terrain par Nantes Métropole à la SEM Nantes Métropole Aménagement. Après ajustement à mi-parcours, le coût de l'opération est de 4,400 M€, dont 4 M€ pour la réalisation du bâtiment et 0,400 M€ pour l'acquisition de la parcelle de terrain.

Le début des travaux est prévu mi-2012 pour une livraison du bâtiment en 2013.
En 2011, la Région a engagé 0,255 M€ au titre de sa participation au CPER.

Restructuration des bâtiments recherche physique chimie et du LAUM (opération « mathématiques-recherche »), 72 (maîtrise d'ouvrage Région) :

Cette opération prévoit la construction d'un bâtiment de mathématiques et la réhabilitation du bâtiment Recherche. Le coût de l'opération est de 7,760 M€.

L'opération a été expertisée en décembre 2009 et une convention a été signée entre l'Etat et la Région en mai 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Les travaux du bâtiment Mathématiques ont commencé fin 2011 et se poursuivront jusque fin 2012. Les travaux du bâtiment Recherche sont prévus en 2013.

En 2011, l'Etat a engagé 1,335 M€ pour les travaux et 0,450 M€ pour le 1^{er} équipement. En 2011, la Région a engagé 928 473 € au titre de sa participation au CPER.

- Equipements scientifiques

Pour l'année 2011, les aides de l'Etat (au titre des BOP 172, 150 et 134) portent sur les opérations suivantes :

- l'achat des équipements scientifiques pour l'Université du Maine (0,310 M€), de l'Institut des Matériaux de Nantes - IMN (96 000 €), de l'Université d'Angers (92 000 €) ;
- le financement du plateau « énergie thermique, matériaux et procédés associés » de Polytech'Nantes (0,250 M€) ;
- l'opération R2PE de l'Ecole Centrale de Nantes (0,120 M€).

La Région a soutenu les différentes opérations du projet Matériaux à hauteur de 633 250 €, qui se répartissent comme suit :

- 33 000 € à l'Ecole Centrale de Nantes pour l'opération R2PE, pour l'acquisition notamment d'une extrudeuse baxis ;
- 0,185 M€ à l'Université du Maine pour l'opération Matériaux équipements, pour l'acquisition d'un microscope électronique à transmission et d'un microscope électronique à balayage. Cette somme comprend 92 000 € prévus en 2011, et 93 000 € attribués par anticipation sur demande de l'Université, qui viendront en déduction de la participation Région sur cette opération en 2012 et 2013 ; 0,216 M€ au CNRS pour l'opération Matériaux (Institut des Matériaux de Nantes), pour l'acquisition de deux spectromètres RAMAN ;
- 90 000 € à l'Université de Nantes pour l'opération Plateau ETMPA, pour l'acquisition de divers équipements en lien avec l'hydrogène ;
- 78 750 € à l'Ecole des Mines de Nantes pour l'opération EMC2 CND EMN, pour l'acquisition d'une cabine RX dédiée aux composites ;
- 30 500 € à l'Université d'Angers pour l'opération Matériaux équipements, Service commun d'analyses spectroscopiques, pour l'acquisition de deux spectromètres, d'un oscilloscope, d'un laser, et de divers équipements complémentaires.

Les autres collectivités ont engagé 310 030 € en 2011 :

- 42 361 € par le Conseil général de Loire-Atlantique, pour l'opération Plateau ETMPA ;
- 126 669 € par Angers Loire Métropole, pour l'opération Matériaux équipements, Service commun d'analyses spectroscopiques (49) ;
- 0,141 M€ par le Conseil général de la Sarthe, pour EMC² CND LAUM (75 000 €) et les matériaux équipements de l'université du Maine (66 000 €).

En 2011, des crédits FEDER ont été programmés sur les équipements suivants :

- 703 112,95 € pour l'Institut des Matériaux de Nantes ;
- 543 717,34 € pour R2PE de l'Ecole Centrale de Nantes ;
- 0,230 M€ pour l'Université du Maine.

I B2.2 - Energies alternatives et propulsion

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 300 000	4 503 500	10 972 500	67,3	4 506 000	10 940 000	67,1	3 982 645	36,4
Etat	3 895 000	516 000	2 693 750	69,2	516 000	2 693 750	69,2	1 278 820	47,5
Région	6 040 000	2 800 000	5 540 000	91,7	2 800 000	5 540 000	91,7	751 825	13,6
Autres collectivités	2 290 000	812 500	2 274 500	99,3	815 000	2 242 000	97,9	1 952 000	87,1
Autres financeurs	4 075 000	375 000	464 250	11,4	375 000	464 250	11,4	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2011, l'aide de l'Etat a été accordée pour l'accompagnement de deux opérations, principalement pour des achats d'équipements scientifiques :

- Propulsion hybride, sites de Nantes et Saint-Nazaire : capteur par chute, équipements de test de véhicule, wattmètre numérique (0,139 M€). La CARENE a engagé 25 000 € en 2011 pour le site de Saint-Nazaire.
- Plateau pour la Recherche et la Valorisation Energétique de Résidus (PREVER) : appareil de mesure de l'indice de Cétane (0,227 M€).

En 2011, la Région a soutenu l'opération PREVER Equipements à hauteur de 0,100 M€, pour un ensemble d'équipements dédiés à la fabrication de biodiesel. En 2011, Nantes Métropole a engagé 0,790 M€ sur PREVER et 0,375 M€ de crédits FEDER ont été programmés.

S'agissant du projet SEM-REV, abondé à hauteur de 3,600 M€ lors de la révision à mi-parcours : l'Etat a engagé 0,150 M€ en 2011 et la Région 2,700 M€. La pose du câble débutera en mai 2012.

I B2.3 - Génie civil environnemental et gestion durable de la ville

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 550 000	2 392 000	7 330 848	63,5	3 039 590	7 230 848	62,6	3 023 809	41,8
Etat	3 020 000	2 070 000	2 820 000	93,4	2 070 000	2 820 000	93,4	950 000	33,7
Région	1 700 000	254 000	1 571 000	92,4	254 000	1 571 000	92,4	333 710	21,2
Autres collectivités	3 800 000	68 000	2 527 348	66,5	715 590	2 427 348	63,9	1 410 108	58,1
Autres financeurs	3 030 000	0	412 500	13,6	0	412 500	13,6	329 991	80,0

Opérations engagées / réalisées- bilan qualitatif
Description des opérations programmées / engagées

- Opérations de constructions

Extension IUT St Nazaire génie civil (maîtrise d’ouvrage Département Loire-Atlantique)

Le coût global de cette opération est de 7,500 M€. Cette opération est sous maîtrise d’ouvrage du Conseil général de Loire-Atlantique pour les travaux et sous maîtrise d’ouvrage de l’Université de Nantes pour le 1^{er} équipement (0,198 M€). Le Conseil général a engagé 6 528 560 €, dont 1,500 M€ au titre de sa participation au CPER (640 460 € en 2011).

En 2011, une AE Etat de 1,870 M€ a été inscrite en programmation 2011 et entièrement engagée (1,672 € pour la part travaux et de 0,198 M€ pour le 1^{er} équipement). La Région a programmé 1 M€ sur cette opération.

Une convention de maîtrise d’ouvrage a été signée entre l’Etat et le Département de Loire- Atlantique en juin 2011 afin de lancer l’appel d’offres pour les travaux. Ces derniers commenceront en janvier 2012.

MEIGEVille – plate forme de modélisation environnementale intégrée et de gestion durable de la ville : en 2011, le CNRS, au titre du BOP 172 (ex 194), a versé 0,200 M€ à l’opération MEIGEVille – plate forme de modélisation environnementale intégrée et de gestion durable de la ville. Le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 7 130 € en 2011.

- Equipements scientifiques

Pour les équipements prévus dans ce projet, la Région a attribué une subvention de 43 000 € à l’Université de Nantes pour l’opération GeM site de Nantes : participation à l’acquisition d’un chromatographe et d’un banc de fluage.

Elle a également attribué une subvention de 0,211 M€ à l’Université de Nantes pour l’opération GeM site de Saint-Nazaire, pour l’ingénierie et la réalisation de 3 colonnes de sédimentation / consolidation, des capteurs et des moyens de calculs et de stockage.

Nantes Métropole et la CARENE ont engagé respectivement 51 000 € et 17 000 €.

I B2.4 - STIC et calculs

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	13 091 000	1 058 000	4 437 741	33,9	1 134 424	2 634 165	20,1	1 558 811	59,2
Etat	3 808 000	30 000	757 741	19,9	30 000	757 741	19,9	754 741	99,6
Région	1 880 000	0	1 880 000	100,0	76 424	76 424	4,1	32 070	42,0
Autres collectivités	4 380 000	1 028 000	1 800 000	41,1	1 028 000	1 800 000	41,1	772 000	42,9
Autres financeurs	3 023 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0

Opérations engagées / réalisées- bilan qualitatif
Description des opérations programmées / engagées

- **Opérations de constructions**

ALANSTIC LINA (maîtrise d'ouvrage Région) :

L'opération a été expertisée favorablement en juillet 2011 et le Préfet a donné son accord de principe en août 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Région. Le début des travaux est prévu au second semestre 2013. La Région a engagé 76 424 € en 2011.

- **Equipements scientifiques**

Pour l'année 2011, l'opération « Plateforme matériels et logiciels multimédia (AtlanSTIC) », pilotée par l'Université de Nantes, est subventionnée par une aide de l'Etat, au titre du BOP 172, de 30 000 €. Il s'agit d'achats de matériels informatiques et d'appareils de calculs (nœuds de calculs haute densité, serveurs de calculs). Nantes Métropole a engagé 0,950 M€ en 2011.

Pour la modélisation statistique et probabiliste pour l'aide à la décision, Nantes Métropole a engagé 78 000 €.

I B3 - Grands équipements pluridisciplinaires

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	26 388 000	4 081 083	14 989 980	56,8	1 226 083	7 564 980	28,7	5 283 217	69,8
Etat	9 568 000	3 685 000	8 645 000	90,4	230 000	3 120 000	32,6	3 059 000	98,0
Région	3 750 000	0	2 987 518	79,7	0	2 987 518	79,7	1 410 543	47,2
Autres collectivités	6 080 000	0	2 500 000	41,1	600 000	600 000	9,9	600 000	100,0
Autres financeurs	6 990 000	396 083	857 462	12,3	396 083	857 462	12,3	213 674	24,9

I B3.1 - Institut chimie moléculaire – CEISAM

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	21 638 000	3 455 000	11 813 897	54,6	600 000	4 388 897	20,3	3 211 192	73,2
Etat	7 858 000	3 455 000	7 375 000	93,9	0	1 850 000	23,5	1 850 000	100,0
Région	1 900 000	0	1 477 518	77,8	0	1 477 518	77,8	547 518	37,1
Autres collectivités	6 080 000	0	2 500 000	41,1	600 000	600 000	9,9	600 000	100,0
Autres financeurs	5 800 000	0	461 379	8,0	0	461 379	8,0	213 674	46,3

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le projet prévoit la construction du bâtiment CEISAM (maîtrise d'ouvrage Université de Nantes), destiné à l'accueil des laboratoires de chimie organique de l'Université de Nantes et la réhabilitation du bâtiment du laboratoire de synthèse organique, destiné à accueillir le Laboratoire de Planétologie et Géodynamique de Nantes (LPGN).

L'Université de Nantes a demandé l'aménagement de sorbonnes complémentaires. En conséquence, le coût global de l'opération a été réévalué à 19,085 M€ et validé par l'avenant n°2 au CPER.

La participation de l'Etat est de 6,875 M€ sur cette opération dont 1,350 M€ sur le bâtiment CEISAM et de 5,525 M€ sur la Planétologie. La participation Région au titre du CPER s'élève à 1,330 M€ et à 0,623 M€ hors CPER.

L'opération a été expertisée en avril 2009 et le Préfet a donné son accord en août 2011 pour confier la maîtrise d'ouvrage à l'Université de Nantes. Les travaux du bâtiment CEISAM ont commencé en octobre 2011 et se poursuivront jusqu'en mars 2013. Les travaux de Planétologie sont prévus de juillet 2013 à fin mars 2014.

Au 31 décembre 2011, le montant cumulé d'AE programmé par l'Etat est de 1,350 M€.

La totalité de ce montant a été engagée et versée à l'Université de Nantes. La Région a déjà programmé sur cette opération 1,953 M€ dont 1,330 M€ dans le cadre du CPER et versé un premier acompte de 0,400 M€ à l'Université.

Le Conseil général de Loire-Atlantique a engagé 0,600 M€ en 2011.

I B3.2 - Cyclotron

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 750 000	626 083	3 176 083	66,9	626 083	3 176 083	66,9	2 072 025	65,2
Etat	1 710 000	230 000	1 270 000	74,3	230 000	1 270 000	74,3	1 209 000	95,2
Région	1 850 000	0	1 510 000	81,6	0	1 510 000	81,6	863 025	57,2
Autres collectivités	0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Autres financeurs	1 190 000	396 083	396 083	0,0	396 083	396 083	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2011, l'opération « 5 projets autour du cyclotron » a été financée à hauteur de 45 000 € au titre du BOP 172, complété par 125 000 € du CNRS (BOP 172, ex 194) et 60 000 € au titre du BOP 134. Ces subventions ont plus spécifiquement été utilisées pour le projet « TEP 3 Gamma » afin de financer une partie du nouveau système de purification en phase gazeuse pour le prototype XEMIS.

Il n'était pas prévu de participation de la Région sur ce projet en 2011.

L'opération « 5 projets autour du cyclotron » a bénéficié en 2011 du FEDER à hauteur de 396 083 €.

I B4 - Société, Innovation et Diffusion

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	35 840 000	3 060 244	27 021 948	75,4	1 867 792	24 968 656	69,7	22 276 464	89,2
Etat	10 465 000	383 000	5 112 100	48,8	383 000	5 110 000	48,8	5 062 200	99,1
Région	10 150 000	1 305 200	8 171 691	80,5	1 282 400	8 171 692	80,5	6 037 680	73,9
Autres collectivités	8 000 000	0	7 500 000	93,8	0	7 500 000	93,8	7 500 000	100,0
Autres financeurs	7 225 000	1 372 044	6 238 157	86,3	202 392	4 186 964	58,0	3 676 584	87,8

I B4.1 - Lettres, sciences humaines et sociales

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	18 675 000	405 400	17 862 953	95,7	405 400	17 862 953	95,7	17 270 116	96,7
Etat	3 800 000	74 000	3 574 000	94,1	74 000	3 574 000	94,1	3 566 600	99,8
Région	4 875 000	331 400	4 288 953	88,0	331 400	4 288 953	88,0	3 703 516	86,4
Autres collectivités	7 500 000	0	7 500 000	100,0	0	7 500 000	100,0	7 500 000	100,0
Autres financeurs	2 500 000	0	2 500 000	100,0	0	2 500 000	100,0	2 500 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

- Plateau de recherche SHS de Nantes

Ce projet a été retiré du CPER lors de la révision à mi-parcours car il a vocation à être intégré et amélioré dans le Plan Campus prometteur de l'Université de Nantes.

- Soutien de programme SHS

En 2011, le projet « soutien de programme SHS », a bénéficié d'une aide de 74 000 € de l'Etat (BOP 172) et de 331 400 € de la Région, afin que le projet puisse poursuivre son rôle d'incubateur (notamment par un soutien aux projets émergents), d'aide logistique aux chercheurs, et de soutien à la structuration des actions interdisciplinaires et intersites en lettres, sciences humaines et sociales, sur le territoire régional.

I B4.2 - Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 765 000	2 259 744	4 014 201	41,1	1 067 292	2 844 250	29,1	1 633 285	57,4
Etat	4 215 000	139 000	710 500	16,9	139 000	710 500	16,9	704 100	99,1
Région	2 675 000	748 700	1 484 629	55,5	725 900	1 484 629	55,5	790 444	53,2
Autres financeurs	2 875 000	1 372 044	1 819 072	63,3	202 392	649 121	22,6	138 741	21,4

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Dispositif Europe & Recherche

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le dispositif Europe & Recherche est porté par le PRES L'UNAM. Il a pris la suite du Réseau Europe de la Recherche et de l'Innovation en Pays de la Loire. Le PRES a intégré l'ancienne tête de Réseau, située précédemment à l'Ecole des Mines de Nantes, et a réuni les trois cellules Europe de site (Nantes, Angers, Le Mans). Le PRES L'UNAM, qui conserve sa présence sur les sites précités, assure le pilotage et la coordination du dispositif.

Pour 2011, l'Etat (BOP 172) a participé à hauteur de 64 000 € sur cette opération qui vise l'amélioration de l'intégration des acteurs régionaux dans l'espace européen de la recherche.

Pour cette même opération, la Région a attribué un montant total de subventions de 0,120 M€ : 60 000 € au PRES L'UNAM, pour la tête de réseau, l'animation et la coordination, 25 000 € à l'Université de Nantes, 20 000 € à l'Université d'Angers et 15 000 € à l'Université du Maine pour les cellules de site.

1 169 952 € de crédits FEDER ont été programmés en 2011 (PRES L'UNAM, Universités de Nantes, d'Angers et du Maine).

- Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire

Pour l'année 2011, l'aide de l'Etat, de 75 000 €, au titre du BOP 172, a consisté au soutien et à la consolidation des cellules de valorisation des Universités d'Angers et du Maine. Répartie à parts égales entre les deux universités, la subvention a permis de contribuer au maintien de deux chargés de mission, ainsi que de participer aux dépenses de propriété intellectuelle des cellules de valorisation.

En 2011, le soutien de la Région à la valorisation de la recherche s'est tout d'abord traduit par la création du Portail régional de l'innovation, site internet destiné à promouvoir l'innovation sous toutes ses formes et à faciliter l'accès des entrepreneurs aux compétences et équipements des équipes de recherche. En 2011, la Région a affecté une enveloppe de 0,250 M€ pour ce projet. Une subvention de 10 000 € a également été attribuée à OSEO, dans le cadre d'un projet commun d'évolution du moteur de recherche TECHNEO.

Par ailleurs, le soutien régional a porté sur la structuration et la montée en puissance du service Valorisation du PRES L'UNAM. La Région a ainsi attribué une subvention de 0,145 M€ au PRES L'UNAM pour l'animation du dispositif régional de soutien à la valorisation et pour la réalisation d'études flash, destinées à identifier le potentiel d'un projet en cours de maturation.

Enfin, la Région a accompagné quatre projets de valorisation, à travers notamment le financement d'ingénieurs de valorisation dans les laboratoires de recherche des Pays de la Loire, et a attribué les subventions suivantes :

- 22 800 € à ONIRIS (GEPEA) pour un projet sur la micro-encapsulation,
- 51 600 € à l'Université du Maine (LPEC) pour un projet « AFM en mode circulaire »,
- 55 300 € à l'Université de Nantes (LINA) pour le projet « APOPSIS » de développement d'un logiciel sur l'e-réputation,
- 94 000 € au CSTB pour un projet sur la détection de la légionellose dans l'eau.

I B4.3 - Culture scientifique et technique

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 400 000	224 700	1 427 600	42,0	224 700	1 425 500	41,9	1 365 800	95,8
Etat	1 450 000	170 000	827 600	57,1	170 000	825 500	56,9	791 500	95,9
Région	600 000	54 700	600 000	100,0	54 700	600 000	100,0	574 300	95,7
Autres collectivités	500 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Autres financeurs	850 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

La Région et l'Etat ont soutenu en 2011 :

- Le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) « Terre des Sciences » d'Angers pour mettre en œuvre les opérations suivantes (89 500 € Etat – 54 700 € Région) :
 - Proposer des éléments de compréhension pour un débat citoyen éclairé, à partir du patrimoine scientifique et de la « science en train de se faire ».
 - Sensibiliser à la démarche scientifique dès le plus jeune âge, apporter une culture générale scientifique, susciter des vocations, former des citoyens éclairés aux choix scientifiques.
 - Faire découvrir le tissu économique, les pôles, les métiers et les formations pour construire l'avenir.
- Le CCSTI Musée des Sciences de Laval (39 500 € Etat) : Exposition au Musée des Sciences, action entre jeunes et science, associer Sports et Science au travers de stage. Participation aux réseaux nationaux, circulation des exp'eaux (péniche scientifique) en France.
- Le CCSTI de Sarthe « Maine Sciences » à Sablé-sur-Sarthe (28 500 € Etat) : expositions interactives et ludiques, développement d'actions itinérantes et mise en place des projets originaux en allant au devant du public, centre de ressources territoriales en mettant à disposition des outils pédagogiques.
- Le Musée du Sable, au Château d'Olonne (12 500 € Etat) : diffusion de la culture scientifique et technique, collaboration avec des établissements de recherche, d'enseignement et de diffusion de la CST, conception et création d'outils pédagogiques sensibilisant aux sciences.

I B4. 4 - Accueil des chercheurs de renommée internationale

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montants mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 000 000	170 400	2 679 351	67,0	170 400	1 798 109	45,0	969 420	53,9
Etat	1 000 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	2 000 000	170 400	1 798 109	89,9	170 400	1 798 109	89,9	969 420	53,9
Autres financeurs	1 000 000	0	881 242	88,1	0	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

La Région des Pays de la Loire lance chaque année un appel à candidatures, auprès de l'ensemble des établissements de recherche et d'enseignement supérieur de la région. Les projets sont examinés sur la base de l'excellence scientifique du chercheur étranger concerné, de la solidité des liens que le projet permet d'établir entre les équipes de recherche ligériennes et étrangères, de la contribution du projet au rayonnement international des Pays de la Loire et de l'implication de l'ensemble des acteurs ligériens concernés par le projet d'accueil.

Appréciation qualitative de l'exécution

En 2011, la Région a soutenu trois projets, pour un montant total de 170 400 € :

- « l'apport des systèmes d'information géographique à l'aménagement urbain - une approche comparative », porté par l'ESGT (Laboratoire de géodésie et géomatique) ;
- « la propagation des ondes acoustiques dans les matériaux poreux (en particulier pour des excitations de fort niveau) ou dans les matériaux avec diffuseurs périodiques (cristaux phononiques) ou non, mais pouvant résonner à basses fréquences », porté par l'Université du Maine (LAUM) ;
- « Impact des bactéries lactiques isolées de produits laitiers et céréaliers sur la sécurité alimentaire. Recherche d'activités protéolytiques conduisant à une diminution de l'immuno réactivité des protéines. Utilisation de leurs propriétés antimicrobiennes, antifongiques. », porté par l'INRA Centre Angers-Nantes (Laboratoire BIA).

Axe I – IC et ID - Compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le renforcement des échanges entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les établissements de formation, l'accompagnement des PME vers l'innovation, le soutien à la mutation des entreprises face aux nouveaux enjeux, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, et le développement des actions et des dispositifs de transfert de technologie, sont les leviers principaux de ce volet.

Il s'agit, dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques, de favoriser la sécurisation des parcours professionnels et de développer l'articulation emploi/formation.

Axe I – IC et ID - Compétitivité, innovation, emploi – Etat d’avancement au 31 décembre 2011

CPER 2007-2013	montant total	Etat total	Région total	Au 31 décembre 2011											
				Etat						Région					
				Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%	Programmé cumul	%	Engagé cumul	%	Mandaté cumul	%
a	b	c	d	e	f	g	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g				
Compétitivité, innovation, emploi	259 877 000	122 684 000	129 193 000	80 572 254	65,7	74 720 985	60,9	53 706 872	71,9	108 166 893	83,7	105 651 272	81,8	83 034 930	78,6
I C Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	66 518 145	63,3	61 425 552	58,5	43 613 802	71,0	96 554 922	88,3	94 214 337	86,1	73 478 182	78,0
I C1 Actions spécifiques aux pôles et aux filières	37 000 000	13 000 000	16 000 000	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	12 492 323	96,1	16 000 000	100,0	16 000 000	100,0	14 868 086	92,9
I C2 Programme "Dinamic entreprises"	17 400 000	8 700 000	8 700 000	3 404 000	39,1	3 279 650	37,7	1 693 757	51,6	3 525 220	40,5	3 525 220	40,5	2 667 695	75,7
I C3 Investissements structurants des plates-formes technologiques et conseil technologique aux entreprises	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 246 800	38,7	2 236 200	38,6	2 236 200	100,0	10 000 000	100,0	7 808 524	78,1	6 961 892	89,2
I C4 Soutien à l'agriculture	139 437 000	72 164 000	67 273 000	45 458 902	63,0	40 497 250	56,1	26 240 339	64,8	60 195 558	89,5	60 046 449	89,3	43 586 725	72,6
I C5 Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine	7 440 000	3 720 000	3 720 000	1 028 498	27,6	1 032 507	27,8	190 676	18,5	3 134 144	84,3	3 134 144	84,3	2 294 217	73,2
I C6 Actions en faveur du tourisme	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	760 507	55,1	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 099 568	83,8
I D Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	14 054 109	79,9	13 295 433	75,5	10 093 070	75,914	11 611 971	58,6	11 436 935	57,8	9 556 748	83,6
I D1 Observation et information sur l'emploi et la formation professionnelle	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0
I D2 Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	12 559 000	7 492 000	5 067 000	6 834 109	91,2	6 075 433	81,1	4 191 989	69,0	2 094 357	41,3	2 094 357	41,3	1 824 381	87,1
I D3 Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	16 441 000	5 908 000	10 533 000	4 220 000	71,4	4 220 000	71,4	2 901 081	68,7	6 517 613	61,9	6 342 578	60,2	4 732 367	74,6

I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de contribuer à structurer et développer les pôles et les filières en favorisant les synergies entre entreprises, centres de recherche et unités de formation et en veillant à une bonne diffusion des actions sur le tissu de PME/PMI.

L'objectif de l'Etat et de la Région est aussi de développer la compétitivité des PME et PMI productrices de biens et de services en s'appuyant sur les pôles de compétitivité et les dynamiques de filières d'excellence de la région.

Seul les volets « agriculture » et « pêche » ont été révisés à mi-parcours : l'avenant au CPER intègre des ajustements d'enveloppes budgétaires entre programmes d'actions d'une même ligne, au regard du niveau d'exécution du CPER et de l'évolution des besoins.

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention de mise en place du comité technique pour le développement économique, l'emploi et l'innovation (CTDEI) signée le 20 juin 2008. Son avenant de révision à mi-parcours a été signé le 11 janvier 2012.

Réunions du comité technique

Le sous-comité technique « compétitivité - innovation » (SCTCI) s'est réuni 8 fois en 2011, les 25 janvier, 23 février, 5 avril, 12 mai, 19 août, 29 septembre, 17 octobre et 12 décembre. Il s'est prononcé sur une vingtaine de projets.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	214 477 000	19 847 724	163 073 067	76,0	21 241 072	155 639 889	72,6	117 091 985	75,2
Etat	105 084 000	8 192 716	66 518 145	63,3	8 842 612	61 425 552	58,5	43 613 803	71,0
Région	109 393 000	11 655 008	96 554 922	88,3	12 398 460	94 214 337	86,1	73 478 182	78,0

I C1 - Actions spécifiques aux pôles et aux filières

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	29 000 000	0	29 000 000	100,0	402 320	29 000 000	100,0	27 360 409	94,3
Etat	13 000 000	0	13 000 000	100,0	216 141	13 000 000	100,0	12 492 323	96,1
Région	16 000 000	0	16 000 000	100,0	186 179	16 000 000	100,0	14 868 086	92,9

I C1.1 - Investissements structurants : Technocampus

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	13 000 000	0	13 000 000	100,0	0	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0
Etat	5 000 000	0	5 000 000	100,0	0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0
Région	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'investissement immobilier, sous maîtrise d'ouvrage Région, prévu dans le cadre du CPER à hauteur de 30 M€ HT, s'élève à près de 41,800 M€ HT. Pour rappel, les parts Etat (5 M€) et Région (8 M€) inscrites au CPER sont soldées. Les crédits FEDER programmés s'élèvent à 14,300 M€, le solde du dossier est en cours.

Appréciation qualitative de l'exécution

Grâce à ce centre et au pôle de compétitivité EMC2, la région des Pays de la Loire s'affirme comme étant un pôle d'excellence de niveau européen sur les matériaux composites, avec des effets d'ores et déjà positifs sur la pérennisation et le développement des compétences et des emplois dans ce secteur d'activité.

Il est à noter que 19 entreprises et laboratoires sont déjà implantés sur le site. Par ailleurs, les leaders dans la mise en œuvre des matériaux composites que sont Airbus avec environ 1 000 salariés concernés, DAHER Aéroforme, DCNS, SOTIRA et HEXCEL sont en première ligne pour utiliser les services du centre Technocampus EMC².

Celui-ci a accueilli 35 projets collaboratifs depuis sa création, dont par exemple :

- MP16T5 porté par EADS IW (évaluation de technologies de soudage de matériaux thermoplastiques et réalisation d'un démonstrateur) ;
- AMORTI porté par le CETIM (conception d'un matériau composite innovant intégrant la fonction antivibratoire).

700 heures de formations sont dispensées annuellement sur le centre de recherche. De plus, des événements techniques sont régulièrement organisés dans le centre.

I C1.2 - Actions collectives auprès des entreprises, spécifiques aux pôles et dynamiques de filières

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 000 000	0	16 000 000	100,0	402 320	16 000 000	100,0	14 360 409	89,8
Etat	8 000 000	0	8 000 000	100,0	216 141	8 000 000	100,0	7 492 323	93,7
Région	8 000 000	0	8 000 000	100,0	186 179	8 000 000	100,0	6 868 086	85,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2011, la structuration des filières économiques prioritaires régionales s'est poursuivie avec l'objectif de faire émerger des projets collaboratifs s'inscrivant dans des logiques de marchés, au travers de deux types d'actions :

- l'animation de réunions d'échanges entre acteurs d'une filière pour élaborer des stratégies communes reposant sur des objectifs concertés ;
- la mise en œuvre d'actions collectives visant à favoriser les démarches collaboratives entre plusieurs entreprises.

On peut citer à titre d'exemples :

- l'élaboration par Atlanbois d'une méthodologie d'accompagnement pour développer le bois dans la construction ;
- l'organisation par le pôle EMC2 du salon Composites Meeting ;
- le développement du recours aux techniques de l'intelligence économique au travers de l'action collective EURADIT ;
- l'élaboration au sein de LEA Valley (filière électronique) d'une offre système intégrée avec le recrutement d'un chargé d'affaire en novembre 2011 ;
- la création d'un cluster énergies au sein de NEOPOLIA et l'obtention de 35 appels d'offre dans le cadre de réponses collaboratives, avec la génération de plus de 88 M€ de chiffre d'affaires, dans les filières aéronautique, navale, offshore et ferroviaire ;
- le lancement de la filière Ouest Numérique.

Ces actions ont permis d'aider les filières à se structurer pour trouver des réponses collectives aux enjeux posés par la crise économique.

Suite à l'appel à projet national lancé en juillet 2010 par la DATAR sur le thème des « Grappes d'entreprises », trois nouveaux dossiers ligériens ont été lauréats en 2011 :

- l'Institut Automobile du Mans (IAM), dont la mission est d'impulser des coopérations interentreprises au sein de la filière automobile ;
- l'association LEA Valley (Loire Electronic Application Valley) qui initie des collaborations interentreprises dans les domaines d'applications des technologies de l'électronique ;
- l'association Atlantic 2.0 qui regroupe des entreprises de la filière informatique, travaillant sur les thématiques du Web 2.0, de la mobilité, de l'e-commerce, de l'open source et du logiciel libre.

Ces 3 projets viennent s'ajouter aux grappes déjà sélectionnées : NEOPOLIA (naval, aéronautique, EMR, ferroviaire), NOVACHILD (ex Pôle Enfant) et Cluster West (agroalimentaire).

En 2011, 41 projets R&D, labellisés par les pôles de compétitivité, ont été présentés dans le cadre des appels à projets FUI (Fonds Unique Interministériel) 11 et 12. 18 projets, répartis sur les pôles Atlanpôle Biothérapies, EMC², Images et Réseaux, Vegepolys, ID4CAR, Valorial, Elastopôle et S2E2 ont été retenus et ont obtenu une décision de financement public, de l'Etat et des collectivités territoriales, pour un montant global de 28 052 672 €.

La Région des Pays de la Loire ayant consommé dès 2010 l'intégralité de l'enveloppe (8 M€), le soutien qu'elle continue d'apporter aux opérations collectives et à la structuration des filières n'est désormais plus rattaché au CPER. La Région a néanmoins soutenu en 2011 diverses actions collectives à hauteur de 2 262 177 €. En 2011, 13 projets R&D, labellisés par les pôles de compétitivité, ont été soutenus par

la Région pour un montant de 5 191 827,83 €. Dans le même temps, la Région a contribué à l'animation des pôles de compétitivité à hauteur de 687 000 €.

L'Etat a également consommé l'intégralité de l'enveloppe (8 M€). Il poursuit cependant sa contribution financière pour l'animation des pôles de compétitivité et la mise en œuvre des actions collectives en faveur des filières. Pour 2011, le montant programmé a représenté 1 647 350,75 €.

Appréciation qualitative de l'exécution

La mobilisation des réseaux (professionnels, institutionnels, consulaires, pôles de compétitivité, associations d'entreprises, OPCA, collectivités territoriales...) autour d'objectifs économiques stratégiques concertés, constitue un objectif transversal. Depuis 4 ans, une démarche a été initiée autour d'une douzaine de filières économiques régionales, avec la mise en place des contrats de développement. Les résultats sont très positifs : les acteurs économiques se coordonnent, des règles de confiance s'établissent, la mobilisation des entreprises est forte autour d'enjeux économiques majeurs pour la région, les actions sont lisibles, pertinentes et s'inscrivent dans des logiques de résultats. Enfin, les financements publics jouent pleinement leur rôle d'effet levier en se concentrant sur des projets à forte valeur ajoutée.

La logique de filières économiques impliquant notamment les pôles de compétitivité, à l'origine du lancement des contrats de développement, a été poursuivie avec des retombées attendues structurantes pour les filières stratégiques des Pays de la Loire, comme :

- la filière mécanique matériaux / matériels de transport, dont le poids économique est tout à fait majeur. Le projet de l'IRT Jules Verne (Institut de Recherche Technologique) dédié aux technologies avancées de production composites, métalliques et structures hybrides, porté par le pôle de compétitivité EMC², le PRES UNAM et le GIP Technocampus EMC², et lauréat du programme d'investissement d'avenir, est la démonstration flagrante du caractère structurant des démarches collaboratives construites patiemment et durablement au sein de la filière. En mettant en résonance les forces du tissu industriel, des milieux de la recherche et développement, et celles de la formation professionnelle initiale et continue, l'IRT Jules VERNE dessine un nouvel écosystème de cette filière et lui donne une impulsion pour les 10 prochaines années.
- les deux filières électronique et informatique, dont les synergies industrielles doivent désormais pouvoir offrir de réelles opportunités de développement dans les domaines de l'électronique embarquée et de l'informatique en temps réel.
- la filière des éco-technologies et des énergies, qui constitue un vivier prometteur de développement industriel. Le foisonnement des actions qui relèvent des éco-technologies, se structure notamment autour des énergies marines renouvelables, qui s'appuient sur les compétences régionales en mécanique, matériaux, logistique, électronique et constituent des axes de diversification très importante pour les activités industrielles les plus matures. Forte de ses expériences du travail collaboratif et des premiers résultats obtenus, la grappe d'entreprises NEOPOLIA en lien avec son principal donneur d'ordres STX, a créé une filière-marché sur l'énergie avec dans un premier temps un focus sur l'éolien offshore. Sur cette thématique, NEOPOLIA est l'un des trois clusters français identifiés par le syndicat national des énergies renouvelables. NEOPOLIA collabore également avec NetWind sous l'égide de la CCIT de Loire-Atlantique chargée d'animer la construction d'une offre régionale commune intégrant les trois dimensions de la fabrication, de la maintenance et de la logistique.

- la filière des biotechnologies, singulière en raison de ses temps de cycles très longs, mais dont la structuration est patente en Pays de la Loire, autour du pôle de compétitivité Atlanpôle Biotherapies.

Chaque pôle de compétitivité a élaboré sa feuille de route stratégique et son contrat de performance qui a été signé début 2010 avec l'Etat et les collectivités territoriales, définissant les engagements réciproques des signataires jusqu'à fin 2011.

I C2 - Programme "Dinamic Entreprises"

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 400 000	1 215 500	6 929 220	39,8	1 206 200	6 804 870	39,1	4 361 452	64,1
Etat	8 700 000	745 250	3 404 000	39,1	718 250	3 279 650	37,7	1 693 757	51,6
Région	8 700 000	470 250	3 525 220	40,5	487 950	3 525 220	40,5	2 667 695	75,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Créé en 2007, le dispositif DINAMIC Entreprises propose aux PME de se concentrer sur l'un des trois leviers de la compétitivité que constituent la performance interne, le développement commercial et l'innovation. Il est cofinancé par l'Etat, la Région et le FEDER.

Depuis son lancement en 2007, 630 PME représentant plus de 29 000 salariés et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, ont bénéficié d'un accompagnement DINAMIC. En 2011, 149 PME se sont engagées dans DINAMIC Entreprises : 69 ont suivi le module performance interne, 52 le module développement commercial, 11 le module innovation, 6 le module relance et 11 le module collaboratif. Si elles ne sont que 7 % à privilégier directement une démarche d'innovation préférant conforter en priorité leur performance interne ou leur fonction commerciale, elles sont cependant la moitié à choisir le module « innovation » lors du démarrage d'une 2^{ème} boucle DINAMIC.

Bien que la mobilisation des entreprises reste en deçà de l'objectif annuel de 300 nouvelles entrées, l'enveloppe allouée au dispositif a été maintenue lors de la révision à mi-parcours du CPER car des réflexions devaient être conduites pour faire évoluer les critères d'éligibilité des entreprises régionales au dispositif, afin de favoriser leur participation. En 2011, il a donc été décidé d'ouvrir le dispositif aux entreprises des secteurs du tourisme, des services, du BTP, de l'économie sociale et solidaire et de manière plus transversale de l'adapter aux Très Petites Entreprises. Il a également été décidé de renforcer le volet Ressources Humaines en lien avec les OPCA et de restructurer le volet formation afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés. Enfin, les entreprises seront sensibilisées au design et à la Responsabilité Sociale des Entreprises. Ces évolutions devraient commencer à produire leurs effets en 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'implication constante des entreprises témoigne de l'intérêt qu'elles portent au dispositif d'appui proposé. A l'issue de la phase d'accompagnement des plans d'actions qui reste une étape clé de DINAMIC (10 demi-journées d'accompagnement consultant sur environ 6 mois), on mesure que :

- les objectifs ont été dépassés pour 10,39 % des plans d'actions ;
- les objectifs ont été atteints pour 33,33 % des plans d'actions ;
- les objectifs ont été en évolution significative pour 36,44 % des plans d'actions ;
- les objectifs n'ont pas été atteints pour seulement 7,56 % des plans d'actions ;
- les résultats n'ont pas été spécifiés pour 12,28 % des plans d'actions.

Le bilan à mi-parcours de DINAMIC a été l'occasion de confier à la Banque de France la réalisation d'une étude approfondie sur les impacts économiques du dispositif. Cette étude réalisée fin 2011 a mis en évidence des résultats très positifs.

Les entreprises DINAMIC connaissent sur la période 2005 - 2010 une progression d'activité supérieure à la moyenne (+ 21,5 % contre 7 % pour l'industrie régionale), malgré une légère dégradation du taux de marge brute en 2010. Elles ont vu leurs effectifs croître (+ 10,8 %) contrairement à l'industrie régionale qui a enregistré une légère perte (- 0,3 %). La contrepartie est que les entreprises DINAMIC connaissent parfois des difficultés financières, avec des questions à étudier comme leur taux de dépendance bancaire et leur relative faiblesse de fonds propres.

Les entreprises DINAMIC de 10 à 50 salariés ont un ratio de chiffre d'affaires à l'export qui progresse plus vite que la moyenne régionale (10,1 % contre 9,08 % en 2010).

Elles investissent par ailleurs plus en R&D et en brevet que la moyenne régionale.

I C3 - Investissements structurants des plateformes technologiques et conseil technologique aux entreprises

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	15 800 000	798 098	12 246 800	77,5	984 676	10 044 724	63,6	9 198 092	91,6
Etat	5 800 000	400 000	2 246 800	38,7	400 000	2 236 200	38,6	2 236 200	100,0
Région	10 000 000	398 098	10 000 000	100,0	584 676	7 808 524	78,1	6 961 892	89,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les financements apportés en 2011 par l'Etat et la Région ont permis de soutenir l'activité des Centres de Ressources Technologiques (CRT) tels le CTTM au Mans et Synervia à Nantes et Saint-Nazaire, et celle des quatre Centres de Diffusion Technologique (CDT) : Clarté à Laval, Astinov (ex CRITT) à Angers, ATTM-CTTM et Synervia (labellisés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2007). Ces structures ont été labellisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en juin 2009 pour ASTINOV, en décembre 2009 pour CTTM, en juin 2010 pour SYNERVIA et en juin 2011 pour CLARTÉ.

En 2011, les trois plates-formes technologiques (PFT) ont bénéficié du soutien de l'Etat : « E-Mode » à Cholet, « Automatisme et Composites » à La Roche-sur-Yon et « PFT – créativité industrielle » à Saint-Nazaire. Elles ont poursuivi leur action en direction des PME-PMI des Pays de la Loire. « E-Mode » et « Automatisme et Composites » ont été labellisées en décembre 2011.

La Région a aussi soutenu en 2011 les quatre technopoles régionales, l'incubateur du Mans et le Réseau de développement technologique. Elle a également poursuivi son dispositif régional d'accompagnement

des plateformes régionales d'innovation (PRI) avec pour ambition de permettre à toutes les entreprises d'accéder aux ressources pour s'adapter aux évolutions de leurs marchés, en réunissant autour de compétences et de savoir-faire acteurs industriels, structures de formations et équipes de recherche. L'effort financier de la Région en faveur des plateformes technologiques et du conseil technologique aux entreprises s'est élevé à 26 M€ en 2011. Toutefois, le montant inscrit dans la maquette du CPER étant arrêté à 10 M€, la participation de la Région a été écrêtée à cette hauteur.

Le tableau suivant représente ainsi l'échantillon des projets fléchés CPER par la Région. Cet échantillon, qui reflète les caractéristiques de la programmation réelle de la Région, s'ajuste régulièrement selon la réalisation des opérations (ex : annulation en 2011 du vote de l'aide régionale pour le dossier « PRI CEMAP ») :

Libellé des projets	Maître d'ouvrage	Dépt	Affecté cumulé	Engagé 2007	Engagé 2008	Engagé 2009	Engagé 2010	Engagé 2011	Engagé cumulé	Mandaté cumulé
Equipements pour la PFT E-Mode à Cholet - 2007	L.Y.P. DE LA MODE	49	50 000,00 €	50 000,00 €					50 000,00 €	50 000,00 €
Equipements pour la PFT Matériaux de Saint Nazaire - 2007	UNIVERSITE DE NANTES	44	9 000,00 €	9 000,00 €					9 000,00 €	9 000,00 €
Equipements pour la PFT Réalité Virtuelle Laval - 2007	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	99 600,00 €	99 600,00 €					99 600,00 €	99 600,00 €
CLARTE - Conseiller technologique - Fonctionnement 2007	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	25 916,33 €	25 916,33 €					25 916,33 €	25 916,33 €
ITEMM - Conseiller technologique - Fonctionnement 2007	ITEMM	72	45 735,00 €	45 735,00 €					45 735,00 €	45 735,00 €
CTTM - Conseiller Technologique - Fonctionnement 2007	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	25 916,00 €	25 916,00 €					25 916,00 €	25 916,00 €
Fonctionnement 2007 - SYNERVIA	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €	60 000,00 €					60 000,00 €	60 000,00 €
CRITT productive - conseiller technologique - fonctionnement 2007	CRITT PRODUCTIC	49	137 204,12 €	137 204,12 €					137 204,12 €	137 204,12 €
Fonctionnement IDCI 2007	I.D.C.I.	49	130 062,45 €	130 062,45 €					130 062,45 €	130 062,45 €
Fonctionnement 2007 - ICI	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	117 000,00 €	117 000,00 €					117 000,00 €	117 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2007 :			700 433,90 €	700 433,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700 433,90 €	700 433,90 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	288 500,00 €		288 500,00 €				288 500,00 €	288 500,00 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	141 000,00 €		141 000,00 €				141 000,00 €	141 000,00 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €		70 000,00 €				70 000,00 €	70 000,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €		60 000,00 €				60 000,00 €	60 000,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	CRITT PRODUCTIC	49	137 204,00 €		137 204,00 €				137 204,00 €	137 204,00 €
SOUTIEN AU RESEAU DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE - FONCTIONNEMENT 2008	ITEMM	72	45 735,00 €		45 735,00 €				45 735,00 €	45 735,00 €
Plate-forme technologique E-mode - FONCTIONNEMENT 2008	L.Y.P. DE LA MODE	49	47 673,58 €		47 673,58 €				47 673,58 €	47 673,58 €
PFT CREATIVITE INDUSTRIELLE - FONCTIONNEMENT 2008 ET 2 PROJETS : - composites thermoplastiques - controles destructifs et non destructifs	UNIVERSITE DE NANTES	44	23 000,00 €		23 000,00 €				23 000,00 €	23 000,00 €
PROJET DE PLATE-FORME DE CALCUL ET DE SIMULATIONS NUMERIQUES AUTOMOBILES (CISNA)	INSTITUT AUTOMOBILE DU MANS	72	1 331 000,00 €		1 331 000,00 €				1 331 000,00 €	1 322 900,00 €
SOUTIEN AUX ACTIVITES 2008 DE L'INSTITUT (IDCI)	I.D.C.I.	49	64 000,00 €		64 000,00 €				64 000,00 €	64 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2008 :			2 208 112,58 €	0,00 €	2 208 112,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 208 112,58 €	2 200 012,58 €
FONCTIONNEMENT 2009 DE LA TECHNOPOLE	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE	53	195 000,00 €			195 000,00 €			195 000,00 €	195 000,00 €
SUBVENTION 2009 - SOUTIEN AUX STRUCTURES D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €			60 000,00 €			60 000,00 €	60 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	CRITT PRODUCTIC	49	137 000,00 €			137 000,00 €			137 000,00 €	137 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €			70 000,00 €			70 000,00 €	70 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2009	LPO FERNAND RENAudeau	49	55 000,00 €			55 000,00 €			55 000,00 €	55 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME POUR L'ANNEE 2009	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	178 000,00 €			178 000,00 €			178 000,00 €	178 000,00 €
EQUIPEMENT MATERIELS DE LA PLATEFORME	PFT DE CREATIVITE INDUSTRIELLE	44	51 000,00 €			51 000,00 €			51 000,00 €	51 000,00 €
INVESTISSEMENT MATERIEL DE LA PLATEFORME POUR L'ANNEE 2009	LPO FERNAND RENAudeau	49	25 799,37 €			25 799,37 €			25 799,37 €	25 799,37 €
LE PROGRAMME D'ACTIOnS 2009	ASSOCIATION POUR LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES	72	288 500,00 €			288 500,00 €			288 500,00 €	288 500,00 €
SOUTIEN A LA PFT AUTOMATISMES ET COMPOSITES POUR LE PROJET PROMORO8	GIP AUTOMATISMES ET COMPOSITES	85	50 500,00 €			50 500,00 €			50 500,00 €	50 500,00 €
SOUTIEN A LA PFT e-mode POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT INNOVATION	PLATEFORME TECHNOLOGIQUE E-MODE	49	322 754,00 €			322 754,00 €			322 754,00 €	258 203,20 €
PRI - PFT AGRO ALIMENTAIRE	Région des Pays de la Loire (PONAN - La Géraudière à Nantes)	44	100 000,00 €				20 188,48 €	26 957,84 €	47 146,32 €	29 826,16 €
PRI - PFT CHEVAL	Région des Pays de la Loire (ENV Nantes)	44	2 000 000,00 €				0,00 €	72 877,15 €	72 877,15 €	72 877,15 €
ETUDES PRI - PFT E-Mode	Région des Pays de la Loire (Lycée Renaudeau à Cholet)	49	300 000,00 €				1 757,50 €	23 226,32 €	24 983,82 €	24 983,82 €
TOTAL AFFECTE 2009 :			3 833 553,37 €	0,00 €	0,00 €	1 433 553,37 €	21 945,98 €	123 061,31 €	1 578 560,66 €	1 496 689,70 €
FONCTIONNEMENT DE LA TECHNOPOLE ET DE L'INCUBATEAU POUR L'ANNEE 2010	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE	53	145 000,00 €				145 000,00 €		145 000,00 €	145 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'INSITUT POUR L'ANNEE 2009	I.D.C.I.	49	68 000,00 €				68 000,00 €		68 000,00 €	68 000,00 €
FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME POUR LA 2EME TRANCHE D'INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES POUR LA PERIODE 2010-2012	CEMCAT	53	406 402,00 €				406 402,00 €		406 402,00 €	325 121,60 €
PROJET DE PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION LA COUR DE CREATION	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE MAUGES	49	391 006,00 €				391 006,00 €		391 006,00 €	391 006,00 €
MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION ATRIUM	ASTINOV	49	1 096 494,00 €				1 096 494,00 €		1 096 494,00 €	822 370,50 €
PROJETS EN FAVEUR DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	SYNERVIA ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	44	60 000,00 €				60 000,00 €		60 000,00 €	60 000,00 €
LE PROJET DE PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION VITI-VINICOLE	LPEA EDGARD PISANI	49	202 900,00 €				202 900,00 €		202 900,00 €	101 450,00 €
AU TITRE DES PROJETS DE L'ANNEE 2010 EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE - DOSSIER CDT CLARTE 2010	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	70 000,00 €				70 000,00 €		70 000,00 €	70 000,00 €
AU TITRE DES PROJETS DE L'ANNEE 2010 EN FAVEUR DE L'INNOVATION ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE - DOSSIER CLARTE 2010	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	420 000,00 €				420 000,00 €		420 000,00 €	420 000,00 €
TOTAL AFFECTE 2010 :			2 859 802,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 859 802,00 €	0,00 €	2 859 802,00 €	2 402 948,10 €
PRI : Développement des circuits de proximité de la filière maraîchage pour la restauration collective , dans une dynamique	LEGTA Jules RIEFFEL	44	120 000,00 €					120 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
SOUTIEN AUX ACTIVITES 2011	CENTRE LIVALLOIS RESSOURCES TECHNOLOGIQUES	53	264 615,00 €					264 615,00 €	264 615,00 €	132 307,50 €
ETUDE DE FAISABILITE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION E-TOURISME	DEVANNE	44	18 000,00 €				18 000,00 €		18 000,00 €	0,00 €
ETUDE DE FAISABILITE DE LA PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION VECTORIS	ANGERS TECHNOPOLE	49	59 000,00 €				59 000,00 €		59 000,00 €	29 500,00 €
TOTAL AFFECTE 2011 :			461 615,00 €					461 615,00 €	461 615,00 €	161 807,50 €
TOTAL GENERAL :			10 063 516,85 €	700 433,90 €	2 208 112,58 €	1 433 553,37 €	2 881 747,98 €	584 676,31 €	7 808 524,14 €	6 961 891,78 €

Appréciation qualitative de l'exécution

La nouvelle politique régionale a connu une montée en puissance très rapide, avec à ce jour 47 PRI financées par la Région.

I C4 - Soutien à l'agriculture

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	139 437 000	16 560 442	105 654 460	75,8	17 224 419	100 543 699	72,1	69 827 064	69,4
Etat	72 164 000	6 599 902	45 458 902	63,0	6 910 884	40 497 250	56,1	26 240 339	64,8
Région	67 273 000	9 960 540	60 195 558	89,5	10 313 535	60 046 449	89,3	43 586 725	72,6

I C4.1 - Filières de l'élevage

Cette thématique comprend le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), l'appui à la modernisation des exploitations hors PMBE, l'amélioration des pratiques d'élevage et segmentation des marchés, la recherche-expérimentation, les pôles et dynamiques de filières, les ARIAA (aides régionales à l'investissement des industries agro-alimentaires) et la qualité-promotion.

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	64 032 000	8 195 046	47 066 954	73,5	8 625 867	46 415 652	72,5	29 058 304	62,6
Etat	45 397 000	4 176 432	28 508 542	62,8	4 264 553	27 857 240	61,4	17 157 723	61,6
Région	18 635 000	4 018 614	18 558 412	99,6	4 361 314	18 558 412	99,6	11 900 581	64,1

Les données par filière

La filière bovins viande connaît depuis 2008 des difficultés économiques importantes, liées à une rémunération insuffisante des produits et une hausse des coûts de production.

La filière porcine est également en crise depuis plusieurs années, du fait de la hausse du prix des matières premières (céréales et sources azotées) et un prix du porc qui ne permet pas d'améliorer le revenu, bien qu'il soit en augmentation en 2011. La situation des éleveurs se dégrade et les investissements ralentissent.

La situation des producteurs de lait s'est nettement améliorée en 2011 ; la conjoncture mondiale favorable a permis de maintenir des cours élevés. Les fabrications françaises sont en hausse pour l'ensemble des produits et les exportations de produits laitiers progressent.

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'Etat appuie les investissements en bâtiment d'élevage (PMBE) pour les filières bovine (lait et viande), ovine et caprine. Les principales priorités pour la région Pays de la Loire sont les jeunes agriculteurs

bénéficiaires des aides à l'installation, les projets ovins et caprins, les projets portant sur le logement des animaux.

Trois appels à candidature ont été réalisés en 2011, qui ont permis d'utiliser 2,650 M€ de crédits Etat (auxquels s'ajoutent l'équivalent de crédits FEADER) sur la base des priorités définies. 461 projets ont été déposés. Le premier poste d'intervention concerne les jeunes agriculteurs (62 % des crédits), puis le logement des animaux (44 %).

1 512 773 € ont été engagés dans le cadre des actions FAM (France Agri Mer) (gel de 25% par rapport à 2010), dont :

- 264 750 € en aviculture ;
- 60 151 € en cuniculture ;
- 386 040 € en bovins viande ;
- 376 889 € en lait ;
- 272 585 € en porcs ;
- 152 358 € en ovins (dont une enveloppe complémentaire de 29 300 € pour l'appui technique collectif).

Ces actions portent essentiellement sur l'animation régionale des filières, les petits investissements, l'appui technique aux producteurs. Par rapport à l'an dernier, on observe des engagements supérieurs sur ces 4 lignes, de sorte qu'on aboutit à un engagement supérieur à la moyenne sur 5 ans.

Pour la Région, quatre lignes sont concernées : expérimentation agricole, pôles de compétitivité et dynamique de filières, investissements agroalimentaires (ARIAA) et qualité-promotion. La pertinence du rééquilibrage des lignes effectué lors de la révision à mi-parcours est confirmée. Les engagements de la Région pour la durée du Contrat sont quasiment atteints (99,6 %) :

- 99 % pour les pôles de compétitivité et dynamique de filières ;
- 100 % pour les trois autres lignes.

I C4.2 - Filières végétales

Cette thématique du CPER comprend le plan végétal environnement (PVE), la recherche-expérimentation, l'appui technique à la diffusion de connaissance et valeur ajoutée, la modernisation des exploitations, les pôles Vegepolys et dynamiques de filières, les ARIAA et la qualité-promotion.

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	34 755 000	3 926 963	25 286 510	72,8	3 918 759	24 609 635	70,8	17 983 827	73,1
Etat	10 912 000	1 015 525	6 347 873	58,2	1 007 321	5 670 998	52,0	3 950 131	69,7
Région	23 843 000	2 911 438	18 938 637	79,4	2 911 438	18 938 637	79,4	14 033 696	74,1

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'Etat est intervenu en 2011 à hauteur de 297 400 € sur le plan végétal environnement (PVE) qui consiste à soutenir les investissements en exploitations agricoles visant notamment l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des prélèvements d'eau. 208 dossiers ont été déposés en 2011 pour des investissements liés à la réduction des produits phytosanitaires, soit 980 dossiers en cumul sur 4 ans.

Les projets d'expérimentation prévus, qui représentent une part importante des crédits mis en œuvre dans le cadre du CPER, sont en cours de réalisation dans l'ensemble des filières (cidre, viticulture, fruits et légumes, horticulture, plantes médicinales et à parfum, grandes cultures). Le soutien de l'Etat (crédits FAM – France Agri Mer) a représenté 572 795 €.

De même, l'appui technique et la diffusion des connaissances acquises aux producteurs, ainsi que l'animation des filières sont assurés. Ces actions ont représenté une enveloppe de 145 330 € en 2011.

Concernant la Région, les déséquilibres observés en 2010 entre les états d'avancement des lignes se sont fortement réduits en 2011 grâce au rééquilibrage effectué lors de la révision à mi-parcours. L'avancement de l'ensemble est ainsi conforme aux prévisions, avec un taux d'engagement de 79,4 % fin 2011 :

- 96 % pour le PVE ;
- 57,1 % pour la recherche expérimentation ;
- 91,9 % pour les pôles et dynamiques de filières ;
- 79,4 % pour les ARIAA ;
- 100 % pour la qualité-promotion.

I C4.3 - Agriculture biologique

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 000 000	1 329 858	10 609 236	96,4	1 329 858	10 554 617	96,0	8 542 504	80,9
Etat	0								
Région	11 000 000	1 329 858	10 609 236	96,4	1 329 858	10 554 617	96,0	8 542 504	80,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Pour la Région, 3 actions sont principalement concernées :

- animation et programmes d'actions ;
- expérimentation ;
- installation.

Appréciation qualitative de l'exécution

La dotation avait été renforcée lors de la révision à mi-parcours. L'avancement du programme est élevé (96,4 %) : l'objectif est presque atteint.

I C4.4 - Filière cheval : élevage et courses, tourisme et loisirs équestres

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 260 000	646 848	8 440 406	91,1	675 438	8 370 546	90,4	6 888 225	82,3
Etat	1 260 000	160 000	716 610	56,9	158 590	710 750	56,4	614 160	86,4
Région	8 000 000	486 848	7 723 796	96,5	516 848	7 659 796	95,7	6 274 065	81,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'Etat a financé en 2011 le soutien à l'élevage et l'amélioration génétique des races de chevaux de trait (à travers l'encouragement des éleveurs à participer à des concours de présentation et/ou de menage) et

la valorisation et la promotion des produits et des activités équestres (manifestations, concours...) pour 97 387 €, la structuration des filières pour 9 201 € et des investissements sécuritaires dans les centres équestres pour 52 002 €.

Pour la Région, 516 848 € ont été engagés pour l'élevage et les courses. Le renforcement de la dotation Région effectué lors de la révision à mi-parcours était justifié : avec un taux d'engagement de près de 96 % en 5 ans, l'objectif est presque atteint.

I C4.5 - Forêt

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 590 000	427 282	2 000 920	77,3	427 282	2 000 920	77,3	977 520	48,9
Etat	1 295 000	109 082	907 720	70,1	109 082	907 720	70,1	648 289	71,4
Région	1 295 000	318 200	1 093 200	84,4	318 200	1 093 200	84,4	329 231	30,1

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Au titre de l'exercice 2011, l'Etat/MAAPRAT a engagé :

- 65 295 € pour la modernisation de l'exploitation forestière avec 5 dossiers aidés ;
- 43 787 € pour la desserte forestière avec 6 dossiers aidés (3,660 kms de routes forestières et 2090 m² de places de retournement).

Les montants engagés par l'Etat/MAAPRAT sur le BOP 149 au titre des années 2007 à 2011 correspondent à un peu moins des 5/7^{èmes} prévus au CPER 2007-2013.

De plus, l'Etat/MAAPRAT a également engagé au profit de la forêt en 2011, hors CPER :

- 195 200 € en faveur de la modernisation des scieries,
- 45 500 € en faveur d'investissements forestiers de reboisement.

Pour la Région, cette action concerne l'aide aux investissements dans les scieries (ARIBOIS). Cette ligne a fortement progressé en une année (+ 24 points de %) : le cumul des engagements fin 2011 atteint 84,4 %.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'objectif principal assigné aux aides à l'investissement forestier du CPER est de favoriser la récolte par l'augmentation de la mobilisation des bois et par la priorité donnée aux investissements de desserte en forêt.

Au titre de l'année 2011, les enveloppes ont permis de répondre aux besoins régionaux exprimés en matière de desserte, mais pas complètement à ceux en matière de modernisation de l'exploitation forestière.

I C4.6 - Installation des jeunes agriculteurs

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 695 000	1 718 644	9 055 792	77,4	1 972 533	8 013 115	68,5	6 109 135	76,2
Etat	7 195 000	823 062	5 783 515	80,4	1 096 656	4 771 328	66,3	3 602 488	75,5
Région	4 500 000	895 582	3 272 277	72,7	875 877	3 241 787	72,0	2 506 647	77,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat intervient à travers plusieurs actions :

- dans le cadre du PIDIL (programme pour l'installation des jeunes en agriculture et le développement des initiatives locales), il soutient les actions de repérage des exploitants proches de la retraite sans successeur et leur sensibilisation à la transmission de leur exploitation à un jeune, les actions de location ou transmission de terres préférentiellement dans le cadre d'une installation plutôt qu'un agrandissement (aides à l'achat de foncier ou la mise à disposition par la SAFER – société d'aménagement foncier et d'établissement rural), la communication, l'animation, les points information installation.
- le financement des stages à l'installation, obligatoires pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation. L'enveloppe a permis d'accompagner l'élaboration des PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et de financer l'indemnité des stages 21 heures en hausse par rapport à 2010 : 602 PPP ont été agréés en 2011 contre 550 en 2010 ; 577 candidats au stage 21 heures en 2011 contre 520 en 2010.

Pour la Région, les contrats de parrainage sont les principales actions contractualisées.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le taux d'engagement global de la Région observé fin 2010 étant inférieur aux prévisions, l'objectif avait été revu à la baisse lors de la révision à mi-parcours. Fin 2011, le taux d'engagement de 72 % est conforme au nouvel objectif, permettant d'atteindre les 100 % en fin de Contrat.

I C4.7 - Aides au départ

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 105 000	315 801	3 194 642	52,3	274 681	579 214	9,5	267 549	46,2
Etat	6 105 000	315 801	3 194 642	52,3	274 681	579 214	9,5	267 549	46,2
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les actions de cette mesure consistaient initialement en des aides au départ en pré-retraite, au congé de formation ou à la reconversion professionnelle destinées à des agriculteurs souhaitant cesser leur activité et transmettre leur exploitation à un jeune.

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, le Ministère de l'agriculture a prévu que « les aides à la cessation d'activité seront rationalisées en supprimant le congé formation, de la compétence des Régions, et le dispositif de préretraite des agriculteurs, en cohérence avec la politique du gouvernement en matière d'emploi des seniors ».

Le dépôt de nouvelles demandes a donc été stoppé au 30 septembre 2008. Ainsi, depuis 2009, les aides au départ se résument aux seules aides à la reconversion professionnelle des agriculteurs qui cessent leur activité. Du fait de la période de crise, l'aide à la reconversion professionnelle, qui est inscrite dans les plans filières, est un outil important pour les exploitants qui doivent cesser leur activité. Le montant engagé en 2011 s'est élevé à 274 681 €.

I C5 - Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	7 440 000	1 216 046	4 162 642	55,9	1 365 819	4 166 651	56,0	2 484 893	59,6
Etat	3 720 000	391 246	1 028 498	27,6	541 019	1 032 507	27,8	190 676	18,5
Région	3 720 000	824 800	3 134 144	84,3	824 800	3 134 144	84,3	2 294 217	73,2

I C5.1 et I C5.2 - Secteur pêche, secteur aquaculture marine

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 720 000	391 246	1 028 498	27,6	541 019	1 032 507	27,8	190 676	18,5
Etat	3 720 000	391 246	1 028 498	27,6	541 019	1 032 507	27,8	190 676	18,5
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'année 2011 a été marquée par une forte progression de la programmation et des engagements sur le volet pêche maritime ; les dossiers concernés (au nombre de 10) relèvent exclusivement de la mesure « équipement des ports de pêche – volet immobilier ».

Pour le volet cultures marines, deux dossiers ont été engagés en 2011, portés par le syndicat mixte d'aménagement des marais de l'île de Noirmoutier : ils concernent la restructuration de deux zones ostréicoles et de la zone aquacole sur l'île de Noirmoutier.

L'adoption tardive du schéma régional des ports de pêche (juillet 2010) n'avait pas permis jusqu'à présent de programmer et engager les dossiers sur cette mesure ; le faible taux de consommation reste donc à relativiser du fait de cette programmation tardive par rapport au début du programme.

Sur le volet cultures marines, le programmé cumulé atteint 40 % de l'enveloppe, ce qui apparaît satisfaisant. Certains dossiers portés par le comité régional de la conchyliculture des Pays de la Loire n'ont toutefois été que partiellement réalisés ou reportés compte tenu des difficultés de trésorerie rencontrées par la structure, consécutives à la crise qui touche les ostréiculteurs.

I C5.3 et I C5.4 et I C5.5- Appui technique SMIDAP, Observatoire pêches et cultures marines du golfe de Gascogne, Aménagement des espaces de production et gestion des ressources

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 720 000	824 800	3 134 144	84,3	824 800	3 134 144	84,3	2 294 217	73,2
Etat	0								
Région	3 720 000	824 800	3 134 144	84,3	824 800	3 134 144	84,3	2 294 217	73,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2011, la Région a engagé au titre de ce programme 824 800 € pour les opérations suivantes :

- l'appui technique du SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche) et le programme d'études annuel : 446 403 ;
- l'observatoire des pêches et cultures marines : 55 000 € ;
- la gestion et l'aménagement des milieux : 323 397 €.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les déséquilibres observés en 2010 entre les états d'avancement des lignes se sont fortement réduits en 2011 grâce au rééquilibrage effectué lors de la révision à mi-parcours. L'avancement de l'ensemble est ainsi conforme aux prévisions, avec un taux d'engagement de 84,3 % fin 2011 :

- 87,7 % pour le SMIDAP ;
- 78,6 % pour l'observatoire des pêches et cultures marines ;
- 79,0 % pour la gestion et l'aménagement des milieux.

Les engagements prévus sur ce programme, centré sur les opérations collectives, devraient être remplis en fin de Contrat.

I C6 - Actions en faveur du tourisme, droit aux vacances pour tous

(ORT voir IV E 3)

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 400 000	57 638	5 079 945	94,1	57 638	5 079 945	94,1	3 860 075	76,0
Etat	1 700 000	56 318	1 379 945	81,2	56 318	1 379 945	81,2	760 507	55,1
Région	3 700 000	1 320	3 700 000	100,0	1 320	3 700 000	100,0	3 099 568	83,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le tourisme social et associatif représente en Pays de la Loire plus d'une centaine de centres d'hébergements pour 1 400 000 nuitées. Ce mode de tourisme permet ainsi à plusieurs milliers de familles françaises, mais également des Pays de la Loire, de bénéficier d'un temps de repos en dehors du domicile familial.

Souvent de grande capacité (plus de cent lits), ces centres reposent sur un modèle économique paradoxal : une clientèle économiquement fragile et un besoin de rentabilisation du même ordre que pour les hébergements de l'économie touristique classique.

Pour soutenir la pérennisation de ces centres d'hébergements et les accompagner dans leur développement, l'Etat et la Région interviennent à différents niveaux pour aider ces opérateurs qui disposent de fonds propres plus limités compte tenu de leur modèle économique solidaire et de leur structure juridique sociale, le plus souvent associative. L'Etat et la Région interviennent ainsi :

- par une intervention importante sur l'investissement dans le cadre de projets de rénovation, d'extension et en particulier d'accessibilité, voire de création d'établissements qui sont agréés « Tourisme social et familial » ;
- par un partenariat avec l'Union régionale des associations de tourisme (UNAT) Pays de la Loire pour accompagner la filière régionale dans une démarche de progrès.

En 2011, la Région a soutenu le programme de l'UNAT (35 000 €) et 9 projets de rénovation de centres de vacances du tourisme social et associatif (3 en Loire-Atlantique et 6 en Vendée) pour un montant d'aides de 1 772 773 €. Mais compte tenu que la Région a atteint ses engagements au titre du CPER (3,7 M€), seul un dossier a été présenté en 2011 au titre du CPER pour un montant de 37 853 € (lui-même écriêté de manière à ne pas dépasser les 3,7 M€) : **le village vacances du Vieil à Noirmoutier**. Le projet porte sur le financement de travaux destinés à favoriser l'accueil, le séjour et les déplacements de personnes en situation de handicap sur le centre de vacances. Le coût total de ce projet s'élève à 126 178 € TTC.

En 2011, l'Etat est intervenu sur les opérations suivantes :

- **Centre « Mon Abri » au POULIGUEN (Loire-Atlantique) – Pupilles de l'Enseignement Public de Paris** : d'une capacité d'hébergement de 110 lits et ouvert à l'année, le centre respectera les normes HQE avec un objectif de réhabiliter le bâtiment d'hébergement pour en faire un bâtiment à énergie positive, entièrement accessible aux personnes présentant les quatre types de handicap (moteur, mental, visuel, auditif). La labellisation « Tourisme & Handicap » sera demandée à l'issue de la réalisation du projet. Le coût global prévisionnel des travaux s'élève à 2,750 M€ TTC. Les travaux sont réalisés en 3 tranches, dont la troisième tranche de travaux s'élève à 736 059 € TTC. En 2011, l'Etat a attribué une subvention pour le surcoût lié à l'accessibilité de 26 318 €.
- **Château de la Turmelière à LIRE (Maine & Loire) – Association « La Turmelière »** : par la richesse de son patrimoine naturel, littéraire, architectural et historique, la Turmelière est un site idéal pour les pratiques culturelles, sportives et environnementales. Le projet de rénovation est envisagé parallèlement à un projet d'extension de la capacité d'accueil, actuellement 84 lits, qui permettrait la pérennisation de quatre emplois aidés. Le château de la Turmelière bénéficie du label CED (Citoyenneté Environnement Développement durable). Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 383 127 € HT. En 2011, l'Etat a attribué une subvention de 30 000 €.

Par ailleurs, depuis 2007, l'Etat est intervenu pour promouvoir et développer le droit aux vacances pour tous sur des crédits hors CPER pour un montant global de 212 727 €.

Les actions menées en partenariat avec l'UNAT, la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) et les CDT (comités départementaux du tourisme) depuis 2007 ont porté notamment sur la formation et la sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, les problématiques liées à l'accessibilité des centres de vacances et le développement du label Tourisme & Handicap par la formation d'évaluateurs et la dématérialisation de la procédure de labellisation.

Appréciation qualitative de l'exécution

Ce programme connaît un grand succès (100 % de crédits Région inscrits au CPER sont engagés) au vu des enjeux lourds de rénovation et de modernisation (mises aux normes...) des équipements du tourisme social et associatif.

ID - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels

Rappel contexte/enjeux

Si la région se distingue par la diversité et l'attractivité des filières de formation professionnelle, elle est marquée également par un niveau moyen de qualification plutôt faible, des emplois précaires, des difficultés de recrutement dans certains métiers notamment (saisonniers ou non, de l'agriculture, de la construction, des industries agro-alimentaires, de la transformation des métaux ou de la grande distribution).

Dans ce contexte, trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés et déclinés, dans le cadre du CPER, en opérations qui caractérisent l'action conjointe de l'Etat et de la Région dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle pour la période 2007-2013 :

- l'offre d'information, de conseil et de formation professionnelle afin de sécuriser les parcours professionnels ;
- le développement des compétences tout au long de la vie, en accompagnement des mutations économiques et des transitions professionnelles ;
- l'articulation entre la formation et l'emploi.

Les actions de l'Etat et de la Région sont largement complétées par les opérations engagées hors CPER, notamment en direction de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie et en réponse à des situations spécifiques.

Afin de rendre plus lisible la mise en œuvre des outils mobilisés, les lignes d'intervention au titre de l'EDEC, la GPEC et l'ARACT ont été fusionnées lors de la révision à mi-parcours en une seule action « compétitivité des entreprises et continuité professionnelle », avec pour la Région l'intégration des actions mises en œuvre au titre du plan de continuité professionnelle. Cette nouvelle ligne « compétitivité des entreprises et continuité professionnelle » a été abondée d'1 M€ (Région) provenant de la ligne « Aide aux licenciés économiques », dont le niveau de consommation était en baisse.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Convention constitutive du GIP CARIF-OREF des Pays de la Loire signée le 19 novembre 2007.

Conventions Région AFPA sur l'amélioration des équipements pédagogiques :

- au titre de l'année 2007, signée le 3 janvier 2008 ;
- au titre de l'année 2008, signée le 29 juillet 2008 ;
- au titre de l'année 2009, signée le 20 juillet 2009 ;
- au titre de l'année 2010, signée le 22 septembre 2010 avec un avenant signé le 13 janvier 2011.

Réunions du comité technique

Non constitué

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	37 400 000	8 293 537	25 666 080	68,6	8 298 313	24 732 368	66,1	19 649 818	79,4
Etat	17 600 000	5 943 537	14 054 109	79,9	5 943 537	13 295 433	75,5	10 093 070	75,9
Région	19 800 000	2 350 000	11 611 971	58,6	2 354 776	11 436 935	57,8	9 556 748	83,6

I D1 - Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle CARIF OREF

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 400 000	1 200 000	6 000 000	71,4	1 200 000	6 000 000	71,4	6 000 000	100,0
Etat	4 200 000	600 000	3 000 000	71,4	600 000	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0
Région	4 200 000	600 000	3 000 000	71,4	600 000	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le GIP CARIF OREF est un outil commun à l'Etat et la Région réalisant des missions dans les domaines de l'information sur les formations et métiers, l'observation de l'emploi et de la formation, la certification des qualifications et la validation des acquis de l'expérience, la professionnalisation des acteurs de la formation ainsi que l'animation régionale des missions locales.

Le financement effectué au titre du CPER concerne la mission générale du GIP ainsi que ses missions d'information et d'observation.

En 2011, l'Etat et la Région ont versé une subvention de 0,600 M€ chacun au GIP au titre du CPER.

Appréciation qualitative de l'exécution

Ces missions se sont poursuivies normalement tout au long de l'année 2011, avec notamment la mise en place de l'outil « carte des formations » complémentaire au pilotage des politiques d'emploi et de formation.

Dans la poursuite de l'évaluation menée en 2010, l'année 2011 se caractérise par l'application de la réflexion autour du projet stratégique du CARIF-OREF, projet pluriannuel qui permettra d'asseoir le positionnement du GIP dans le paysage en évolution de l'observation, de l'information sur la formation et de l'orientation, et de la professionnalisation des acteurs.

I D2 - Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 559 000	4 775 537	8 928 466	71,1	4 775 537	8 169 790	65,1	6 016 370	73,6
Etat	7 492 000	4 499 537	6 834 109	91,2	4 499 537	6 075 433	81,1	4 191 989	69,0
Région	5 067 000	276 000	2 094 357	41,3	276 000	2 094 357	41,3	1 824 381	87,1

I D2.1 – Compétitivité des entreprises et continuité professionnelle (GPEC-EDEC-ARACT)

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 386 000	4 750 537	8 803 466	71,1	4 750 537	8 044 790	65,0	5 903 870	73,4
Etat	7 492 000	4 499 537	6 834 109	91,2	4 499 537	6 075 433	81,1	4 191 989	69,0
Région	4 894 000	251 000	1 969 357	40,2	251 000	1 969 357	40,2	1 711 881	86,9

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les actions conduites par la Région en 2011 (0,251 M€) sont les suivantes :

- l'opération « APPUI RH » de sensibilisation des TPE et PME à la gestion des ressources humaines et à la GPEC s'est poursuivie avec succès en ce qui concerne la CGPME (80 000 €) ;
- l'Union Professionnelle Artisanale des Pays de la Loire a été accompagnée pour deux actions de GPEC auprès des TPE artisanales (28 000 €) :
 - le développement du dialogue social dans les TPE artisanales via un livret d'accueil élaboré dans le cadre de la CPRIA (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat). La Région a accompagné ce projet à hauteur de 6 000 € ;
 - une action expérimentale de promotion du DIF auprès des actifs de l'artisanat en Presqu'île Guérandaise : opération territorialisée mobilisant OPCA, organisations professionnelles et UPA, et comprenant des supports d'information, des réunions collectives, des accompagnements individuels des entreprises en ingénierie formation et une aide aux démarches administratives. 50 entreprises sont visées et la Région a attribué un financement de 22 000 € à ce projet.
- l'appui de la Région de 0,115 M€ en faveur de l'ARACT a été renouvelé en 2011. Ce soutien s'attache principalement aux axes suivants :
 - démarches compétences dans les PME, organisations apprenantes ;
 - conduite du changement dans les PME et des transformations des branches des entreprises ;

- gestion des âges (parcours professionnels tout au long de la vie, attractivité des entreprises et fidélisation des salariés).
- une aide financière de 13 000 € a été accordée au Comité Régional de Coordination et d'Evaluation (CRCE) des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) des Pays de la Loire, pour le soutien apporté au fonctionnement du réseau des 12 GEIQ des Pays de la Loire. Les GEIQ associent plus de 300 entreprises pour l'insertion d'environ 120 personnes chaque année. Les GEIQ proposent des parcours d'insertion via des contrats aidés, qui ont pour objet la qualification de demandeurs d'emploi en difficultés et leur mise à disposition d'employeurs avec l'objectif d'une embauche à terme.
 - une aide financière de 15 000 € a été attribuée à la Fédération Nationale d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Pays de la Loire (FNARS) pour le développement de ses activités au service de l'insertion et de la formation (coordination de la formation des encadrants techniques d'activité d'insertion par l'activité économique - ETAIE). L'enjeu est de professionnaliser les compétences sociales des encadrants en poste dans des chantiers et entreprises d'insertion. Ce programme de formation se déroule entre octobre 2010 et janvier 2012. En ayant suivi cette formation, les encadrants sont en capacité de mieux accompagner les parcours de formation des salariés en insertion accueillis au sein des structures où ils exercent leur activité.

S'agissant de l'Etat, la ligne GPEC CPER a servi, d'une part à financer l'achèvement des huit actions GPEC en cours, d'autre part à poursuivre le soutien apporté à l'ARACT, pour un montant de 4 499 537 € en 2011.

Onze nouvelles actions GPEC ont été financées hors CPER suite à un appel à projets ciblant les priorités gouvernementales, notamment l'emploi des seniors, la pénibilité, l'égalité professionnelle et la non-discrimination. L'ARACT a été associée à la sélection des projets et son appui a été proposé aux organismes retenus.

La ligne EDEC CPER a permis de poursuivre la contractualisation avec les principales branches régionales et les organisations interprofessionnelles. Dix conventions ont été conclues ou renouvelées dans ce cadre en 2011, pour des durées de un à trois ans. Ont notamment été financées des actions de formation pour des publics prioritaires dans des entreprises en mutation, dans le cadre de la charte régionale Etat-Région-Partenaires sociaux pour la continuité professionnelle.

L'année 2011 a été celle de la mise en œuvre du plan d'action régional GPEC défini fin 2010, qui prévoyait de renforcer la priorité donnée aux TPE-PME, de promouvoir la « qualité de l'emploi » et de favoriser les dynamiques territoriales. Ces évolutions seront poursuivies en 2012.

I D2.2 – Autres organismes (UREI)

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	173 000	25 000	125 000	72,3	25 000	125 000	72,3	112 500	90,0
Etat	0								
Région	173 000	25 000	125 000	72,3	25 000	125 000	72,3	112 500	90,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'appui à l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI) à hauteur de 25 000 € a été reconduit en 2011 permettant à cette structure de développer son action d'appui à la création d'entreprises d'insertion ou d'entreprises de travail temporaire d'insertion mais également de conseil auprès des structures existantes afin d'accompagner leur développement.

I D3 - Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	16 441 000	1 474 000	6 517 613	39,6	1 478 776	6 342 578	38,6	4 732 367	74,6
Etat	5 908 000			0,0			0,0		#####
Région	10 533 000	1 474 000	6 517 613	61,9	1 478 776	6 342 578	60,2	4 732 367	74,6

I D3.1 - Formations de promotion sociale

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 600 000	800 000	3 466 499	61,9	864 807	3 406 484	60,8	2 563 241	75,2
Etat	0								
Région	5 600 000	800 000	3 466 499	61,9	864 807	3 406 484	60,8	2 563 241	75,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

En 2011, le marché de formations à la création – reprise d'entreprise a été relancé. 25 actions de formation réparties sur le territoire régional ont été retenues dans ce cadre. Par ailleurs, la Région participe au financement du plan de professionnalisation personnalisée (PPP) au titre de l'installation en agriculture dans les 5 départements. Soit au total pour 2011, 30 actions de formation financées par la Région au titre de la formation à la création – reprise d'entreprise, pour un budget de 795 613 € engagés à ce jour. De nouvelles entrées de stagiaires pourront avoir lieu sur ces actions dans la limite des maximums des lots et du budget disponible (0,800 M€).

I D3.2 - Aide aux licenciés économiques

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 270 000	200 000	1 629 114	49,8	139 968	1 514 094	46,3	1 458 126	96,3
Etat	0								
Région	3 270 000	200 000	1 629 114	49,8	139 968	1 514 094	46,3	1 458 126	96,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

En 2011, le fonds régional d'aide à la formation des salariés licenciés pour motif économique a été ouvert aux salariés de 33 entreprises et a bénéficié à 44 personnes pour 20 571 heures de formation.

Lors de la Commission permanente du 12 décembre 2011, le règlement d'intervention du fonds a été adapté afin de permettre aux salariés licenciés économiques adhérant à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) d'en bénéficier afin de compléter le financement de leur formation aux côtés des contributions apportées par les OPCA et Pôle Emploi.

I D3.3 - Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatées cumulés	% / eng.
Total	7 571 000	1 318 000	5 642 000	74,5	1 318 000	5 642 000	74,5	3 612 081	64,0
Etat	5 908 000	844 000	4 220 000	71,4	844 000	4 220 000	71,4	2 901 081	68,7
Région	1 663 000	474 000	1 422 000	85,5	474 000	1 422 000	85,5	711 000	50,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Il s'agit d'assurer la maintenance et/ou l'amélioration du parc mobilier et immobilier de l'AFPA et de contribuer à la modernisation de l'appareil de formation. En 2011, les investissements réalisés par l'AFPA ont essentiellement porté sur la modernisation des matériels et équipements pédagogiques de deux centres de formation (Saint-Nazaire et Doué La Fontaine) ainsi que sur le transfert des activités du pôle nautisme sur le littoral vendéen pour le centre de formation des Sables d'Olonne.

Détail des financements 2011 :

- Campus de Saint-Nazaire : équipements pour le module composite de la formation « monteur de structures aéronaf » (Etat : 40 000 €, Région : 40 000 €) ;
- Campus des Sables d'Olonne : aménagement des nouveaux locaux pour le transfert du pôle Nautisme de la Roche sur Yon (Etat : 0,192 M€, Région : 0,197 M€) ;
- Campus d'Angers : mise à niveau des équipements pour la formation « ascensoriste » (Région : 0,137 M€) ;
- Campus du Mans : couverture de l'espace de conduite pour la formation « cariste » (Région : 0,100 M€) ;
- Campus de Doué la Fontaine : achat d'un tracteur routier (Etat : 0,108 M€) et d'engins de chantier et de simulateurs de conduite pour les formations en travaux publics (Etat : 0,504 M€).

Axe II – Environnement et développement durable

Contexte général / enjeux

Les caractéristiques physiques, économiques et humaines des Pays de la Loire justifient la mise en œuvre d'une action importante et déterminée en faveur de l'environnement et du développement durable.

Le contrat permet de financer des programmes orientés sur la préservation de la biodiversité, de l'eau, du climat et de l'énergie. La Région, l'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) agissent de concert en faveur d'un développement soutenable respectant l'environnement.

Le territoire régional bénéficie également de deux plans interrégionaux avec lesquels ont été définies des complémentarités :

- le troisième plan Loire Grandeur Nature coordonné par le préfet de la région Centre qui prévoit des actions pour la prévention et la gestion des inondations, en faveur de la biodiversité, pour la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'une action expérimentale, intégrée et exemplaire pour la restauration de l'estuaire ;
- le plan pour le Marais Poitevin, coordonné par le préfet de la région Poitou-Charentes dont le territoire se situe à 60 % en Vendée, avec des financements contractualisés dans le CPER Poitou-Charentes.

Les ajustements financiers de la révision à mi-parcours ont porté sur des transferts de crédits intramesures « préservation de l'eau » et « énergie et éco-développement », sans changer l'économie générale de l'axe. Par ailleurs, afin de rendre plus souples et plus efficaces les procédures de gestion des dossiers, le comité de gestion Région/ADEME a été remplacé par un comité technique plus large traitant du suivi financier et technique de tout l'axe (comme pour les autres axes du CPER).

Axe II - Environnement et développement durable
Etat d'avancement au 31 décembre 2011

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Etat					Région						
					Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
II - Environnement et développement durable		124 340 000	59 610 000	64 730 000	49 000 598	82,2	48 792 310	81,9	28 989 474	59,4	52 759 495	81,5	47 305 648	73,1	33 733 163	71,3
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	4 409 431	95,6	4 260 441	92,4	3 439 164	80,7	15 702 858	73,1	15 702 858	73,1	12 940 190	82,4
II B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	27 771 430	92,6	27 712 132	92,4	13 321 016	48,1	16 208 276	88,9	10 754 429	59,0	5 261 663	48,9
II C	Energie et éco- développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	16 819 737	67,3	16 819 737	67,3	12 229 294	72,7	20 848 361	83,4	20 848 361	83,4	15 531 310	74,5

II A - Préservation de la biodiversité

Rappel contexte/enjeux

En dépit de leurs superficies réduites, les milieux naturels présentent encore une grande diversité avec la zone littorale, le bocage, les forêts, les pelouses, les landes et coteaux et surtout la forte présence de zones humides d'importance nationale et européenne (Parc interrégional du Marais poitevin, Marais breton, la Loire et son estuaire avec les PNR Loire-Anjou-Touraine et de Brière, Grand-Lieu, basses allées angevines, etc.). Par ailleurs, les Pays de la Loire représentent un important carrefour de migration nord-sud et est-ouest entre les axes constitués par la Loire et le littoral.

La préservation mais également la valorisation de ces espaces étant conditionnées pour une très large part par l'existence de structures gestionnaires, il apparaît primordial de conforter le réseau des espaces naturels déjà constitué par les parcs naturels régionaux, les réserves naturelles nationales et les sites Natura 2000, par la montée en puissance des réserves naturelles régionales.

Mise en œuvre

Documents d'application

La convention d'exécution du CPER (Volets Eau et Biodiversité) a été signée le 12 septembre 2008. Elle a été résiliée lors de la révision à mi-parcours : la convention d'exécution de l'axe 2, signée le 15 septembre 2011, vient en substitution.

Réunions du comité technique

Le comité technique de l'axe 2 a eu lieu le 8 septembre 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	26 100 000	4 004 342	20 112 289	77,1	3 865 217	19 963 299	76,5	16 379 354	82,0
Etat	4 610 000	694 784	4 409 431	95,6	555 659	4 260 441	92,4	3 439 164	80,7
Région	21 490 000	3 309 558	15 702 858	73,1	3 309 558	15 702 858	73,1	12 940 190	82,4

II A1 - Soutien des réserves naturelles

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 715 000	747 671	2 300 450	61,9	747 671	2 300 460	61,9	1 369 817	59,5
Etat	425 000	83 000	422 418	99,4	83 000	422 428	99,4	378 634	89,6
Région	3 290 000	664 671	1 878 032	57,1	664 671	1 878 032	57,1	991 183	52,8

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Depuis 2007, les opérations programmées par l'Etat concernent uniquement le fonctionnement (dotation annuelle) de la réserve naturelle nationale (RNN) des marais de Müllembourg sur l'île de Noirmoutier.

La Région a poursuivi son accompagnement au développement des réserves naturelles régionales (RNR) : en 2011, co-existaient 13 RNR et une vingtaine de projets sur le territoire ligérien.

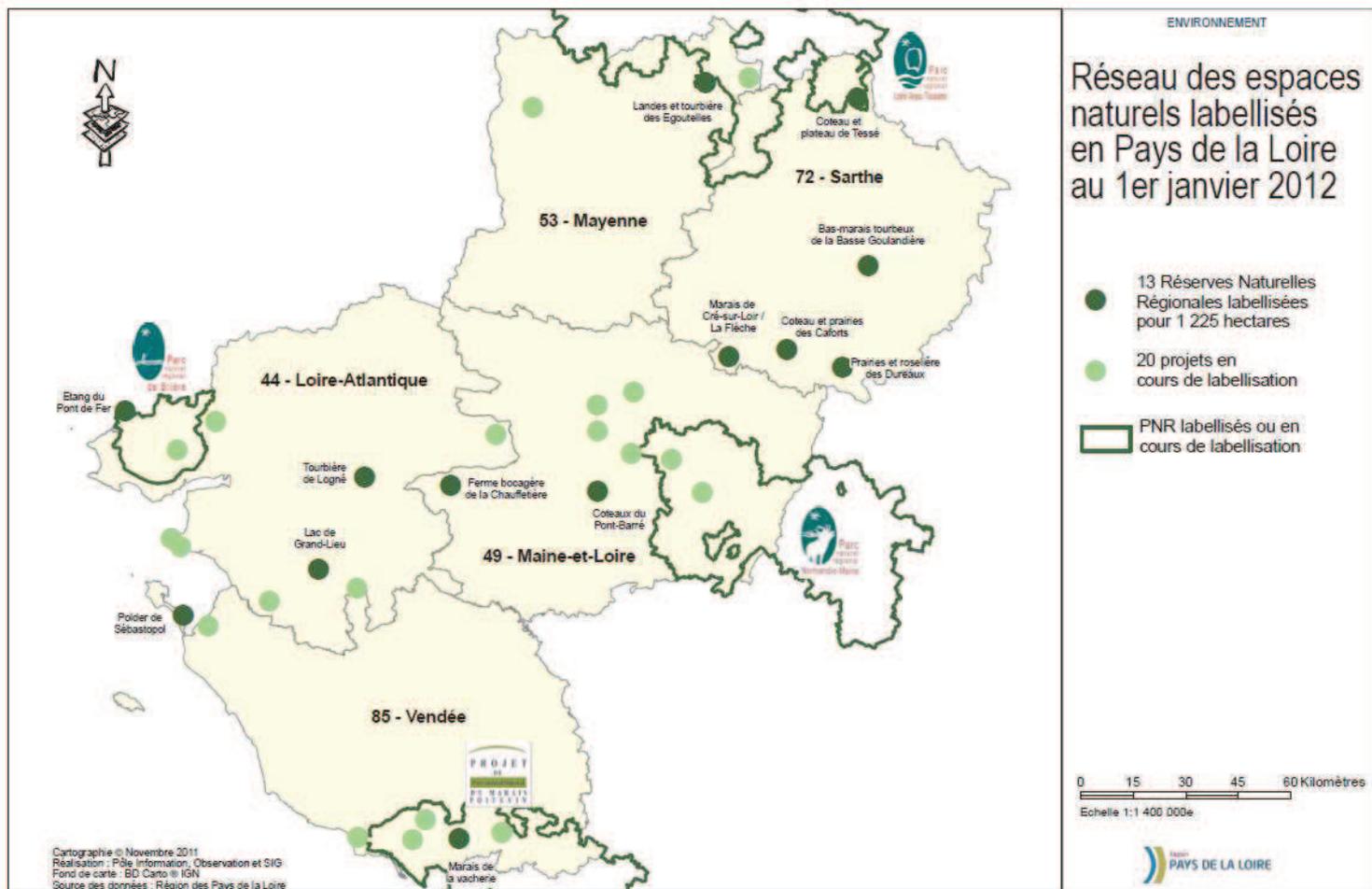
Conformément à la réglementation en vigueur et au dispositif régional, ces projets de RNR doivent tout d'abord être reconnus par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) comme d'intérêt régional sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique. Ensuite, leur plan de gestion formalisant un programme d'actions sur six ans doit être validé. Ainsi, en 2011, cinq projets de RNR ont fait l'objet d'un accompagnement au titre de l'élaboration du diagnostic écologique et socio-économique et un pour la finalisation de son plan de gestion.

L'année 2011 a été marquée par la labellisation en RNR de deux nouveaux sites (Tourbière de Logné à Carquefou et Sucé-sur-Erdre et Bas-marais tourbeux de la Basse Goulandière à Parigné-l'Évêque). Par ailleurs le renouvellement de la contractualisation sur les RNR du Lac de Grand-Lieu et du Polder de Sébastopol a été réalisé suite à une évaluation à mi-parcours de leur plan de gestion.

Appréciation qualitative de l'exécution

Il est constaté pour cette sous-mesure, un bon niveau d'exécution.

Au 1^{er} janvier 2012, le réseau des RNR en Pays de la Loire est constitué de 13 sites (soit 10 % du réseau national) répartis sur l'ensemble du territoire ligérien. Aux côtés des parcs naturels régionaux, le réseau des RNR contribue pleinement à la préservation de la biodiversité régionale en s'articulant au mieux avec d'autres politiques publiques de préservation du patrimoine naturel (espaces naturels sensibles, réserves naturelles nationales, etc.). Tout en restant conditionnée à la démarche volontaire des propriétaires et à la qualité des plans de gestion, la programmation des projets de RNR par la Région suit un rythme régulier qui sera fortement impacté par les délais de consultation (augmentation de 6 mois) imposés par l'ordonnance n°2012-9 du 5 janvier 2012 relative aux réserves naturelles.



II A2 - Poursuite du développement du réseau Natura 2000

Avancement financier	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 485 000	329 284	2 485 000	100,0	339 159	2 485 000	100,0	1 717 235	69,1
Etat	2 485 000	329 284	2 485 000	100,0	339 159	2 485 000	100,0	1 717 235	69,1
Région	0								

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Le réseau régional des sites Natura 2000 à terre est aujourd'hui en voie de stabilisation. Pour sa conception, l'approche développée en région Pays de la Loire a, dès le départ, privilégié la recherche de l'intégration de territoires écologiques fonctionnels, au-delà de la délimitation très ponctuelle d'espaces de nature remarquable. Ainsi, de larges portions de territoires sont concernées : grands territoires de bocages, zones humides étendues, axe structurant de la Loire.

En région Pays de la Loire, les sites d'importance communautaire (SIC), en attente de désignation au titre de la directive 92/43 Habitats du 21 mai 1992, concernent 42 sites couvrant plus de 250 000 hectares. Les zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive 79/409 Oiseaux du 2 avril 1979 sont au nombre de 20 sites couvrant 296 000 hectares. Les deux zonages se superposent sur de nombreux territoires.

La constitution du réseau régional Natura 2000 est, pour l'essentiel, acquise et beaucoup de documents d'objectifs sont achevés ou en cours.

Les opérations programmées au titre du CPER concernent donc les crédits d'animation et de suivi des sites Natura 2000 en région et quelques travaux dans ces sites.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le nombre de sites Natura 2000 dotés d'un document d'objectifs est en constante augmentation. Les opérations programmées continuent donc à augmenter. Elles devraient se stabiliser en 2012-2013, date à laquelle tous les sites devraient disposer d'un document d'objectifs validés.

II A3 - Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du Marais Poitevin

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 800 000	2 927 387	15 318 419	77,4	2 778 387	15 169 419	76,6	13 284 214	87,6
Etat	1 600 000	282 500	1 493 593	93,3	133 500	1 344 593	84,0	1 335 206	99,3
Région	18 200 000	2 644 887	13 824 826	76,0	2 644 887	13 824 826	76,0	11 949 008	86,4

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Depuis 2007, les actions programmées concernent le fonctionnement des Parc Naturels Régionaux (PNR) Brière et Loire-Anjou-Touraine. Le fonctionnement du dernier PNR est financé par la DREAL de Basse-Normandie. Elles concernent également des actions engagées par les PNR et l'animation de documents d'objectifs Natura 2000 réalisée par ceux-ci sur leur territoire.

Les opérations financées par la Région concernent à la fois les volets fonctionnement et investissement des trois PNR (Brière, Loire-Anjou-Touraine, Normandie-Maine) et du Parc Interrégional du Marais Poitevin et déclinent les objectifs de leurs chartes. L'année 2011 constitue une transition dans la perspective d'un renouvellement des contrats 2012-2014 (partenariat statutaire + programme d'actions) conclus entre la Région et les PNR. Un travail conséquent a également été mené en concertation étroite avec les Parcs pour améliorer la lisibilité de leur comptabilité. Enfin, le PNR de Brière a poursuivi son travail de révision de charte alors que le Parc Interrégional du Marais Poitevin, dans l'attente d'une relance du processus de labellisation, a concentré ses efforts autour de son territoire labellisé Grand Site de France.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les niveaux d'exécution pour l'Etat et la Région sont satisfaisants. Les Parcs ont développé des actions innovantes et exemplaires, centrées sur leur cœur de compétences. Parmi les plus emblématiques au titre de 2011, on peut noter, entre autres : une charte d'architecture et d'urbanisme "fascicule conseil" (PNR de Brière), un programme dynamique et innovant d'éducation au territoire (PNR Loire-Anjou-Touraine), des travaux pédagogiques et intégrés permettant le transfert des activités de la base de pleine nature (PNR Normandie-Maine) ou encore l'expérimentation et la vulgarisation d'une agriculture durable (Parc interrégional du Marais Poitevin).

II A4 - Développement de la connaissance du milieu marin

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	100 000	0	8 420	8,4	0	8 420	8,4	8 089	96,1
Etat	100 000	0	8 420	8,4	0	8 420	8,4	8 089	96,1
Région	0								

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'action n'a pas encore été engagée. Les seules actions programmées concernent de l'information et de la communication.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'action devrait être engagée en 2012 avec le lancement du programme d'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique marines (ZNIEFF-Mer).

II B - Préservation de l'eau

Rappel contexte/enjeux

L'eau représente un élément stratégique du développement durable dans la région des Pays de la Loire.

La reconquête de la qualité hydrobiologique et morphologique des cours d'eau ligériens ainsi que la préservation des grandes zones humides littorales et fluviales constituent la réponse à l'objectif de « bon état des eaux » fixé par la Directive cadre sur l'eau, la loi sur l'eau et milieux aquatiques et traduit dans le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin Loire- Bretagne 2010-2015.

Par ailleurs, la gestion quantitative de l'eau en période d'étiage reste une préoccupation majeure dans la région, en particulier sur la frange littorale. Cette situation nécessite l'établissement de stratégies portant à la fois sur la maîtrise des prélèvements par des économies d'eau et sur des interventions concourant à la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

L'ensemble de ces enjeux et les programmes d'actions qui en découlent sont menés de façon cohérente à l'échelle de bassins versants dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont la mise en œuvre se poursuit sur l'ensemble du territoire régional.

Dans les SAGE approuvés, les outils contractuels de la Région et de l'Agence de l'eau (contrats régionaux de bassins versants - CRBV, contrats territoriaux multi thématiques, contrats restauration entretien...) permettent l'engagement technique et financier des opérations.

Sur les territoires où les SAGE ne sont pas encore approuvés, la Région accompagne l'animation des structures porteuses, la communication et les études d'élaboration des documents des futurs SAGE et soutient, à titre transitoire, des actions de restauration des écosystèmes aquatiques portées à l'échelle des bassins versants.

Mise en œuvre

Documents d'application

La convention d'exécution du CPER (Volets Eau et Biodiversité) a été signée le 12 septembre 2008. Elle a été résiliée lors de la révision à mi-parcours : la convention d'exécution de l'axe 2, signée le 15 septembre 2011, vient en substitution.

Réunions du comité technique

Le comité technique de l'axe 2 a eu lieu le 8 septembre 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	48 240 000	11 881 747	43 979 706	91,2	9 909 463	38 466 561	79,7	18 582 679	48,3
État	30 000 000	6 176 235	27 771 430	92,6	6 116 939	27 712 132	92,4	13 321 016	48,1
Région	18 240 000	5 705 512	16 208 276	88,9	3 792 524	10 754 429	59,0	5 261 663	48,9

II B1 - Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés ou en cours d'approbation

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	9 590 000	991 408	9 446 051	98,5	991 408	9 446 051	98,5	5 905 318	62,5
Etat	8 500 000	852 152	8 500 000	100,0	852 152	8 500 000	100,0	5 062 334	59,6
Région	1 090 000	139 256	946 051	86,8	139 256	946 051	86,8	842 984	89,1

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La quasi-totalité des territoires de la région des Pays de la Loire sont couverts par des SAGE en cours ou approuvés. Les nombreuses actions engagées depuis le début du CPER dépassent largement les prévisions d'engagement. Elles concernent principalement des démarches d'animation, de suivi et de communication dans l'accompagnement des SAGE. Elles concernent également des études techniques, juridiques, pour la mise au point des plans d'actions et de gestion durable (PAGD) et les règlements associés, conformément à la nouvelle réglementation issue de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques).

Dans les SAGE approuvés, les programmes opérationnels sont déclinés en contrats de territoires multi-thématiques ou en contrats régionaux de bassins versants. Comme les années précédentes, pour le volet concernant les pollutions d'origine agricole, des diagnostics d'exploitations permettent d'affiner les sources de pollution diffuses en nitrates, phosphore, matières organiques, produits phytosanitaires... et guident les choix des pratiques et des mesures agro environnementales les mieux adaptées. Les autres thèmes portent sur des diagnostics préalables, l'animation et le suivi de la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats obtenus

Les actions financées par l'Etat portent en 2011 sur plus de 145 opérations, parmi lesquelles on peut citer à titre d'exemples :

- le lancement du contrat territorial du bassin versant de l'Erdre (44-49) - (2011-2015) :

L'Erdre, d'une longueur de 98 kms, est un affluent rive droite de la Loire dont la confluence se fait à Nantes. Sur les 8 masses d'eau, tous les affluents de l'Erdre ont un objectif environnemental de bon état fixé par le SDAGE à 2015, mais sont aujourd'hui dégradés tant d'un point de vue physico-chimique que morphologique. Ce bassin versant est l'un des secteurs prioritaires du SAGE Estuaire de la Loire. Le programme d'actions du « contrat territorial Erdre » porté par l'EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle) et mobilisant de nombreux maîtres d'ouvrage (collectivités, agriculteurs) porte sur la mise en œuvre d'actions de réduction des pesticides et du phosphore, et de restauration des milieux aquatiques dans un premier temps principalement sur l'Erdre aval, la partie amont du bassin faisant l'objet d'une étude préalable.

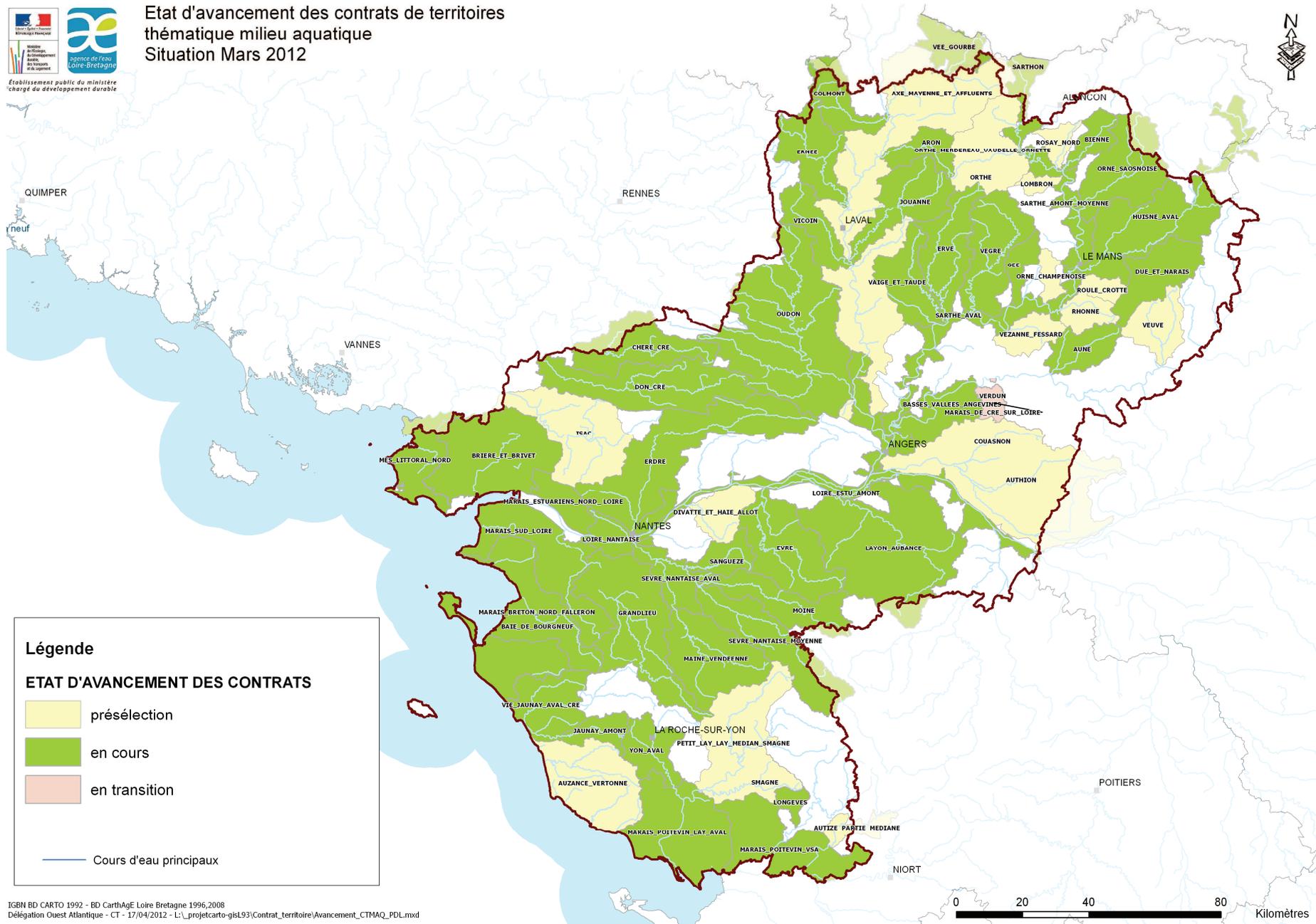
- le lancement du contrat territorial multi-thématique (milieux aquatiques et pollutions diffuses) sur les bassins du Layon et de l'Aubance :

Ce contrat territorial s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE. Le volet réduction des pollutions diffuses est centré sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les viticulteurs. Il intègre d'autres actions dans ce domaine concernant les autres activités agricoles, les collectivités et les particuliers.

- l'étude des volumes prélevables sur le bassin de l'Authion :

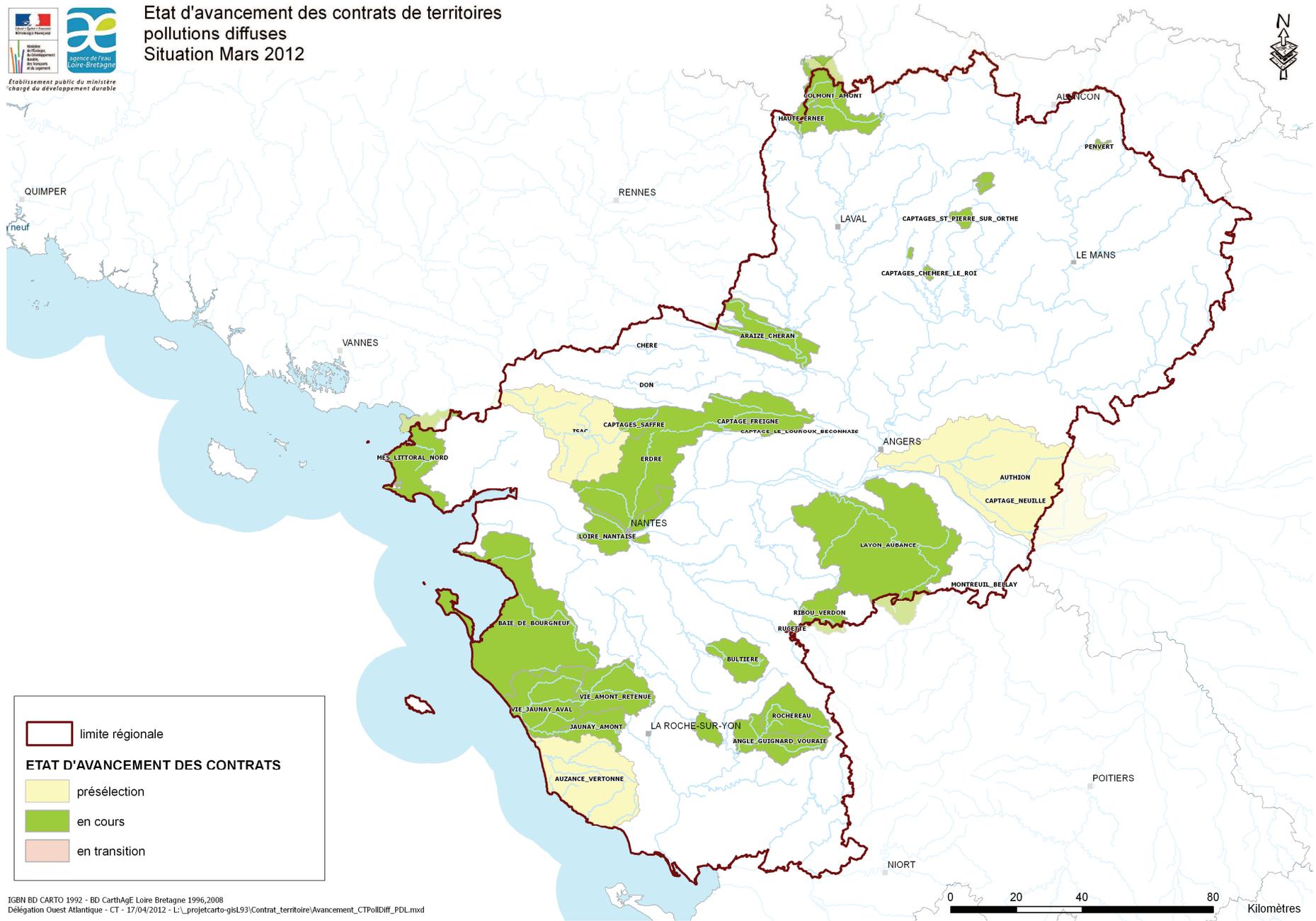
Le bassin de l'Authion est identifié dans le SDAGE comme « le bassin nécessitant de prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif ». En 2011, le SAGE Authion a mis en place le comité de pilotage pour l'élaboration et le suivi d'une étude spécifique sur les volumes prélevables. Le cahier des charges de cette importante étude, qui vise à définir le plafond du volume total autorisé pour tous les types de prélèvements réalisés dans ce bassin, a été finalisé.

Les 2 cartes suivantes précisent l'état d'avancement des contrats de territoire de l'Agence de l'eau, sur les thématiques « pollution diffuse » et « milieux aquatiques » :



Etat d'avancement des contrats de territoires pollutions diffuses

Situation Mars 2012



La part contractualisée de l'Agence de l'eau a été programmée dans son intégralité. Pour autant, l'Agence poursuit l'accompagnement de ce dispositif (1,814 M€).

Les 17 opérations programmées par la Région en 2011 (139 256 €) témoignent de la poursuite du soutien régional à l'animation et aux études des SAGE non approuvés. Les thématiques développées dans le Contrat Territorial de l'Agence de l'eau ayant été intégrées aux CRBV Erdre (2011-2013) et Layon Aubance (2010-2012) par exemple.

Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des Sage approuvés ou en cours d'approbation

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	13 850 000	5 278 930	13 800 130	99,6	3 365 942	8 346 283	60,3	3 608 798	43,2
Etat	0								
Région	13 850 000	5 278 930	13 800 130	99,6	3 365 942	8 346 283	60,3	3 608 798	43,2

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Concernant cette politique, il convient de définir l'engagement comptable de la Région : le montant « programmé » correspond au montant de la subvention régionale globale affectée par décision de la Commission permanente aux nouveaux Contrats Régionaux de Bassin Versant (CRBV).

Ce montant programmé intègre également les avenants et les éventuelles réductions d'enveloppe des CRBV en fin de contractualisation. Le niveau de programmation suivant cette logique, rapporté au montant global 2007-2013 (13,850 M€) est de l'ordre de 99,6 %.

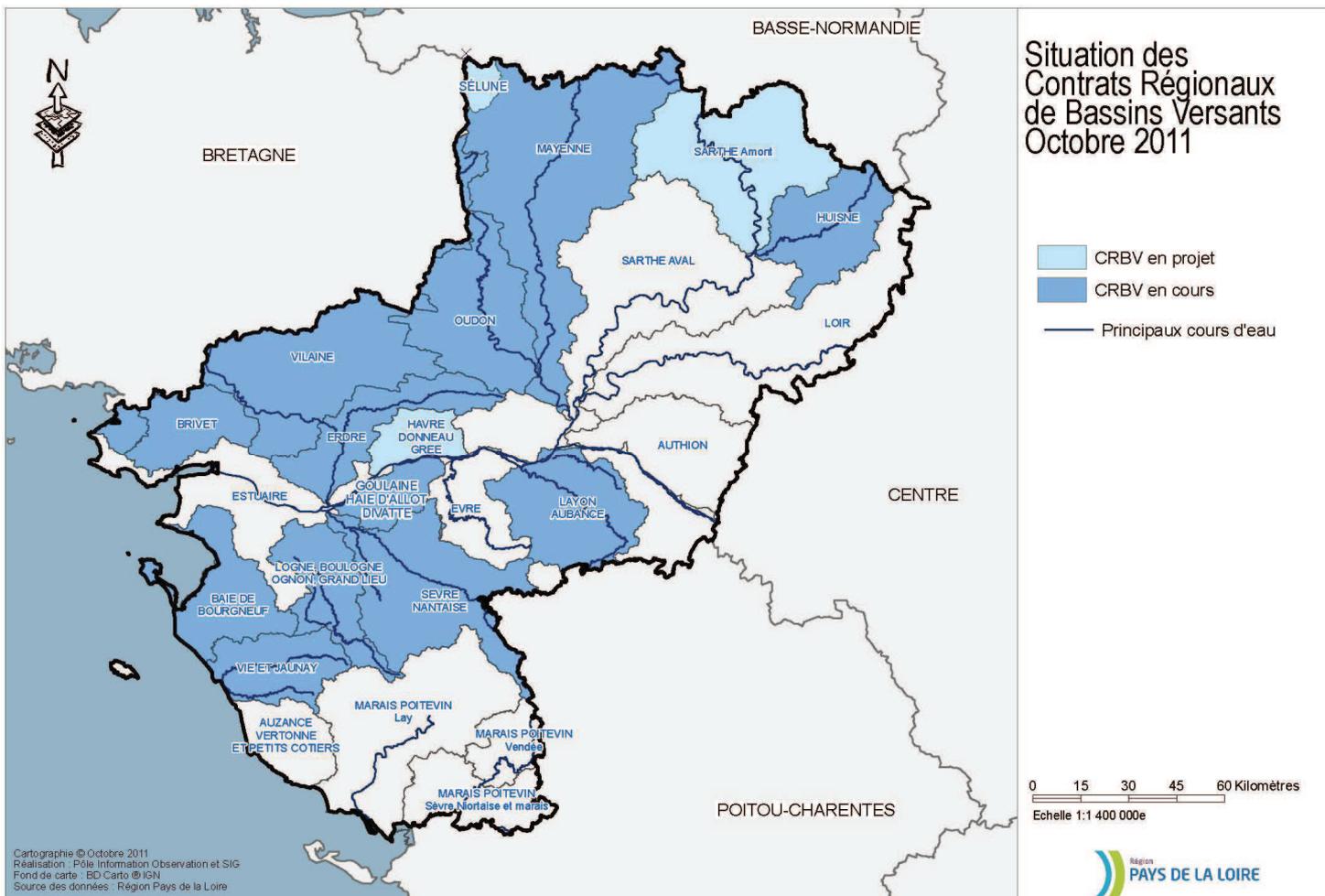
Le montant « engagé » correspond à l'engagement, sur l'enveloppe affectée, des actions des différents maîtres d'ouvrage (procédure retenue dans le logiciel de gestion PRESAGE). Le taux d'engagement, suivant cette logique, s'élève à 60,3 %.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'année 2011 a été très importante avec le renouvellement de trois contrats (Vilaine, Baie de Bourgneuf et Mayenne) et l'adoption de trois nouveaux contrats (CRBV Erdre, CRBV Vie et Jaunay et CRBV Goulaine-Divatte-Haie d'Allot).

Le dispositif régional des CRBV s'applique désormais aux SAGE suivants : Logne Boulogne Ognon Grandlieu, Oudon, Layon-Aubance, Baie de Bourgneuf, Vilaine, Sèvre nantaise, Mayenne, Huisne, Estuaire de la Loire (bassins versants du Brivet, de l'Erdre et de Goulaine - Divatte - Haie d'Allot) et Vie et Jaunay.

Le taux de programmation (99,6 %) est très satisfaisant. L'objectif régional de couverture de 52 % du territoire par des CRBV fixé pour 2012 aura été dépassé dès 2011 et devrait connaître une forte augmentation en 2012 et 2013 suite à l'approbation fin 2011 des SAGE Sarthe amont et des trois SAGE vendéens du marais poitevin, et au développement de nouveaux CRBV sur le territoire du SAGE estuaire.



II B2 - Restauration des rivières et des zones humides (contrat territorial pour l'Agence de l'eau)

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 700 000	5 228 196	19 662 095	99,8	5 228 196	19 662 095	99,8	8 638 586	43,9
Etat	18 200 000	4 940 870	18 200 000	100,0	4 940 870	18 200 000	100,0	7 828 706	43,0
Région	1 500 000	287 326	1 462 095	97,5	287 326	1 462 095	97,5	809 880	55,4

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les montants programmés par l'Etat sont engagés en totalité au titre de l'enveloppe contractualisée, ce qui démontre la dynamique d'engagement des porteurs de projet sur ce volet « milieux aquatiques ». Hors CPER, les crédits engagés s'élèvent à 644 796 €. Les actions portent sur plus de 300 opérations d'entretien et de réhabilitation de cours d'eau et zones humides faisant l'objet de contrats territoriaux milieux aquatiques ou multi thématiques. Ce volet revêt un caractère stratégique en Pays de la Loire vis-à-vis de la Directive cadre sur l'eau, car l'évaluation de l'état écologique des « masses d'eau » montre de grandes perturbations sur les paramètres hydro-morphologiques.

Les actions menées sur ce thème concernent : des études préalables à l'élaboration des contrats, des études de suivi, d'évaluation, ou de bilan, des études d'expertise sur les populations piscicoles, ou les aménagements d'ouvrages de franchissement, l'accompagnement financier des animateurs et techniciens de rivières et zones humides, les travaux de restauration et d'entretien du lit des berges et des ripisylves, l'amélioration de la continuité écologique, l'aménagement de frayères et de passes à poissons, les actions de lutte contre les espèces invasives (jussie, myriophylle...).

Les actions sur les milieux aquatiques inscrites dans le CPER des Pays de la Loire viennent en continuité et complémentarité des actions engagées dans le CPIER Plan Loire III. Une partie notable des opérations concerne les grands marais rétro littoraux (marais poitevin, marais breton, marais de Brière), qui nécessitent des méthodes d'investigation et des techniques d'interventions spécifiques, en particulier au niveau des nombreux ouvrages hydrauliques, pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement.

Parmi les opérations engagées, on retiendra en particulier pour 2011 :

- la mise en œuvre des actions des contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) dans l'estuaire de la Loire :

L'année 2011 a été une année particulièrement importante pour la reconquête des affluents et marais de l'estuaire de la Loire. Après plusieurs années d'études, 5 contrats territoriaux milieux aquatiques et un avenant au contrat « Grand-Lieu » se sont engagés sur ce secteur emblématique. L'ensemble de ces opérations s'élève à 15,5 M€ et l'aide de l'agence à 5,5 M€. Cette dynamique, répondant aux objectifs et priorités du SAGE estuaire de la Loire et du SDAGE permet d'appréhender la reconquête des milieux aquatiques (cours d'eau et marais) dans leur globalité, notamment avec l'appui d'une cellule ASTER (Animation, Suivi des Travaux En Rivière et milieux aquatiques), créée en 2011, au sein du GIP Estuaire de la Loire.

- le bassin de la Sèvre nantaise et les actions en faveur de la continuité écologique :

L'année 2011 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions programmées dans les 8 contrats, dont 7 sur la région Pays de la Loire, notamment sur le volet de la restauration continuité écologique. De nombreuses études et travaux sont en cours sur la Sèvre Nantaise, la Maine, la Sanguèze et la Moine. Les travaux de suppression du clapet de la Daunière sur la Maine et du clapet de la Chaloire sur la Moine réalisés en 2011 ont permis de rétablir la migration piscicole et diversifier les écoulements en amont. L'expérimentation d'ouverture des vannes en aval de la Sèvre Nantaise et de la Maine a été poursuivie. La mobilisation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise et des syndicats de rivières sur cette problématique a été récompensée en 2011 par la remise d'un Trophée de l'eau de l'Agence de l'eau.

- les travaux de suppression d'un plan d'eau sur l'Erve, à Sainte Suzanne (53) :

Réalisés sur le domaine public communal, ces travaux ont consisté à rétablir la continuité écologique de l'Erve par le démantèlement de plusieurs barrages et la suppression d'un plan d'eau. Cette opération prévoit également la remise en service du Grand Moulin en amont et le maintien d'un passage d'eau en aval au Moulin Neuf en aval. A travers ce projet, le syndicat du Bassin de l'Erve a donc su allier la valorisation du patrimoine historique de cette commune classée "plus beau village de France" et la reconquête du bon état des eaux. Ce projet a été récompensé aux Trophées de l'Eau 2011.

- l'équipement de 16 ouvrages de production hydroélectrique de la SHEMA (Société Hydraulique d'études et de mission d'assistance, filiale d'EDF) sur l'axe Mayenne :

Ces travaux ont consisté en l'installation de 15 turbines « ichtyophiles », pour la réduction des dommages liés au passage des anguilles qui descendent la rivière dans les turbines et de 16 passes à anguilles, pour permettre leur remontée.

Ces investissements illustrent la recherche des solutions à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre le maintien des usages (hydroélectriques dans le cas présent) et le respect des dispositions du SDAGE visant à rouvrir les rivières aux grands poissons migrateurs.

Au titre de la Région, sur les territoires de SAGE approuvés, sa participation concerne la restauration des rivières et des zones humides par le biais des CRBV. De nombreuses opérations d'arasement d'ouvrages comme sur la Moine (CRBV Sèvre Nantaise), sur la Jouanne et le Vicoin (CRBV Mayenne) ou sur les ouvrages hydrauliques de la Vie et du Jaunay (CRBV Vie et Jaunay) ont fait l'objet de subventions régionales. De plus, les inventaires de zones humides intégrés à la quasi-totalité des programmes d'actions CRBV financés par la Région ont permis de cartographier, de protéger et de mettre en valeur ces habitats dont le rôle dans la gestion intégrée de la ressource en eau et la protection de la biodiversité est essentiel.

Parallèlement au CRBV, la Région a souhaité maintenir son implication sur les territoires de SAGE non approuvés. En 2011, 32 opérations ont ainsi été soutenues au titre de la politique de la restauration des rivières et zones humides (en dehors des CRBV), pour un montant global d'aides de 287 326 €.

A ce titre, l'opération de suppression des travaux de suppression du déversoir du barrage de Pont Neuf à Sainte Suzanne sur l'Erve (53), l'étude préalable à la restauration des milieux aquatiques du Couasnon (72) ou les travaux de restauration des marais sur le SAGE Lay (85) permettent d'apporter un soutien aux maîtres d'ouvrages locaux dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique.

II B3 - Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 100 000	383 213	1 071 430	21,0	323 917	1 012 132	19,8	429 976	42,5
Etat	3 300 000	383 213	1 071 430	32,5	323 917	1 012 132	30,7	429 976	42,5
Région	1 800 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les principales opérations engagées concernent l'installation d'instruments de mesures volumétriques (débitmètres, compteurs sectoriels), la réalisation d'audits et de diagnostics sur des bâtiments publics, la recherche de fuites sur le réseau, la mise en place d'équipements hydro économes.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les opérations sur les économies d'eau menées en 2011 restent faibles et sont de même nature que celles des années précédentes. Le niveau d'engagement s'est légèrement accéléré par rapport aux premières années du contrat mais restent en dessous des objectifs.

II C - Energie et éco-développement

Rappel contexte/enjeux

La contribution à la lutte contre le changement climatique est, à la fois, une obligation partagée au regard des engagements internationaux de la France, un enjeu de développement économique et un facteur de valorisation du potentiel naturel et humain de la région. Transversal par nature, ce sujet concerne l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la région. Il convient en conséquence, d'abord, de structurer l'action, d'en définir et d'en répartir les contributions puis, pour une part importante, de lui donner corps dans d'autres domaines de l'intervention publique en complément de leurs objectifs propres. C'est le cas notamment des politiques de construction (principalement publiques), de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de formation professionnelle.

En ce sens, l'action vers l'énergie et le changement climatique constitue l'un des points d'appui essentiels d'une politique de développement durable qui doit être coordonnée avec les autres actions dans ce domaine, notamment celles du FEDER, du FEADER et des autres collectivités territoriales de la région. L'expérience acquise autant que les volontés conjointes de l'Etat, de l'ADEME et de la Région conduisent à considérer l'échelon régional comme le niveau pertinent d'organisation de ces actions qui ont vocation à mobiliser de multiples acteurs et des financements publics de diverses origines consacrant le présent contrat comme un catalyseur d'actions et d'acteurs.

Mise en œuvre

Documents d'application

Un accord cadre pluriannuel sur la période 2007-2013 a été signé entre l'Etat, la Région des Pays de la Loire et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) le 17 mars 2007 portant sur le montant global inscrit au CPER de 50 M€, 25 M€ pour l'ADEME et 25 M€ pour la Région. Il a fait l'objet de la convention d'application annuelle « énergie - éco développement 2011 » signée en avril 2011.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours, un avenant à l'accord cadre a été signé le 24 octobre 2011. Son suivi financier et technique sera assuré dans le cadre du comité technique de l'axe 2 (convention d'exécution signée le 15 septembre 2011).

Réunions du comité technique ou autres

Le comité technique de l'axe 2 a eu lieu le 8 septembre 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier	montants totaux	montants programmés	Montants programmés	% /	Montants engagés en	Montants engagés	% /	Montant mandatés	% /
Au 31/12/11	2007-2013	en 2011	cumulés	inscrits	2011	cumulés	inscrits	cumulés	eng.
Total	50 000 000	4 595 317	37 668 098	75,3	4 595 317	37 668 098	75,3	27 760 604	73,7
Etat	25 000 000	3 349 416	16 819 737	67,3	3 349 416	16 819 737	67,3	12 229 294	72,7
Région	25 000 000	1 245 901	20 848 361	83,4	1 245 901	20 848 361	83,4	15 531 310	74,5

II C1 – Etudes, conseil, animation

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 500 000	2 261 219	5 236 205	61,6	2 261 219	5 236 205	61,6	4 798 819	91,6
Etat	6 500 000	1 949 833	3 949 833	60,8	1 949 833	3 949 833	60,8	3 697 699	93,6
Région	2 000 000	311 386	1 286 372	64,3	311 386	1 286 372	64,3	1 101 120	85,6

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Cette mesure vise les actions structurantes de la contractualisation Energie - Ecodéveloppement de l'axe 2. Il s'agit d'y faire de la prospective, de l'évaluation mais aussi d'orienter l'action. L'animation nécessaire à la mobilisation des acteurs, pour réaliser les études et investissements soutenus dans les autres mesures, est également cofinancée sur cette ligne.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les conseillers de certaines chambres consulaires et des Espaces Info Energies de la région, les relais bois énergie au niveau départemental et régional ainsi que les chargés de mission des territoires engagés dans des plans climat énergie territoriaux volontaires, représentent une quarantaine d'équivalents temps plein.

II C2 – Performance énergétique

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	19 800 000	1 848 693	14 301 266	72,2	1 848 693	14 301 266	72,2	8 571 178	59,9
Etat	10 000 000	1 053 036	7 209 155	72,1	1 053 036	7 209 155	72,1	4 308 623	59,8
Région	9 800 000	795 657	7 092 111	72,4	795 657	7 092 111	72,4	4 262 555	60,1

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

La performance énergétique est l'enjeu majeur du Grenelle de l'Environnement. Elle concerne les bâtiments et les acteurs économiques. L'approche environnementale de l'urbanisme est aussi soutenue sur cette ligne.

Paradoxalement, pour la part Etat financée par l'ADEME, après plusieurs années très contraintes budgétairement sur l'efficacité énergétique, les demandes concernant la réhabilitation thermique dans le bâtiment ont baissé en 2011 et porté sur une soixantaine d'études. De même, une seule opération de travaux a été soutenue à l'issue de l'appel à projets régional visant les bâtiments d'hébergement pour personnes âgées. Les aides à la décision des acteurs économiques ont été soutenues à la même hauteur qu'en 2010.

En 2011, la Région a engagé 795 657 €. A titre d'exemples, on peut citer :

- 11 aides pour des diagnostics énergétiques chez des horticulteurs, pour un montant total de 18 825 € ;
- le soutien à 3 projets de méthanisation, pour un montant total de 0,600 M€ ;

- une aide à l'animation du plan de développement du séchage solaire de fourrage en grange, pour un montant de 6 500 €.

Appréciation qualitative de l'exécution

La convention Etat/ADEME-Région 2011 avait programmé le lancement par la Région d'un appel à projets sur les constructions neuves. Il est paru en juin 2011. Afin d'assurer un délai de réponse suffisant pour les candidats, la date de clôture pour le dépôt des dossiers était fixée le 15 décembre 2011. Les engagements sont donc reportés sur l'année 2012. 10 dossiers ont été reçus dans le cadre de l'appel à projets construction neuve.

II C3 - Energies renouvelables

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 800 000	59 889	16 113 891	90,5	59 889	16 113 891	90,5	13 075 482	81,1
Etat	6 000 000	59 889	4 313 891	71,9	59 889	4 313 891	71,9	3 422 050	79,3
Région	11 800 000	0	11 800 000	100,0	0	11 800 000	100,0	9 653 432	81,8

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Les opérations engagées visent des études et des investissements pour le développement des énergies renouvelables.

Les crédits Région étant épuisés, aucun projet n'a été financé en 2011 au titre du CPER.

S'agissant des crédits Etat, le budget alloué en 2011 dans le cadre de la contractualisation est faible par rapport aux années précédentes. Les moyens ont été focalisés sur la qualité des projets, avec une trentaine d'études soutenues financièrement.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le fonds chaleur de l'Etat mobilisant, hors contractualisation, des moyens conséquents pour les projets importants, cette mesure soutient de façon complémentaire essentiellement les projets plus modestes, mais souvent très structurants pour les territoires, comme par exemple quelques équipements pour la mobilisation du bois bocager ou forestier (grappin, tête d'abattage...), ainsi que des petites chaudières bois dans des équipements communaux (écoles...).

II C4 – Eco-développement

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 900 000	425 516	2 016 735	51,7	425 516	2 016 735	51,7	1 315 125	65,2
Etat	2 500 000	286 658	1 346 858	53,9	286 658	1 346 858	53,9	800 922	59,5
Région	1 400 000	138 858	669 877	47,8	138 858	669 877	47,8	514 203	76,8

Cette sous-mesure vise deux axes bien distincts : l'un concerne la production éco-responsable et notamment le management environnemental dans les entreprises et le développement de l'éco-conception, l'autre l'incitation à des consommations éco-responsables.

Une quarantaine d'opérations a été soutenue par l'Etat en 2011. Elles concernent les entreprises et essentiellement des démarches d'éco-conception et la mise en place de système de management environnemental. Le volet éco-consommation, sujet encore émergent, reste modeste, les sollicitations étant peu nombreuses.

Au titre de la convention Ecodéveloppement, 19 dossiers ont été financés par la Région en 2011 à hauteur de 138 858 €. Les aides individuelles attribuées se décomposent de la façon suivante : 2 systèmes de management environnemental (SME), 1 pré-diagnostic environnemental, 11 bilans carbone, 2 missions de croissance verte, 1 diagnostic éco-conception et 1 diagnostic RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). La Région a également soutenu un projet de R&D « POMER » pour un montant de 27 200 €.

Axe III - Accessibilité et transports

Contexte général / enjeux

Située à l'ouest de l'Europe, la région des Pays de la Loire dépend pour son développement économique de la qualité de ses liaisons avec les centres de décision et de consommation européens. Son ouverture océanique lui offre des facilités d'échanges économiques à grande échelle par voie maritime.

Les réalisations prévues pour l'amélioration des infrastructures ferroviaires et portuaires dans le présent contrat de projets témoignent de la volonté commune de l'Etat et de la Région de renforcer l'accessibilité des Pays de la Loire.

A mi-parcours de l'exécution du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, il était nécessaire d'ajuster le contenu de l'axe III afin de tenir compte de l'avancement des opérations, de leur degré de priorité et de l'évolution du contexte de mise en œuvre. Ces ajustements figurent dans l'avenant de révision à mi-parcours du CPER.

Réunions du comité technique

Le comité technique "transports" co-présidé par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et logement et le directeur des transports et déplacements de la Région s'est réuni les 12 avril et 23 septembre 2011.

Il rassemble les cofinanceurs, les maîtres d'ouvrages (RFF, SNCF, Grand Port Maritime de Nantes – Saint-Nazaire) et les préfetures de département. Ce comité traite des dossiers ferroviaires et portuaires.

Axe III - Accessibilité et transports
Etat d'avancement au 31 décembre 2011

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Etat						Région					
					Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
Accessibilité et transports		402 550 000	100 000 000	116 495 000	82 899 592	82,9	68 726 892	68,7	48 670 917	70,8	98 831 123	84,8	98 831 123	84,8	74 055 708	74,9
III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	72 724 592	81,0	65 551 892	73,0	45 909 233	70,0	88 706 123	83,4	88 706 123	83,43	70 715 708	79,7
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	10 175 000	100,0	3 175 000	31,2	2 761 684	87,0	10 125 000	99,5	10 125 000	99,51	3 340 000	33,0

III A - Transport ferroviaire

Rappel contexte/enjeux

Le système de transport doit, conformément aux orientations du CIICT du 6 mars 2006, répondre aux nouveaux besoins de mobilité liés à la croissance démographique (l'une des plus fortes en France, s'agissant des Pays de la Loire), à la périurbanisation et à de nouvelles pratiques de mobilité, avec le souci du moindre impact sur l'environnement.

Mise en œuvre

Documents d'application

Travaux

- Convention financière « réalisation » pluriannuelle de l'électrification de Nantes - La Roche sur Yon- Les Sables d'Olonne signée le 21 novembre 2005 toujours valide ;
- Convention générale de financement des travaux de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie signée le 29 septembre 2008 ;
- Convention financière bilatérale RFF / Etat relative à la première phase fonctionnelle de travaux de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie (tranche1) signée le 16 octobre 2008 ;
- Convention d'exécution du projet « Interface tram-train à Nantes » relative à l'élargissement du pont de La Jonelière signée le 12 mars 2009 ;
- Convention financière bilatérale Etat RFF relative aux deuxième et troisième phases fonctionnelles de modernisation de Nantes – Ste Pazanne – Pornic / St Gilles Croix de Vie signée le 28 avril 2009 (plan de relance) ;
- Convention de financement des voies 54/55 en gare de Nantes (dans le cadre de l'opération de réouverture de la ligne Nantes-Châteaubriant) signée le 8 juin 2009 (plan de relance) ;
- Convention bi latérale Etat RFF relative à l'élargissement du pont de La Jonelière signée le 18 juin 2009 ;
- Convention générale de financement relative à la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Nantes - Nort-sur-Erdre – Châteaubriant, phase réalisation signée le 18 juin 2009 ;
- Convention bilatérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 1 signée le 18 juin 2009 (plan de relance)
- Convention relative au financement de la phase Réalisation de l'opération des quais des voies n°52 et 53 en gare de Nantes, signée le 18 juin 2009 ;
- Convention relative au financement des études de projet et des travaux de création d'une voie d'évitement banalisée en gare de Chantenay, signée le 17 décembre 2009 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 2 signée le 18 novembre 2010 ;
- Convention bi latérale Etat SNCF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant signée le 21 septembre 2010 ;
- Avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie signé le 12 janvier 2011 ;

- Convention relative au financement des travaux de redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis signée le 1^{er} septembre 2011 ;
- Convention bi latérale État RFF relative au financement de la participation de l'État aux travaux de redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis signée le 1^{er} septembre 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 3 signée le 18 août 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 4 signée le 24 novembre 2011 ;
- Convention bi latérale Etat RFF concernant les travaux de réouverture de la ligne Nantes Châteaubriant tranche 5 signée le 24 novembre 2011.

Etudes

- Conventions financières « projet » des opérations : « voies 52 et 53 gare de Nantes » signée le 10 décembre 2007, « Nantes-Pornic-Saint Gilles-Croix de Vie » signée le 19 décembre 2007, « Nantes-Châteaubriant » signée le 14 décembre 2007 ;
- Conventions financières « études préalables » des opérations : « Liaison rapide Nantes Rennes » signée le 18 décembre 2008 (et son avenant signé le 18 mars 2010), « Liaison rapide Angers Laval Rennes » signée le 27 novembre 2008, « Transfert des installations ferroviaires de Nantes Etat au Grand Blottereau » signée le 28 novembre 2008, « Augmentation de la capacité de la ligne Nantes - Angers » signée le 1er décembre 2008, « Interface tram train : études de mixité des circulations » signée le 14 novembre 2008 et « Nantes – Bordeaux » signée le 3 décembre 2009 ;
- Convention relative au financement de l'étude d'Avant-projet/Projet du redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis et de l'étude exploratoire d'extension de la plateforme ferroviaire pour section de 3^{ème}/4^{ème} voies, signée le 10 décembre 2009 ;
- Convention relative aux études préalables à la DUP de la Liaison rapide Angers – Laval – Rennes, signée le 4 février 2010 ;
- Convention relative au financement des études d'avant-projet des opérations en gare de Nantes de "séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux" et de "Banalisation de la voie 2 Bordeaux", signée le 18 novembre 2010 ;
- Convention relative au financement des études de séparation et banalisation des flux sud est de la gare de Nantes signée le 18 novembre 2010 ;
- Convention bi latérale Etat/RFF relative aux études préalables à la DUP de la liaison Angers Laval Rennes, signée le 21 septembre 2010 ;
- Avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie signée le 12 janvier 2011 ;
- Convention bi latérale Région RFF relative au financement des études d'avant projet pour la création d'un terminus technique tram-train en gare de Clisson signée le 14 juin 2011 ;
- Convention relative au financement des études préalables au débat public de l'axe ferroviaire Nantes-Rennes, signée le 3 novembre 2011 ;
- Convention relative au financement de l'étude préliminaire liée au schéma directeur de la gare de Nantes, signée le 24 novembre 2011 ;
- Convention relative au financement des études d'avant-projet relatives au terminus d'Ancenis signée le 6 octobre 2011 ;
- Convention relative au financement d'une étude exploratoire pour l'amélioration de l'axe Caen-Le Mans-Tours, signée le 16 novembre 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	349 850 000	5 447 365	161 430 715		8 449 365	154 258 015		116 624 941	75,6
Etat	89 825 000	3 404 736	72 724 592	81,0	6 406 736	65 551 892	73,0	45 909 233	70,0
Région	106 320 000	2 042 629	88 706 123	83,4	2 042 629	88 706 123	83,4	70 715 708	79,7

III A1 - Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	70 300 000	0	70 300 000	100,0	0	70 277 300	100,0	68 815 304	97,9
Etat	18 612 000	0	18 612 000	100,0	0	18 589 300	99,9	18 013 244	96,9
Région	23 433 000	0	23 433 000	100,0	0	23 433 000	100,0	22 698 730	96,9
Autres collectivités	23 411 330	0	23 411 330	100,0	0	23 411 330	100,0	23 411 330	100,0
RFF	4 843 670	0	4 843 670	100,0	0	4 843 670	100,0	4 692 000	96,9

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux se sont achevés en 2008 ; la mise en service commerciale de l'opération a eu lieu le 14 décembre 2008.

Appréciation qualitative de l'exécution

L'avenant de révision à mi-parcours a prévu le redéploiement du reliquat financier de 2,6 M€ en faveur de la modernisation de la ligne Nantes – Bordeaux.

III A2 - Axe Le Mans - Angers - Nantes - Savenay - Saint-Nazaire - Redon

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	27 000 000	2 860 000	4 768 000	17,7	2 860 000	4 768 000	17,7	1 664 878	34,9
Etat	10 800 000	1 120 000	1 888 000	17,5	1 120 000	1 888 000	17,5	670 000	35,5
Région	10 800 000	1 180 000	1 936 000	17,9	1 180 000	1 936 000	17,9	630 000	32,5
RFF	5 400 000	560 000	944 000	17,5	560 000	944 000	17,5	364 878	38,7

Description des opérations programmées / engagées

Les études de capacité de l'axe Nantes-Angers se sont achevées courant 2010 ; elles ont permis d'affiner le programme des travaux à réaliser sur la base des scénarii de dessertes exprimés à différents horizons (2012 / 2015 / 2020 et 2025).

D'ores et déjà, ces études ont mis en avant la nécessité d'améliorer, à court terme, le système de

signalisation entre Nantes et Ancenis.

L'année 2011 a ainsi été marquée par le lancement des études d'avant-projet relatives au terminus technique d'Ancenis ; de même, la convention de réalisation du redécoupage du block de signalisation entre Nantes et Ancenis a été signée le 1^{er} septembre 2011. La mise en service de cette nouvelle signalisation est attendue pour décembre 2012.

Enfin, les études exploratoires d'extension de la plateforme en vue de la construction d'une 3^{ème}/4^{ème} voie se sont poursuivies en 2011 ; leur restitution finale est attendue pour début 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Une première restitution des études d'avant-projet relatives à l'aménagement d'un terminus technique à Ancenis est attendue pour l'été 2012 ; une convention relative au financement des études Projet pourrait ensuite être conclue entre les financeurs.

Concernant la section Nantes - Savenay - Redon / Saint-Nazaire, une convention portant sur le financement d'une étude préliminaire liée au projet d'augmentation de capacité de l'axe devrait être signé en 2012. D'une durée de 18 mois, cette étude permettra de préciser le programme des aménagements prioritaires à réaliser.

III A3 - Augmentation de la capacité de la gare de Nantes

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	24 100 000	394 520	14 901 120	61,8	394 520	14 901 120	61,8	7 841 343	52,6
Etat	9 210 000	0	5 426 774	58,9	0	5 426 774	58,9	2 913 385	53,7
Région	8 370 000	169 477	5 094 843	60,9	169 477	5 094 843	60,9	2 514 475	49,4
Nantes métropole	500 000	0	500 000	100,0	0	500 000	100,0	475 000	95,0
RFF	6 020 000	0	3 592 960	64,4	0	3 592 960	64,4	1 651 940	46,0
SNCF		225 043	286 543		225 043	286 543		286 543	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux d'aménagement des voies 52 et 53 se sont achevés en 2011 et ont fait l'objet d'une inauguration le 11 juillet 2011 simultanément aux voies 54 et 55 du tram-train Nantes-Châteaubriant. Ces voies permettent d'accueillir des TGV et des TER en provenance d'Angers.

En ce qui concerne l'opération de « Séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux », les études d'avant-projet ont été réalisées en 2011. Le but de cette opération est de limiter les croisements de trains entrant en gare et de pouvoir augmenter le nombre de mouvements vers le sud.

Enfin, concernant les travaux de réalisation d'une voie d'évitement banalisée en gare de Chantenay, les études d'exploitation ont mis en avant un intérêt relatif à cet aménagement.

L'année 2011 a également été l'occasion pour les partenaires de lancer la démarche d'actualisation du Schéma Directeur de la gare de Nantes (cf. III A10). Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Sur la base des conclusions des études d'avant-projet, les études de projet relatives à l'opération de « Séparation des flux sud Loire à la bifurcation de Bordeaux » pourront être lancées en 2012.

III A4 - Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Châteaubriant

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	%/ inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	%/ inscrits	Montant mandatés cumulés	%/ eng.
Total	147 490 000	6 870 016	126 452 348	85,7	18 449 836	100 819 354	68,4	72 414 932	71,8
Etat	36 795 000	1 845 000	36 795 000	100,0	4 847 000	29 645 000	80,6	15 214 757	51,3
Région	41 938 000	0	40 061 000	95,5	0	40 061 000	95,5	27 926 169	69,7
Autres collectivités (NM, CG 44)	47 757 000	3 185 668	47 757 000	100,0	11 763 488	29 274 006	61,3	29 274 006	100,0
Autres financeurs (FEDER)	21 000 000	1 839 348	1 839 348	8,8	1 839 348	1 839 348	8,8	0	

Au 31 décembre 2011, le Conseil général de la Loire-Atlantique a programmé 56 776 767 € pour un coût d'opération actualisé (en € courants) à 207 M€. Sa participation au titre du CPER est ainsi écartée, suivant le coût retenu au titre du CPER. Mandatements à hauteur de 21 664 830 €.

Nantes Métropole a engagé 3 149 254 € en 2011, portant à 7 609 176 € les crédits engagés. Mandatements à hauteur de 7 609 176 €.

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux d'infrastructure ont débuté en 2011 avec l'élargissement de mise au gabarit de la ligne ferroviaire, le renforcement de 9 ouvrages d'art et la dépose des voies. Ils se sont poursuivis avec la consolidation de la plateforme impliquant les terrassements, l'assainissement du linéaire et la construction de murs de soutènement lorsque nécessaire.

Ces travaux se poursuivront en 2012 avec la pose des poteaux caténaires puis la pose des voies, l'électrification, l'implantation de la signalisation et des installations de télécommunication de la ligne. Parallèlement, les passages à niveau seront aménagés et sécurisés. Les travaux relatifs à la réalisation des stations seront quant à eux engagés à compter du printemps.

Cette opération a fait l'objet d'une procédure « Grand projet » au titre du FEDER, approuvée par la Commission européenne le 30 juin 2010. 1 839 348,16 € ont été programmés et engagés en 2011.

En 2011, les trois dernières tranches de travaux ont été engagées par l'Etat pour un montant de 11,995 M€. Le total des engagements est atteint.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le calendrier défini en fin d'année 2010 est à ce jour respecté : les travaux se déroulent conformément au planning et doivent s'achever fin 2012. Le calendrier des essais dynamiques et des marches à blanc devrait conduire à une mise en service d'ici mi-2013.

III A5 - Desserte par moyen de transport collectif de l'aéroport de Notre Dame des Landes

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 310 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Etat	655 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	655 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Autres	5 000 000								

Le Syndicat mixte d'études de l'aéroport de Notre Dame des Landes a présenté, fin 2008, les études préliminaires du projet de liaison tram-train qui ont été réalisées sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le syndicat mixte aéroportuaire de Notre Dame des Landes s'est constitué le 1^{er} juillet 2011.

III A6 - Amélioration de la ligne Nantes-Ste Pazanne-Pornic/St Gilles Croix de Vie

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	51 000 000	0	50 608 659	99,2	234 519	49 906 523	97,9	48 161 780	96,5
Etat	8 000 000	0	8 000 000	100,0	0	8 000 000	100,0	7 525 464	94,1
Région	16 400 000	0	16 385 911	99,9	0	16 385 911	99,9	15 596 864	95,2
CG 44	8 300 000	0	8 300 000	100,0	0	7 875 786	94,9	7 875 786	100,0
CG 85	8 300 000	0	8 300 000	100,0	234 519	8 022 078	96,7	8 022 078	100,0
RFF	10 000 000	0	9 622 748	96,2	0	9 622 748	96,2	9 141 588	95,0

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux de voies et de quais ainsi que les travaux de signalisation ont été réalisés par RFF en 2009 et 2010. Les travaux de signalisation se sont achevés courant janvier 2011 avec la mise en exploitation du nouveau système de signalisation. La circulation inaugurale de la première phase des travaux financés au CPER a eu lieu le 31 mai 2011.

Un avenant n°1 à la convention de financement « phase réalisation » de la modernisation des lignes Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie, signé le 12 janvier 2011, a permis d'utiliser les reliquats de crédits pour :

- conduire des travaux supplémentaires sur la section entre Commequiers et Saint-Hilaire de Riez ; ceux-ci ont été réalisés en décembre 2010.
- financer les études de modernisation de la seconde phase. Les études d'avant-projet sont en cours et devraient s'achever à l'été 2012. D'ores et déjà, les études d'exploitation et socio-économiques sont achevées. L'étude sur la suppression simple des passages à niveau (PN) s'est achevée en 2011.

Appréciation qualitative de l'exécution

La question des modalités de financement de la suppression simple de PN suite à l'étude réalisée en 2011, devra être précisée en 2012.

Les études de projet de modernisation de la seconde phase pourraient être engagées en 2013 (CPER 2007-2013) et les travaux en 2014 (éventuel prochain CPER 2014-2020), sous réserve de l'engagement financier des partenaires.

III A7 – Amélioration de l'axe Nantes-Bordeaux

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	4 350 000	382 500	382 500	8,8	382 500	382 500	8,8	191 250	50,0
Etat	1 762 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	1 890 000	382 500	382 500	20,2	382 500	382 500	20,2	191 250	50,0
Autres collectivités (CG 44, CG 85)	à déterminer								

Description des opérations programmées / engagées

Une étude de diagnostic a été lancée en 2010 concernant l'axe Nantes-Bordeaux. Les conclusions ont été présentées lors du comité de pilotage du 5 mai 2011. Les partenaires ont demandé à RFF, maître d'ouvrage, de lancer des compléments d'études en particulier sur deux aspects : l'évaluation du potentiel de trafic (notamment pour les déplacements de bout en bout sur l'axe) et la faisabilité d'une mise en voie unique (sur tout ou partie de la section La Roche sur Yon – La Rochelle).

Par ailleurs, les études d'avant-projet pour la création d'un terminus technique tram-train en gare de Clisson ont été engagées suite à la signature d'une convention de financement le 14 juin 2011 entre la Région et RFF. Cette opération devrait permettre d'augmenter les allers-retours entre Nantes et Clisson tout en conservant de la capacité pour les circulations sur la totalité de l'axe Nantes-Bordeaux. D'une durée prévisionnelle de onze mois, elles devront être suivies des études de projet et des travaux pour une mise en service commerciale envisagée à l'horizon fin 2014.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les compléments d'études demandés par les partenaires sur l'amélioration de la ligne Nantes-Bordeaux et le niveau de service envisagé seront réalisés en 2012. Sur la base des conclusions de ces compléments, les études préliminaires (relatives notamment à l'amélioration de la signalisation au sud de la Roche sur Yon) pourront être lancées fin 2012.

III A8 - Interface tram-train à Nantes

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	14 300 000	537 712	3 474 907	24,3	730 737	3 114 032	21,8	2 886 166	92,7
Etat	1 000 000	0	999 260	99,9	0	999 260	99,9	955 260	95,6
Région	899 000	0	899 000	100,0	0	899 000	100,0	856 941	95,3
Autres collectivités ⁽¹⁾	à déterminer	537 712	1 576 647		730 737	1 215 772		1 073 965	88,3

⁽¹⁾ Nantes Métropole : programmation et engagements à hauteur de 977 147 € dont 537 712 € en 2011. Mandatements à 835 340 €.

Conseil général 44 : programmation à hauteur de 599 500 €. Engagements à hauteur de 238 625 € dont 193 025 € en 2011. Mandatements à 238 625 €.

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux d'élargissement du pont de la Jonelière, pour maintenir les circulations douces, ont été achevés à l'été 2011. Ils ont permis la réouverture de l'ouvrage aux piétons dès l'été 2011 et aux deux-roues fin 2011.

Les pôles d'échanges de Haluchère et Babinière sont actuellement en travaux pour une mise en service respectivement prévue fin 2012 et à l'horizon de la réouverture de la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant d'ici mi-2013.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les opérations relatives à l'interface tram-train sont achevées ou en voie d'achèvement. Le travail collaboratif entre les partenaires continuera pour améliorer les interfaces entre le tram-train et le tramway.

III A9 - Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	5 000 000	0	231 000	4,6	0	231 000	4,6	88 182	38,2
Etat	1 056 000	0	96 000	9,1	0	96 000	9,1	88 182	91,9
Région	à déterminer								
Autres collectivités ⁽¹⁾	à déterminer	0	135 000		0	135 000		0	0,0

⁽¹⁾ Nantes Métropole : programmation et engagements à hauteur de 0,135 M€ (0 € en 2011). Pas de mandatemets.

Description des opérations programmées / engagées

La convention de financement relative à la réalisation de l'étude pré-opérationnelle de configuration

ferroviaire future du site de Nantes Blottereau et à la libération du site ferroviaire de Nantes-Etat a été signée le 29 mai 2008. Cette étude est achevée.

Appréciation qualitative de l'exécution

Une convention de financement des études préliminaires qui comporte un volet « rebroussement » et « exploitation » sera proposée par RFF début 2012. Le coût de ces études est évalué à 0,500 M€. Le plan de financement n'est pas arrêté : le lancement des études est lié au transfert du CHU sur l'île de Nantes.

Les études devront se poursuivre pour préciser le programme de reconstitution.

III A10 - Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2010	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	A déterminer	750 388	1 421 427		750 388	1 421 427		830 221	58,4
Etat	1 935 000	439 736	907 558	46,9	439 736	907 558	46,9	528 942	58,3
Région	1 935 000	310 652	513 869	26,6	310 652	513 869	26,6	301 279	58,6
Autres collectivités	à déterminer								
Autres financeurs									

Description des opérations programmées / engagées

L'étude de faisabilité économique ainsi que les études préalables à la déclaration d'utilité publique de la liaison rapide Angers-Laval-Rennes sont désormais achevées. La déclaration d'utilité publique du projet a été prononcée le 12 mai 2011. La convention de financement des travaux a été signée le 13 juillet 2011, en mobilisant des crédits hors CPER.

Les études exploratoires concernant la création d'une nouvelle liaison Nantes – Rennes via l'aéroport de Notre Dame des Landes ont été lancées en 2009 et remises fin 2010. La convention d'application financière relative aux études préalables au débat public du projet de Nantes – Rennes / Sud Bretagne via Notre Dame des Landes a été signée en 2011.

Concernant l'axe Caen-Le Mans-Tours, une étude a été lancée en 2011 visant à apporter tous les outils d'aide à la décision nécessaires pour permettre de prendre les meilleures orientations possibles au projet. Cette étude, de niveau exploratoire, devra ainsi décrire précisément les principales caractéristiques attendues, notamment en matière de niveau d'infrastructures, afin de répondre aux fonctionnalités souhaitées par les partenaires aussi bien en termes de déplacements de personnes que de transport de marchandises. Elle se poursuivra en 2012.

Enfin, une convention relative au financement du schéma directeur de la gare de Nantes a été signée en 2011. Ce schéma a pour objectif de déterminer les travaux à réaliser, aux horizons de la LGV Bretagne – Pays de la Loire et à long terme, afin d'augmenter la capacité de la gare moyennant une optimisation de son exploitation et une évolution des infrastructures. Cette étude a également pour objet de conforter les choix d'investissements dans le cadre du CPER 2007-2013 et de préparer l'éventuel prochain CPER 2014-2020, avec la définition des opérations potentiellement réalisables à cet horizon. L'actualisation du schéma se poursuivra en 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

La mise en service de la liaison rapide Angers-Laval-Rennes est envisagée en 2017, en même temps que la LGV Bretagne Pays de la Loire.

Les pré-études fonctionnelles relatives à la nouvelle liaison Nantes – Rennes devront être réalisées en 2012 ; elles comporteront différents volets (volet trafic et socio-économie, volet technique, volet environnement et volet aménagement du territoire) et permettront d'étudier précisément les scénarii retenus, en vue de l'organisation d'un débat public en 2013.

Les études réalisées ou en cours permettront d'avoir le niveau de connaissances nécessaire à la préparation d'une future contractualisation.

III B – Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire

Rappel contexte/enjeux

Le projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire (GPMNSN) adopté par le Conseil de surveillance du 12 juin 2009 a redéfini les axes de développement économique et de développement spatial du port. Le projet d'extension sur le site de Donges-est a ainsi été abandonné au profit d'un projet d'extension plus en aval, correspondant aux trafics attendus, notamment des navires porte-conteneurs, nécessitant des tirants d'eau et un tirant d'air sous le pont de St Nazaire plus importants.

Au-delà de cette opération « phare », le projet de nouvelles installations doit garantir au GPMNSN la possibilité d'accroître le trafic de vrac et de liquides et de valoriser le réseau ferré portuaire.

Mise en œuvre

Documents d'application

Trois conventions d'exécution ont été signées le 27 décembre 2007 : allongement du terminal agro-alimentaire, réorganisation et développement du réseau ferré portuaire, adaptation du poste à liquides.

Une convention financière d'exécution du projet « d'extension de 350 m du poste 4 du terminal conteneur » a été signée le 13 décembre 2011 par la Région des Pays de la Loire et le Grand Port maritime.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	52 700 000	21 093 750	32 801 183	62,2	7 318 197	17 988 656	34,1	10 790 340	60,0
Etat	10 175 000	7 000 000	10 175 000	100,0	0	3 175 000	31,2	2 761 684	87,0
Région	10 175 000	7 000 000	10 125 000	99,5	7 000 000	10 125 000	99,5	3 340 000	33,0
CG 44	10 175 000	7 000 000	10 050 486	98,8	306 081	2 319 593	22,8	2 319 593	100,0
GPMNSN	22 175 000	93 750	2 450 697	11,1	12 116	2 369 063	10,7	2 369 063	100,0

III B1 - Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n° 1

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	8 200 000	18 750	7 597 163	92,6	163 816	6 938 312	84,6	6 178 312	89,0
Etat	2 050 000	0	2 050 000	100,0	0	2 050 000	100,0	1 700 000	82,9
Région	2 050 000	0	2 050 000	100,0	0	2 050 000	100,0	1 640 000	80,0
CG 44	2 050 000	0	2 050 000	100,0	159 849	1 405 932	68,6	1 405 932	100,0
GPMNSN	2 050 000	18 750	1 447 163	70,6	3 967	1 432 380	69,9	1 432 380	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Le chantier d'allongement se déroule en deux phases distinctes. Une première phase prévoit l'allongement de 90 m du quai existant et le renforcement d'une zone de test sur 3 secteurs des 180m de quais existants. Cette dernière zone permet de tester plusieurs techniques de renforcement et servira de retour d'expérience pour le lancement de la seconde phase de travaux (période d'observation de 2 ans permettant de qualifier les résultats de la remise à niveau de la zone de test avant de déployer la solution sur le reste de l'infrastructure).

La seconde phase qui consiste à renforcer une partie du quai existant de 180 m pour lui donner des caractéristiques techniques équivalentes à l'extension a été engagée en 2011 et se terminera en 2012.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le chantier est conforme aux prévisions d'avancement respectant le budget. Les travaux, aujourd'hui en cours, devraient être achevés mi 2012.

III B2 – Extension du terminal conteneurs de dimension européenne

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	40 000 000	21 000 000	21 000 000	52,5	7 000 000	7 000 000	17,5	800 000	11,4
Etat	7 000 000	7 000 000	7 000 000	100,0	0	0	0,0	0	0,0
Région	7 000 000	7 000 000	7 000 000	100,0	7 000 000	7 000 000	100,0	800 000	11,4
CG 44	7 000 000	7 000 000	7 000 000	100,0	0	0	0,0	0	0,0
GPMNSN	19 000 000	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0

Description des opérations programmées / engagées

Cette opération est financée grâce au redéploiement à mi-parcours des crédits prévus initialement dans le CPER pour l'extension de Donges Est, opération désormais abandonnée.

En effet, le développement du trafic conteneurisé, réalisé avec des navires de plus grand tonnage et de plus grande longueur nécessite d'améliorer à court terme les conditions techniques d'accueil des grands navires porte-conteneurs (longueur de 300 à 350 m). L'allongement de 350 m du poste 4 du terminal conteneur existant permettra d'offrir un linéaire total de 600 m rectilignes, capable de recevoir

simultanément deux grands navires. Cette opération constitue une première phase de développement du terminal conforme aux fonctionnalités visées sur le long terme dans le projet stratégique.

La construction du nouveau linéaire de quai de 350 m est évaluée à 40 M€. Elle représente une tranche fonctionnelle de l'opération globale estimée à 70 M€.

Appréciation qualitative de l'exécution

La rédaction de la convention cadre d'exécution du projet a été finalisée fin 2011 ; elle devrait être signée début 2012 par les partenaires.

III B3 - Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 500 000	75 000	3 499 750	100,0	154 381	3 346 074	95,6	3 107 758	92,9
Etat	875 000	0	875 000	100,0	0	875 000	100,0	811 684	92,8
Région	875 000	0	875 000	100,0	0	875 000	100,0	700 000	80,0
CG 44	875 000	0	875 000	100,0	146 232	788 175	90,1	788 175	100,0
GPMNSN	875 000	75 000	874 750	99,97	8 149	807 899	92,3	807 899	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Cette opération prévoit un bouclage ferroviaire des terminaux de Montoir par la construction d'une nouvelle voie parallèle à la RD100 et reliée d'une part au faisceau d'accès au terminal à marchandises diverses et conteneurs de Montoir et d'autre part au faisceau du Priory.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les travaux d'infrastructure sont aujourd'hui achevés. En attente de la présentation du décompte général définitif par le Grand Port.

III B4 - Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vrac

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	0	704 270	70,4	0	704 270	70,4	704 270	100,0
Etat	250 000	0	250 000	100,0	0	250 000	100,0	250 000	100,0
Région	250 000	0	200 000	80,0	0	200 000	80,0	200 000	100,0
CG 44	250 000	0	125 486	50,2	0	125 486	50,2	125 486	100,0
GPMNSN	250 000	0	128 784	51,5	0	128 784	51,5	128 784	100,0

Description des opérations programmées / engagées

Les travaux d'adaptation du poste à liquides prévoyaient la mise en œuvre d'équipements permettant de relier le poste à liquides de Montoir au poste de l'Arceau. Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le chantier est terminé conformément au calendrier initial, pour un montant largement inférieur au budget prévisionnel car le choix final de tracé a permis d'économiser plusieurs passages souterrains. En attente de la présentation du décompte général définitif par le Grand Port.

Axe IV – Développement territorial et cohésion sociale

Rappel du contexte et enjeux

Cette quatrième partie du contrat est principalement destinée à soutenir les grands projets portés par les collectivités et les opérations localisées ayant vocation à s'inscrire dans une convention signée avec un territoire.

Dans la continuité du diagnostic, les principaux enjeux sont de répondre aux évolutions démographiques et économiques favorables mais aussi à l'insuffisante visibilité de la région des Pays de la Loire à l'échelle européenne et internationale.

En termes d'aménagement du territoire, il s'agit de renforcer l'attractivité régionale tout en préservant l'équilibre infrarégional existant.

Ainsi les objectifs stratégiques partagés, énoncés dans ce volet territorial du CPER, sont triples :

- intervenir sur les investissements structurants, notamment sur ceux ayant un fort impact sur l'attractivité de la région vis-à-vis de l'extérieur ;
- répondre aux besoins des ligériens et renforcer la cohésion sociale par le maillage d'équipements et de services de proximité dans des domaines prioritaires tels que l'emploi, l'hébergement des personnes âgées et les services de santé ;
- soutenir les démarches de projets territoriaux, notamment dans les zones côtières, et développer l'observation économique et sociale afin de pouvoir disposer d'outils de veille et d'aide à la décision.

Le programme d'investissements 2007-2013 porte sur les équipements structurants liés aux fonctions métropolitaines, au développement durable des agglomérations et des pôles intermédiaires régionaux. Sont également pris en compte les territoires spécifiques liés d'une part, aux grands projets nationaux (aéroport de Notre-Dame-des-Landes et Val de Loire) et d'autre part, au caractère insulaire et éloigné de l'île d'Yeu.

Les équipements de proximité dans les domaines de l'emploi et de la santé ainsi que divers autres équipements ayant une vocation intercommunale sont des actions prioritaires du développement territorial. Le développement des TIC constitue un élément important du programme. Enfin, sont inclus également l'observation et l'étude portant sur les différents thèmes du CPER.

Axe IV - Développement territorial et cohésion sociale
Etat d'avancement au 31 décembre 2011

CPER 2007-2013		Montant total	Etat total	Région total	Etat						Région					
					Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	Programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
					c	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
IV Développement territorial et cohésion sociale		233 747 000	80 277 000	135 060 000	49 813 679	62,1	45 240 094	56,4	24 117 628	53,3	114 031 124	84,4	101 518 852	75,2	57 722 036	56,9
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	20 383 572	63,7	18 591 044	58,1	11 953 297	64,3	60 308 594	97,1	59 338 994	95,6	33 350 316	56,2
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	14 508 083	64,0	14 508 083	64,0	6 129 418	42,2	46 807 412	79,2	35 830 444	60,6	20 112 626	56,1
IV C	Accompagnement des projets de territoires	36 950 000	19 800 000	8 070 000	12 069 265	61,0	9 299 734	47,0	4 264 210	45,9	3 982 796	49,4	3 822 796	47,4	2 278 430	59,6
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	1 619 001	54,0	1 607 475	53,6	941 580	58,6	1 456 475	48,5	1 231 126	41,0	774 042	62,9
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	1 233 758	44,1	1 233 758	44,1	829 123	67,2	1 475 848	52,7	1 295 493	46,3	1 206 622	93,1

IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations

Rappel contexte/enjeux

L'Etat et la Région sont convenus de soutenir le développement de projets d'envergure nationale et internationale, portés par la « métropole atlantique Nantes-Saint-Nazaire » et les deux autres grandes agglomérations de plus de 150 000 habitants : « Angers Loire Métropole » et « Le Mans Métropole ».

A également été prévu le renforcement de l'attractivité des cinq agglomérations de la région de plus de 50 000 habitants que sont Laval en Mayenne, Saumur et Cholet en Maine-et-Loire, Cap-Atlantique en Loire-Atlantique et le pôle urbain de La Roche-sur-Yon en Vendée.

A ce titre, cette mesure comporte les cinq sous-mesures suivantes :

- le soutien de la dimension européenne de la métropole Nantes-Saint-Nazaire ;
- le développement de l'attractivité de la métropole angevine ;
- la consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans ;
- le renforcement des autres agglomérations - Laval, Saumur, Cholet, Cap-Atlantique - et le pôle urbain de La Roche-sur-Yon ;
- le soutien à l'ingénierie territoriale.

Mise en œuvre

Documents d'application

Cette action est mise en œuvre par des conventions-cadre territoriales cosignées entre l'Etat, la Région et l'EPCI qui précisent le programme d'opérations soutenues.

Les neuf conventions territoriales ont été signées en 2008 avec les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Cap Atlantique, Angers, Cholet, Saumur, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon et transmises les 28 juillet et 1^{er} décembre 2008 à la DATAR.

Pour l'Etat, chaque opération fait ensuite l'objet d'un engagement spécifique par une convention financière. Un engagement de 33,2 M€ est inscrit sur cette mesure : un financement du FNADT de 29 M€ auquel s'ajoute 1 M€ du centre national de développement du sport (opération 24H du Mans) et 2 M€ du ministère de la culture pour le CEFEDM de Nantes ainsi qu'un engagement complémentaire de 1,2 M€ pour l'Ile d'Yeu.

Pour la Région, les opérations sont inscrites dans les contrats régionaux d'agglomération ou les contrats régionaux de développement des territoires et font l'objet d'engagements spécifiques au fur et à mesure de leur avancement.

Réunions du comité technique

Le comité technique régional du développement territorial et de la cohésion sociale ne s'est pas réuni en 2011 (réunion programmée le 9 février 2012).

La sous-commission « sport » ne s'est pas réunie en 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	103 410 000	11 439 542	80 692 166	78,0	15 622 032	77 930 038	75,4	45 303 613	58,1
Etat	32 000 000	3 029 825	20 383 572	63,7	3 237 296	18 591 044	58,1	11 953 297	64,3
Région	62 080 000	8 409 717	60 308 594	97,1	12 384 736	59 338 994	95,6	33 350 316	56,2

En 2011, l'Etat a programmé 2,900 M€ sur cette mesure.

Au 31 décembre 2011, l'Etat a engagé globalement 18 460 219 € sur la mesure « *fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations* », soit 57 % des engagements 2007-2013 prévus dont :

- 947 132 € au titre du CNDS (Comité national du développement du sport) pour le circuit des 24 Heures du Mans ;
- 17 513 087 € au titre du FNADT (Fonds national d'aménagement du territoire) pour les projets suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
ANGERS Parc du végétal Terra Botanica - Etudes	Conseil général du Maine-et-Loire	2007	442 502,00 €
ANGERS Parc du végétal Terra Botanica - Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2008	1 334 000,00 €
ANGERS Parc du Végétal Terra Botanica – Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2009	1 672 000,00 €
ANGERS Parc du Végétal Terra Botanica – Etudes et travaux	Conseil général du Maine-et-Loire	2010	551 498,00 €
ANGERS Parc des Expositions	Ville d'Angers	2009	1 260 000,00 €
SAUMUR - Pôle d'échange multimodal de Saumur – programmé = 160 360 €	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2008	159 700,00 €
SAUMUR – Pôle d'échange multimodal de Saumur	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	89 640,00 €
SAUMUR – Théâtre – 1 ^{ère} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	100 000,00 €
LE MANS - Création d'une "Maison de la Forêt" - domaine de l'Arche de la Nature	Communauté urbaine du Mans	2008	300 000,00 €
LE MANS - Théâtre des Jacobins	Ville du Mans	2009	1 700 000,00 €
LE MANS – Liaisons douces	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2010	200 000,00 €
NANTES - Tripode	SAMOA	2009	3 000 000,00 €
NANTES – Les Mondes Marins	Nantes Métropole	2011	2 000 000,00 €
SAINT-NAZAIRE – Pôle d'échange multimodal - Etudes	Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire	2010	700 000,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
	(CARENE)		
SAINT-NAZAIRE – Pôle d'échange multimodal - Travaux	Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)	2011	800 000,00 €
PORNICHET – Tribune hippodrome	CARENE	2010	700 000,00 €
PORNICHET – Parc paysager	CARENE	2010	300 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Etudes	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	40 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis – 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération du Choletais	2010	1 960 000,00 €
Ingénierie territoriale - Etude diagnostic sur le tourisme d'affaires	Nantes métropole	2008	29 725,00 €
Ingénierie territoriale - Etude pour la mise en œuvre d'une politique de développement touristique	Communauté de communes Erdre et Gesvres	2008	21 288,00 €
Ingénierie territoriale - Etude stratégique de développement économique du Pays d'Ancenis	Communauté de communes du Pays d'Ancenis	2010	49 500,00 €
Ingénierie territoriale – Etude desserte routière de Notre Dame des Landes	Centre d'études techniques de l'Ouest (CETE)	2010	25 000,00 €
Ingénierie territoriale – Elaboration du schéma des circulations douces sur le territoire de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres	2010	39 634,00 €
Ingénierie territoriale – Territoire du Choletais : étude de définition de l'offre de services de l'Institut Européen de l'Enfant	Institut européen de l'enfant	2010	18 600,00 €
Ingénierie territoriale – Assistance à maîtrise d'ouvrage	IRT Jules Verne	2010	20 000,00 €
	TOTAL		17 513 087 €

Six agglomérations sur neuf ont ainsi programmé des opérations.

La Région n'a pas individualisé l'enveloppe inscrite au titre de cette mesure. L'individualisation des financements par agglomération se fait au fur et à mesure de l'inscription des programmes d'actions dans les contrats régionaux d'agglomérations (CRA).

Au total, la Région a programmé 60 308 594 € au titre de cette mesure dont 8 409 717 € en 2011 et a engagé 59 338 994 € dont 12 384 736 € en 2011 :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
NANTES - Aménagement des espaces publics du Tripode	SAMOA	2010	1 000 000,00 €
NANTES – La Fabrique	Ville de Nantes	2010	2 508 361,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
NANTES – le stade couvert d'athlétisme	Nantes Métropole	2010	2 900 000,00 €
NANTES – le stade couvert d'athlétisme	Nantes Métropole	2011	600 000,00 €
NANTES - PEM Haluchère Babinière	Nantes Métropole	2011	5 348 789 ,00 €
SAINT-NAZAIRE – le Théâtre	Ville de Saint-Nazaire	2010	3 160 400,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM (étude)	CARENE	2009	35 880,00 €
ANGERS – Parc des expositions	Ville d'Angers	2009	1 000 000,00 €
ANGERS – Parc des expositions	Ville d'Angers	2010	900 000,00 €
ANGERS – station de dépollution de la Baumette	Angers Loire Métropole	2009	2 069 952,00 €
ANGERS – Biopôle/construction d'une unité de tri biologique	Angers Loire Métropole	2009	3 000 000,00 €
ANGERS – Biopôle/construction d'une unité de tri biologique	Angers Loire Métropole	2011	239 935,00 €
ANGERS - Parc du végétal Terra Botanica	Conseil général du Maine-et-Loire	2007	8 300 000,00 €
LE MANS – Espace culturel des Jacobins	Ville du Mans	2009	5 100 000,00 €
LE MANS – l'Arche de la nature	Le Mans Métropole	2010	270 000,00 €
LE MANS – construction d'un nouveau stade	Ville du Mans	2009	1 760 000,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (circuit de Maison Blanche et virage du garage vert)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2007	1 110 993,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (centre médical pour les spectateurs)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2009	200 000,00 €
LE MANS – circuit des 24 heures du Mans (terrain de karting, liaisons piétonnes et douces)	Syndicat mixte du circuit des 24 Heures du Mans	2011	189 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2009	3 000 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2010	1 767 140,00 €
LA ROCHE SUR YON – études Pentagone	Ville de la Roche sur Yon	2011	556 806,00 €
CHOLET - Espace Saint Louis	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	4 977 305,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2009	500 000,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2010	900 000,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
LA BAULE – pôle équestre	Ville de La Baule	2009	297 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	1 500 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	3 975 019,00 €
SAUMUR - PEM	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2010	57 083,00 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2010	29 186,20 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2011	17 661,80 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet des aménagements)	RFF	2010	174 262,00 €
CHATEAUBRIANT – PEM (réalisation)	CCC	2010	161 270,00 €
SABLES D'OLONNE – PEM (étude de faisabilité)	Ville Sables d'Olonne	2011	16 000,00 €
ANCENIS – PEM (1 ^{ère} phase)	Ville d'Ancenis	2010	123 012,00 €
ANCENIS – PEM (étude d'initialisation)	Ville d'Ancenis	2011	12 000,00 €
LAVAL – PEM	RFF/SNCF/Ville de Laval	2011	75 250,00 €
SAVENAY – PEM (étude préliminaire travaux 1 ^{ère} phase)	RFF	2011	20 000,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	CC Loire et Sillon	2010	80 884,00 €
TIERCE – PEM (étude de faisabilité)	CC Loire et Sarthe	2010	8 150,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études et travaux)	RFF/SNCF/Ville de Sablé	2011	1 334 275,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP-Pro)	RFF/SNCF	2009	63 380,00 €
	TOTAL		59 338 994 €

IV A1 - Soutien de la dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	11 700 000	3 400 000	18 168 761		3 400 000	17 668 761		10 155 174	
Etat	9 500 000	2 800 000	7 500 000	78,9	2 800 000	7 500 000	78,9	4 329 402	57,7
Région	Financement non individualisé	600 000	10 668 761		600 000	10 168 761		5 825 772	57,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale de Nantes Métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 5 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : Ile de Nantes (les Mondes marins) et Euronantes (espaces publics du Tripode).

Au cours de l'exercice 2011, 2 M€ de crédits FNADT ont été engagés et 0,872 M€ ont été mandatés pour l'opération des Mondes Marins. Ce projet, porté par Nantes Métropole, consiste en la construction d'un carrousel géant qui s'organise sur plusieurs niveaux, mettant en scène des « machines extraordinaires Julevernesques », faisant office de nacelles accessibles au public.

Au 31 décembre 2011, l'intégralité de l'enveloppe de crédits FNADT a été engagée.

Région :

Au titre du Contrat Régional d'Agglomération de Nantes Métropole, approuvé en décembre 2009, deux opérations ont été fléchées au titre du CPER : l'aménagement des espaces publics du nouveau quartier du Tripode (1 M€) et la Fabrique (2 508 361 €).

Au 31 décembre 2011, ces deux opérations sont engagées en totalité. En 2011, elles ont fait l'objet de mandatements à hauteur de 1 691 304 €, soit au total 3 006 689 €.

La construction du stade couvert d'athlétisme de Nantes bénéficie d'un soutien régional au titre des grands équipements.

En 2011, un complément d'aide (0,600 M€) a été engagé, soit au total 3,500 M€ de crédits engagés au 31 décembre 2011. L'opération globale a été mandatée à hauteur de 1,050 M€.

- Convention territoriale de la CARENE (Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire) signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 2,500 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : la restructuration du quartier d'affaires de la ville de Saint-Nazaire et le projet « hippodrome » de la ville de Pornichet.

En 2011, l'Etat a engagé 0,800 M€ pour l'opération « Pôle d'échange multimodal de Saint-Nazaire / phase travaux ». Le PEM pour objectif d'améliorer l'organisation des flux de circulation de tous les types d'usagers (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos, bus, taxis) et permettant un accès plus aisé à la gare.

Au 31 décembre 2011, l'intégralité de l'enveloppe de crédits FNADT a été engagée.

Région :

Au titre du Contrat Régional d'Agglomération de la CARENE approuvé en novembre 2009, deux opérations ont été fléchées au titre du CPER : le pôle d'échange multimodal (0,500 M€) et le théâtre (1,500 M€).

Des dotations complémentaires, fléchées au titre des grands équipements, ont été accordées pour le théâtre de Saint-Nazaire (1 660 400 €).

Au 31 décembre 2011, l'intégralité des crédits pour le théâtre a été engagée : les mandatements 2011 se sont élevés à 1 104 923 €, soit 1 769 084 € au total.

- CEFEDM - centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique

La construction de nouveaux locaux pour le CEFEDM avait été inscrite au CPER avec un financement cumulé Etat-Région de 3,080 M€ (Etat - Ministère de la culture pour 2 M€, Région pour 1,080 M€).

Compte tenu de la réforme « Licence-Master-Doctorat » de l'enseignement supérieur du spectacle vivant, le CEFEDM doit intégrer un établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Pôle d'enseignement supérieur du spectacle vivant ». Ce dossier s'intègre dans une réflexion menée conjointement entre les services de l'Etat (Bretagne et Pays de la Loire) et les collectivités territoriales (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Villes d'Angers, Nantes et Rennes). L'EPCC a été créé en novembre 2011. Le transfert du CEFEDM est prévu pour décembre 2012.

Le dossier est piloté par la Ville de Nantes qui est maître d'ouvrage de la construction sur l'île de Nantes. En effet, le projet de bâtiments fera l'objet de mutualisations avec les activités Conservatoire à rayonnement régional. L'emplacement du bâtiment se situera aussi à proximité d'un auditorium intégré au programme du Lycée de l'île de Nantes ayant vocation à accueillir des répétitions de l'Orchestre national des Pays de la Loire dont la maîtrise d'ouvrage est à la Région. Le conseil municipal du 7 octobre 2011 a validé le projet. La fin des travaux est prévue à l'été 2015 pour une rentrée en septembre 2015.

Le calendrier de réalisation du projet devrait être compatible avec les délais du CPER, à savoir un engagement des crédits Etat et Région avant le 31 décembre 2013.

IV A2 - Développement de l'attractivité de la métropole angevine

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	7 000 000	239 935	22 509 887		239 935	20 769 887		19 869 887	
Etat	7 000 000	0	7 000 000	100,0	0	5 260 000	75,1	5 260 000	100,0
Région	Financement non individualisé	239 935	15 509 887		239 935	15 509 887		14 609 887	94,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale d'Angers Loire Métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 7 M€ de FNADT pour deux grands projets d'aménagements métropolitains : Terra Botanica (4 M€) et le parc des expositions à Angers (3 M€).

Terra Botanica

Au 31 décembre 2011, l'Etat a soldé l'intégralité de sa participation.

Parc des expositions

Ces crédits ont pour finalité de financer la restructuration de la salle Amphitéa 4000, notamment la création d'un nouveau hall d'accueil et de loges supplémentaires, le remplacement des gradins existants et la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Au 31 décembre 2011, les crédits engagés à hauteur de 1,260 M€ sont entièrement mandatés.

Région :

Au titre du Contrat régional d'agglomération d'Angers Loire Métropole, trois opérations sont inscrites au titre du CPER, à savoir : le parc des expositions (1 M€ CRA et 0,900 M€ au titre des mesures crise), la station de dépollution de la Baumette (2 069 952 €) et Biopôle – construction d'une unité de tri biologique (3 M€).

En 2011, un complément d'aide (239 935 €) a été voté, engagé et mandaté pour Biopôle.

Toutes les opérations sont soldées pour l'agglomération d'Angers, sauf les 0,900 M€ supplémentaires pour le parc des expositions.

Pour rappel, concernant le projet « Terra Botanica », la Région a soldé la totalité de sa participation (8,300 M€).

IV A3 - Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	%/ inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	%/ inscrits	Montant mandatés cumulés	%/ eng.
Total	14 710 000	189 000	11 829 993		396 471	11 778 125	80,1	7 089 163	60,2
Etat	5 000 000	0	3 200 000	64,0	207 471	3 148 132	63,0	1 145 067	36,4
Région	Financement non individualisé	189 000	8 629 993		189 000	8 629 993		5 944 096	68,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

- Convention territoriale Le Mans métropole signée le 15 juillet 2008

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 4 M€ de FNADT pour quatre projets d'aménagements métropolitains (la Maison de la Forêt, le centre culturel des Jacobins, les liaisons douces du circuit des 24 Heures, les études pour la création de la 2^{ème} ligne de tramway et bus à haut niveau de services (BHNS) en substitution de l'aménagement du campus technologique suite à la révision à mi-parcours du CPER), ainsi qu'un soutien du CNDS d'1 M€ pour le circuit des 24 heures du Mans.

Au 31 décembre 2011, l'Etat a engagé 2,2 M€ de FNADT, soit 55 % du prévisionnel.

Région :

Au titre du CRA de Le Mans Métropole, trois opérations sont inscrites au titre du CPER : la création de l'Espace culturel des Jacobins (1,700 M€), l'Arche de la Nature – création d'une maison de la Forêt (0,270 M€), le Pôle d'excellence sportive du Mans – construction d'un nouveau stade, phase 1 (1,760 M€).

Au titre des équipements structurants, l'Espace culturel des Jacobins a bénéficié d'une dotation complémentaire de 3,400 M€ répartie ainsi :

- 2,400 M€ pour le théâtre ;
- 0,500 M€ pour l'espace cinématographie ;
- 0,500 M€ pour les espaces culturels d'accompagnement.

Au 31 décembre 2011, toutes ces opérations sont engagées. Les mandatements s'élèvent à 4,480 M€.

Le circuit des 24 heures du Mans :

Trois opérations présentées par le syndicat mixte des 24 heures du Mans dans le cadre du programme de rénovation du circuit inscrit au CPER ont été programmées :

- le réaménagement du circuit de Maison Blanche, d'un montant de 3 608 279 € pour laquelle la sous commission a acté l'affectation de 337 013 € au titre du CNDS pour l'Etat et de 505 519 € pour la Région. Cette opération est désormais soldée.

- le réaménagement du virage du garage vert, d'un montant total de 4 323 078 € ; pour lequel il a été acté la participation de la Région à hauteur de 605 474 € et du CNDS pour l'Etat à hauteur de 403 649 €. Cette opération est également soldée.
- la création d'un centre médical pour les spectateurs. Le coût total du projet est de 0,925 M€. La Région a engagé sa participation de 0,200 M€ (mandatements en 2011 à hauteur de 164 103,06 €). Cette opération a fait l'objet d'une décision d'attribution par le CNDS lors du Conseil d'administration du 25 mai 2010 pour un montant de 259 338 €.

Le CNDS a mandaté 207 470 € le 16 novembre 2011 pour la création du centre médical pour les spectateurs.

En 2011, la Région a fait valoir le reliquat de son engagement au titre du CPER (0,189 M€) sur les opérations suivantes : l'aménagement du terrain du karting et les liaisons piétonnes et douces. L'opération est soldée.

IV A4 - Renforcement des autres agglomérations (Laval, La Roche sur Yon, Cholet, Cap-Atlantique, Saumur, autres pôles d'échanges multimodaux)

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	17 000 000	7 480 782	27 849 953		11 455 801	27 379 693	161,1	8 003 901	29,2
Etat	9 500 000	100 000	2 350 000	24,7	100 000	2 349 340	24,7	1 033 340	44,0
Région	Financement non individualisé	7 380 782	25 499 953		11 355 801	25 030 353		6 970 561	27,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les conventions territoriales ont été signées en 2008 avec Laval, La Roche sur Yon, Cholet, Cap-Atlantique et Saumur.

Etat :

Sur le volet territorial, l'Etat a prévu un soutien financier d'un montant de 9,500 M€ de FNADT pour ces cinq agglomérations. Au 31 décembre 2011, 2 349 340 € ont été engagés :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
SAUMUR - Pôle d'échange multimodal de Saumur - programmé = 160 360 €	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2008	159 700,00 €
SAUMUR - Pôle d'échange multimodal de Saumur	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	89 640,00 €
CHOLET Espace Saint Louis - 2 ^{ème} tranche - Etudes	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	40 000,00 €
CHOLET Espace Saint Louis - 2 ^{ème} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération du Choletais	2010	1 960 000,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
SAUMUR – Théâtre – 1 ^{ère} tranche - Travaux	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	100 000,00 €
	TOTAL		2 349 340,00 €

En 2011, seule l'opération « Théâtre de Saumur – 1^{ère} tranche travaux » a été engagée pour un montant de 0,100 M€.

Région :

Au 31 décembre 2011, 25 499 953 € sont programmés dont 25 030 353 € engagés. En 2011, 7 380 782 € ont été programmés et 11 355 801 € engagés :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2009	3 000 000,00 €
LA ROCHE SUR YON – pôle culturel	Ville de la Roche sur Yon	2010	1 767 140,00 €
LA ROCHE SUR YON – études Pentagone	Ville de la Roche sur Yon	2011	556 806,00 €
CHOLET - Espace Saint Louis	Communauté d'agglomération du Choletais	2009	4 977 305,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2009	500 000,00 €
LA BAULE – Atlantia	Ville de La Baule	2010	900 000,00 €
LA BAULE – pôle équestre	Ville de La Baule	2009	297 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2009	1 500 000,00 €
SAUMUR - Théâtre	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2011	3 975 019,00 €
SAUMUR - PEM	Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement	2010	57 083,00 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2010	29 186,20 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet des aménagements)	RFF	2010	174 262,00 €
CLISSON – PEM (études avant projet et projet de la tranche 1)	CCVC	2011	17 661,80 €
CHATEAUBRIANT – PEM (réalisation)	CCC	2010	161 270,00 €
NANTES - PEM Haluchère Babinière	Nantes Métropole	2011	5 348 789 ,00 €
SABLES D'OLONNE – PEM (étude de faisabilité)	Ville Sables d'Olonne	2011	16 000,00 €
ANCENIS – PEM (1 ^{ère} phase)	Ville d'Ancenis	2010	123 012,00 €

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Année d'engagement	Montant engagé
ANCENIS – PEM (étude d'initialisation)	Ville d'Ancenis	2011	12 000,00 €
LAVAL – PEM	RFF/SNCF/Ville de Laval	2011	75 250,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	RFF	2011	20 000,00 €
SAVENAY – PEM (travaux 1 ^{ère} phase)	CC Loire et Sillon	2010	80 884,00 €
TIERCE – PEM (étude de faisabilité)	CC Loire et Sarthe	2010	8 150,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP – PRO)	RFF/SNCF/Ville de Sablé	2011	1 334 275,00 €
SABLE-SUR-SARTHE – PEM (études AVP-Pro)	RFF/SNCF	2009	63 380,00 €
SAINT-NAZAIRE – PEM (étude)	CARENE	2009	35 880,00 €
	TOTAL		59 338 994 €

En 2011, un avenant au contrat urbain de la Roche, Aubigny, les Clouzeaux a acté la révision à la baisse de la subvention régionale accordée pour les acquisitions foncières liées au pôle culturel à la Roche sur Yon (de 2 M€ à 1 767 140 €), compensée par l'intégration des études pour le Pentagone (556 806 € engagés en 2011).

A Saumur, les crédits régionaux (Contrat régional d'Agglomération approuvé en février 2010) alloués au théâtre (3 975 019 €) ont été engagés en 2011.

Sur la ligne « Autres pôles d'échanges multimodaux », la Région a engagé en 2011 un montant de 6 823 976 € suite à l'approbation des conventions pour les opérations suivantes : Clisson, Nantes Haluchère-Babinière, Les Sables d'Olonne, Ancenis, Laval, Savenay et Sablé sur Sarthe.

IV A5 - Soutien à l'ingénierie territoriale

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	129 825	333 572	33,4	129 825	333 572	33,4	185 488	55,6
Etat	1 000 000	129 825	333 572	33,4	129 825	333 572	33,4	185 488	55,6
Région	0								

Cette enveloppe d'1 M€ sur le FNADT est destinée au soutien de projets de territoire préparés par les collectivités ou de projets de coopération métropolitaine ou intercommunale. Les opérations éligibles sont des opérations d'études et d'ingénierie territoriale.

Faisant suite à l'étude d'accessibilité à Notre Dame des Landes menée en 2010, une étude prospective relative aux mobilités durables à l'horizon 2035 a été engagée en 2011 sur un périmètre élargi à la région Pays de la Loire et aux départements de l'Ille et Vilaine et du Morbihan. Cette étude, financée par l'Etat pour un montant de 129 825 €, permettra de construire un outil de modélisation qui a pour objet, à terme, d'évaluer différents projets d'infrastructures.

IV B - Attractivité pôles intermédiaires et maillage d'équipements de proximité

Rappel contexte/enjeux

1 - Attractivité des pôles intermédiaires

L'Etat concentre ses crédits CPER sur huit pôles intermédiaires, villes de plus de 10 000 habitants, bien répartis sur les cinq départements des Pays de la Loire et qui constituent des pôles rayonnant sur le milieu rural environnant (Châteaubriant et Pornic en Loire-Atlantique, Mayenne et Château-Gontier en Mayenne, Sablé-sur-Sarthe et La Flèche en Sarthe, Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte en Vendée).

Jusqu'au bilan 2009, l'enjeu pour la Région était de financer au titre du CPER 2007-2013 les projets :

- situés géographiquement dans les huit pôles d'équilibre cités ainsi que dans les trente-trois villes intermédiaires identifiées par la Région en 2005 ;
- intégrés aux contrats territoriaux uniques et mobilisant plus de 0,200 M€ de dotation régionale ;
- correspondant à des investissements publics structurants présentant un rayonnement intercommunal ayant un impact sur l'attractivité des territoires.

Ces critères ont été élargis en 2010. Les projets désormais soutenus :

- sont situés géographiquement dans les huit pôles d'équilibre cités ainsi que dans les trente-trois villes intermédiaires identifiées par la Région en 2005 ;
- sont intégrés aux contrats territoriaux uniques et mobilisent plus de 0,100 M€ de dotation régionale ;
- correspondent à des zones d'activités et à des investissements publics structurants présentant un rayonnement intercommunal ayant un impact sur l'attractivité des territoires.

2 - Soutien à l'action des "Maisons de l'emploi"

La création de Maisons de l'emploi a favorisé le regroupement des collectivités territoriales, du service public de l'emploi et des partenaires publics et privés. Dans la région des Pays de la Loire, onze Maisons de l'emploi ont été labellisées.

L'Etat s'est engagé à soutenir la mise en œuvre de leur programme d'actions dans trois domaines : l'observation de la situation de l'emploi et des potentialités du territoire, l'accès et le retour à l'emploi, le développement de l'emploi et la création et la reprise d'entreprises.

La Région soutient ces équipements au titre des contrats territoriaux uniques (CTU).

3 - Amélioration de l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des handicapés

La prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées implique de poursuivre l'adaptation des établissements, tant médico-sociaux que sanitaires.

L'Etat et la Région s'engagent à :

- poursuivre l'amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées accueillies dans les établissements publics de santé ;
- favoriser l'adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées, afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

4 - Mise en œuvre du plan régional de santé publique

Il s'agit de soutenir les actions de prévention afin d'améliorer l'état de santé de la population ligérienne et de contribuer à la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès à la prévention et aux soins dans les Pays de la Loire. Ces actions étaient mises en œuvre dans le cadre du plan régional de santé publique (PRSP) jusqu'à la dissolution du Groupement Régional de Santé Publique et la mise en place de l'Agence régionale de santé (ARS). Une convention de transfert de l'Etat à l'ARS est intervenue le 31 mars 2010. Ces actions s'inscrivent désormais dans le cadre du nouveau Projet Régional de Santé élaboré par l'ARS ainsi que dans le cadre du Schéma régional Formations, Santé, Social et Territoires élaboré par la Région.

Mise en œuvre

Documents d'application

S'agissant du secteur "santé-social", les Départements ont été invités à préciser leurs engagements en vue de la signature des conventions territoriales thématiques déclinant la programmation pour les opérations d'investissement relatives à l'amélioration de l'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées. Ces conventions ont été signées le 3 août 2009.

Réunions du comité technique

La commission technique "santé-social" s'est réunie le 22 avril 2011. Elle avait pour objet l'état d'avancement des opérations, le projet de programmation pour 2011 et la programmation prévisionnelle pour 2012 et 2013.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	81 787 000	8 256 748	61 315 495	75,0	12 677 852	50 338 527	61,5	26 242 044	52,1
Etat	22 677 000	2 649 835	14 508 083	64,0	2 649 835	14 508 083	64,0	6 129 418	42,2
Région	59 110 000	5 606 913	46 807 412	79,2	10 028 017	35 830 444	60,6	20 112 626	56,1

IV B1 - Attractivité des pôles intermédiaires

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	45 500 000	2 732 382	35 883 471	78,9	7 153 486	24 906 504	54,7	13 691 220	55,0
Etat	3 500 000	90 595	2 187 500	62,5	90 595	2 187 500	62,5	1 190 270	54,4
Région	42 000 000	2 641 787	33 695 971	80,2	7 062 891	22 719 004	54,1	12 500 950	55,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Etat :

Pour l'année 2011, l'Etat a apporté son soutien financier au pôle intermédiaire de Châteaubriant avec l'engagement de 90 595 € pour l'opération « *création de la maison de l'intercommunalité à Saint Julien de Vouvantes* ». Ainsi, le montant de l'enveloppe FNADT de 437 500 € pour ce pôle est intégralement engagé.

Région :

La liste des opérations programmées par année figure dans le tableau suivant. Les opérations engagées y figurent en couleur (celles engagées en 2011 sont en gras).

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 77 : Construction d'une salle culturelle à Ernée (2ème phase)	COMMUNE D'ERNEE	464 350 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 76 : Rénovation de la salle polyvalente à Mayenne	COMMUNE DE MAYENNE	550 000 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 75 : Création d'un pôle culturel à Mayenne : 2ème phase	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	1 231 000 €
2007	CTU de la CC des Olonnes et CC Auzance et Vertonne	Action 8 : Construction d'une école de musique	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLONNES	774 869 €
2007	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	245 000 €
2007	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19 : Extension de la maison de retraite de Vallet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	250 000 €
2007	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 12 : Projet de Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Clisson	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE CLISSON	404 940 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 30 : Construction d'un complexe sportif - gymnase (tranche 2)	COMMUNE DE LA FLECHE	460 000 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 27 : Construction d'un centre aquatique à Château du Loir (tranche 2)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	1 004 446 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 28 : Réhabilitation de la piscine	COMMUNE DU LUDE	280 000 €
2007	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 26 : Construction d'un centre aquatique à la Flèche	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	860 000 €
2007	CTU du Pays de la Haute Sarthe	Action 6 : Aménagement du télécabine immobilier d'entreprise NTIC	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE SILLE	195 621 €
Sous total 2007				6 720 226 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2008	CTU du Pays de la Vallée de Sarthe	Action 25 : Aménagement et réhabilitation du gymnase Anjou à Sablé	COMMUNE DE SABLE SUR SARTHE	260 000 €
2008	CTU du Pays de la Vallée de Sarthe	Action 9 : Aménagement de la maison du tourisme (Centre ancien)	COMMUNE DE SABLE SUR SARTHE	220 000 €
Sous total 2008				480 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 11 : Création d'un Pôle Santé à Craon et Ballots	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU CRAONNAIS	700 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 13 : Création d'une maison Enfance Jeunesse à Craon	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU CRAONNAIS	200 000 €
2009	CTU du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne	Action 24 : Construction d'un pôle enfance à Machecoul	COMMUNE DE MACHECOUL	225 000 €
2009	CTU Pays de Craon	Action 9 : Création d'un centre équestre à Craon	COMMUNE DE CRAON	300 000 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 21 : Restructuration de la piscine plein air à Baugé	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BAUGE	300 000 €
2009	CTU de la CC de Pont Château et Saint Gildas des Bois	Action 5 : Restructuration du centre ville de Pont Château	COMMUNE DE PONTCHATEAU	1 300 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 47 : Pôle santé	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	331 511 €
2009	CTU du Pays des Coëvrons	Action 15 : Construction d'un complexe cinématographique à Evron	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'EVRON	600 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 53 : Place de Verdun-Phase 2	COMMUNE DE FONTENAY LE COMTE	400 000 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 75 : Création d'un pôle culturel à Mayenne : 2ème phase	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	113 600 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	31 363 €
2009	CTU du Pays de la Vallée du Loir	ACTION 26 : Construction d'un centre aquatique à la Flèche	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	51 192 €
2009	CRA de CAP Atlantique	la mise en valeur du village paludier de Saillé à Guérande (action 5)	COMMUNE DE GUERANDE	627 000 €
2009	CRA de CAP Atlantique	Réaménagement et valorisation du secteur des abords du cinéma de Guérande	COMMUNE DE GUERANDE	323 000 €
2009	CTU de la CC de la Région de Blain	Action 6 : Aménagement d'un pôle de prévention et de coordination gériatrique à Blain	COMMUNE DE BLAIN	114 800 €
2009	CTU de la CC de la Région de Blain	Action 7 : Construction d'un bâtiment destiné à un pôle d'insertion à Blain	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR RETOUR A L'EMPLOI	150 000 €
2009	CTU de la CC de Pont Château et Saint Gildas des Bois	l'aménagement de la ZAC Abbaye II à Pont château (Action 1)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU	263 500 €
2009	CTU de la CC Loire et Sillon	Action 1 : Aménagement de la Zone Industrielle Porte Estuaire 2 entre Campbon et Savenay	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SILLON	161 000 €
2009	CTU de la CC Loire et Sillon	Action 4 : Extension du passage souterrain de la Gare SNCF de Savenay	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SILLON	279 000 €
2009	CTU du Pays de Châteaubriant	Action 9 : Développement de l'attractivité commerciale du centre ville de Châteaubriant (aménagement de la place de la Motte)	COMMUNE DE CHATEAUBRIANT	731 788 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2009	CTU du Pays de Châteaubriant	Action 15 : Aménagement d'un Pôle d'activités de la gare à Châteaubriant (étude, acquisition foncière, 1ere tranche)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS	406 821 €
2009	CTU du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne	Action 22 : Création d'un centre de ressources des historiens du Pays de Retz à Machecoul	COMMUNE DE MACHECOUL	150 000 €
2009	CTU du Pays de Grandlieu Machecoul et Logne	Action 23 : Construction d'un équipement sportif à Machecoul	COMMUNE DE MACHECOUL	100 000 €
2009	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 115 : Mesures environnementales liées à l'assainissement : réalisation d'une station d'épuration à Villaines la Juhel	COMMUNAUTE COMMUNE DE VILLAINES LA JUHEL	172 940 €
2009	CTU du Pays de Retz Atlantique	Action 8 : Restauration du littoral et défense de côtes à Pornic	COMMUNE DE PORNIC	520 000 €
2009	CTU du Pays des Coëvrons	Action 21 : Aménagement durable du centre ville d'Evron	COMMUNE D'EVRON	199 161 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 9 : Restauration et valorisation scénographique des mécanismes du moulin de Longué	COMMUNE DE LONGUE JUMELLES	160 000 €
2009	CTU du Pays des Vallées d'Anjou	Action 13 : Réhabilitation du Centre culturel Centre René d'Anjou à Baugé	COMMUNE DE BAUGE	193 220 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 2 : Aménagement du parc d'activités de POLARIS	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY	336 300 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 12 : Aménagement de la ZA des Rochettes	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	150 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 15 : Construction d'une pépinière d'entreprises	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY	250 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 16 : Construction d'une pépinière d'entreprises	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	171 500 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 24 : réalisation d'une écocyclerie	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	200 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 25 : Aménagement d'un site exemplaire et pédagogique sur les économies d'énergie	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	100 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 27 : Acquisition et aménagement d'un bâtiment destiné au stockage du bois déchiqueté	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	250 000 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 30 : Construction d'un Dojo intercommunal	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	590 464 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 34 : Restructuration de l'EHPAD multisite	COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE MONTAIGU	780 038 €
2009	CTU du Pays du Bocage Vendéen	Action 40 : Construction d'une maison de la Solidarité et de l'Emploi	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE POUZAUGES	544 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 1 : Viabilisation du Vendéopôle Sud Vendée	SYNDICAT MIXTE VENDEOPOLE DU SUD VENDEE	300 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 2 : Création du lotissement d'activités Moulin Bertin Ouest	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	440 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 4 : Création de la zone d'activités commerciales des 3 Canons	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	100 285 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 5 : Création de la zone d'activités économiques du Pôle Sud Vendée Innov Automobile	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	150 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 8 : Aménagement de la zone économique intercommunale du Pironnet II et IV	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	159 820 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 9 : Aménagement de la zone économique intercommunale du Fief Tardy	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	175 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 13 : Réhabilitation d'un bâtiment en chantiers d'insertion et locaux relais	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	120 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 15 : Office de tourisme de Pôle	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	135 000 €
2009	CTU du Pays du Sud Vendée	Action 45 : réhabilitation d'un immeuble pour l'installation de la mission locale	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY LE COMTE	120 000 €
2009	CTU du Pays Loire en Layon	Action 5 : Aménagement de la zone d'activités du Rabouin à Chalonnes sur Loire	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON	162 750 €
2009	CTU du Pays Loire en Layon	Action 23 : Requalification des espaces publics : Secteur des Halles et Quai Gambetta à Chalonnes sur Loire	COMMUNE DE CHALONNES SUR LOIRE	108 000 €
2009	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 25 : Réalisation d'un accueil de loisirs pour l'enfance	COMMUNE DE CHATEAU GONTIER	310 000 €
2009	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 4 : Réalisation de modules artisanaux - Zone Artisanale de Montplours	COMMUNE DE CHATEAU GONTIER	210 000 €
2009	CTU de la CC du Pays de Château-Gontier	Action 13 : Réalisation d'une médiathèque	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE CHATEAU GONTIER	637 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 10 : Aménagement et gestion différenciée Parc du Haut Gesvres à Treillières	COMMUNE DE TREILLIERES	11 600 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 11 : Etude préalable et suivi animation d'une opération d'amélioration et d'adaptation du parc de logements privés existants	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	44 650 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 12 : Création d'un équipement aquatique à Nort sur erdre	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	860 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 13 : Réhabilitation d'une base nautique sur l'Erdre à Sucé sur Erdre	COMMUNE DE SUCE SUR ERDRE	111 700 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 15 : Création d'une maison des jeunes à Notre Dame des Landes	COMMUNE DE NOTRE DAME DES LANDES	30 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 2 : Promotion de l'agriculture périurbaine	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	22 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 3 : Inventaire et reconquête des friches agricoles	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	43 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 5 : Création d'un espace multimodal pour navette de liaison tram-train à Casson	COMMUNE DE CASSON	25 500 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 6 : Aménagement d'un passage sous voie ferrée à Nort sur Erdre	RESEAU FERRE DE FRANCE	150 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 7 : Aménagement d'un parking minute d'accès au tram-train à Sucé sur Erdre	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER	17 700 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 8 : Espace multimodal : réorganisation du parking d'accès au tram-train à Sucé sur Erdre	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER	6 600 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	Action 9 : Aménagement d'une coulée verte à Grandchamp des Fontaines	COMMUNE DE GRANDCHAMPS DES FONTAINES	10 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement (action 17)	COMMUNE LES TOUCHES	95 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement (Action 18)	COMMUNE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	150 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la création d'une halte garderie Relais Assistantes Maternelles (action 16)	COMMUNE LES TOUCHES	86 250 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	la réhabilitation du camping municipal (action 14)	COMMUNE DE NORT SUR ERDRE	70 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	le programme d'actions du Conseil de Développement (Action 19)	CONSEIL DEVELOPPEMENT D ERDRE ET GESVRES	8 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	les réserves foncières pour parcs d'activités (action 1)	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	200 000 €
2009	CTU de la CC Erdre et Gesvres	l'état des lieux de la restauration hors domicile (action 4)	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE GESVRES	9 000 €
Sous total 2009				17 556 053 €
2010	CTU du Pays des Mauges	Action 11 : Extension de la zone d'activités Anjou Actiparc des Trois routes à Chemillé	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE	600 000 €
2010	CTU du Pays des Mauges	Action 30 : Construction d'un centre social et maison des services à Beaupréau	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MAUGES	614 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 29 : Aménagement et acquisition d'équipements pour le pôle culturel de Mayenne (phase 3)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	243 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 36 : Réhabilitation et extension de la piscine communautaire de l'Ernée	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L ERNEE	826 827 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 38 : Construction d'une salle multisports et d'un dojo à Ernée	COMMUNE D'ERNEE	250 000 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 46 : Construction d'un pôle santé à Villaines la Juhel	COMMUNAUTE COMMUNE DE VILLAINES LA JUHEL	465 150 €
2010	CTU du Pays de la Haute Mayenne	Action 8 : Requalification de parcs d'activités à Mayenne	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	387 673 €
2010	CTU du Pays du Perche Sarthois	Action 34 : Construction d'une médiathèque	COMMUNE DE LA FERTE BERNARD	500 000 €
2010	CTU du Pays du Perche Sarthois	Action 37 : Rénovation de la salle Maurice Loiseau (COSEC)	COMMUNE DE LA FERTE BERNARD	202 400 €
2010	CTU du Pays Saumurois	Action 7 : Création d'une maison de la petite enfance intercommunale à Doué la Fontaine	COMMUNAUTE DE COMMUNES REGION DE DOUE LA FONTAINE	280 000 €
2010	CTU de la CC des Olonnes et CC Auzance et Vertonne	Action 8 : Construction d'une école de musique	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLONNES	188 647 €
2010	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 58 : Extension et restructuration du FJT Copainville à Mayenne	COPAINVILLE	20 000 €
2010	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19 : Extension de la maison de retraite de Vallet	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	253 280 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 3 : Construction d'un local relais de 300 m2	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARAIS ET BOCAGE	105 120 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 4 : Construction d'un local relais de 500 m2	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARAIS ET BOCAGE	148 930 €

ANNEE DE PROGRAMMATION	TERRITOIRE	LIBELLE OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	AIDE REGION PROGRAMMEE
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 12 : Réhabilitation de la déchetterie à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	277 878 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 16 : Aménagement d'une piste piétonne et cyclable à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	124 826 €
2010	CTU du pays de Challans Palluau	Action 20 : Création d'un boulo-drome couvert à Challans	COMMUNE DE CHALLANS	125 174 €
2010	CTU du Pays de Haute Mayenne	Action 17 : Création d'une maison de l'entreprise et de l'emploi à Mayenne	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MAYENNE	225 000 €
2010	CTU du Pays du Vignoble Nantais	Action 19.1 : Construction d'un cinéma associatif Le Connétable à Clisson	COMMUNE DE CLISSON	460 000 €
Sous total 2010				6 297 905 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	la construction de l'établissement de formation à Clisson : réalisation des voies d'accès et organisation des liaisons multimodales (action 18)	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE CLISSON	100 000 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	la requalification du parc d'activités des Dorices à Vallet (action 4)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VALLET	120 000 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	le pôle d'échange multimodal de la gare de Clisson : réalisation d'une passerelle (action 13)	RESEAU FERRE DE FRANCE	504 800 €
2011	CTU du Pays du Vignoble Nantais	le pôle d'échange multimodal de la gare de Clisson : réhabilitation du bâtiment voyageurs (action 14)	SNCF DIR ENT DIRECTION RH VT	92 300 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la construction d'un Centre d'Hébergement Educatif et Sportif à La Flèche (Action 31)	COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS FLECHOIS	700 000 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la maison de santé pluridisciplinaire et multipolaire à Château du Loir (tranche 1) (Action 41)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	100 000 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	l'aménagement du moulin de la Bruère à La Flèche (Action 26)	COMMUNE DE LA FLECHE MAIRIE	389 823 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	la réhabilitation de la piscine (tranche 2) Le Lude (Action 33)	COMMUNE DU LUDE	219 414 €
2011	CTU du Pays de la Vallée du Loir	le centre aquatique de Loir et Bercé - phase 3 à Château du loir (Action 32)	COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIR ET BERCE	415 450 €
Sous total 2011				2 641 787 €
TOTAL				33 695 971 €

Concernant le soutien de la Région aux actions portées par la communauté de communes Erdre et Gesvres (en lien avec la partie IV C2 « Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes ») : au titre du CTU programmé en 2009, six opérations ont ainsi été engagées en 2011 pour un montant de 610 250 €.

IV B2 - Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 500 000	0	293 655	19,6	0	293 655	19,6	253 522	86,3
Etat	1 500 000	0	293 655	19,6	0	293 655	19,6	253 522	86,3
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Depuis le 1^{er} janvier 2011, un nouveau cahier des charges s'applique au processus de reconventionnement des maisons de l'emploi (MDE). Le financement de l'Etat ne s'opère qu'à la condition du respect de ce cahier des charges par les MDE.

Dans ce nouveau cadre, ce financement repose désormais sur une logique d'actions, le financement n'étant plus déterminé à partir des coûts de fonctionnement des structures.

Au regard de ce contexte qui s'inscrit par ailleurs dans une démarche de retrait programmé de l'Etat avec une baisse des crédits au titre du programme 102, la DIRECCTE n'a pas abondé cette ligne en 2011 au titre du CPER. Aucune action nouvelle n'a donc été engagée en 2011.

Appréciation qualitative de l'exécution

On notera que l'ensemble des actions engagées ont été soldées, hormis quatre d'entre elles pour service non fait. Une procédure d'ordre de reversement est en cours à hauteur de 39 287 € pour trois actions (pour la quatrième, le solde n'a pas été réglé).

On soulignera à nouveau et pour les années précédentes, le faible niveau d'engagement pour cette ligne en raison d'un nombre réduit de dossiers remontés par les structures.

IV B3 - Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	22 192 000	3 501 440	15 333 720	69,1	3 501 440	15 333 720	69,1	4 804 317	31,3
Etat	14 742 000	2 309 240	10 098 570	68,5	2 309 240	10 098 570	68,5	2 757 267	27,3
Région	7 450 000	1 192 200	5 235 150	70,3	1 192 200	5 235 150	70,3	2 047 050	39,1

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

Amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées

Deux opérations ont été engagées par l'Etat et les collectivités territoriales en 2011 :

- la restructuration de 42 places au sein de l'hôpital François de Daillon au Lude (72) pour un montant total des aides publiques contractualisées de 1 411 200 €, dont :
 - o Etat CNSA : 588 000 €
 - o Région : 352 800 €
 - o Département et collectivités : 470 400 €

- la restructuration de 28 places sur le site de Montaigne (85) pour le centre hospitalier de La Roche sur Yon (85) pour un montant total des aides publiques contractualisées de 940 800 €, dont :
 - o Etat CNSA : 392 000 € ;
 - o Région : 235 200 € ;
 - o Département et collectivités : 313 600 €.

Dans le cadre de la délégation des crédits de paiement Etat gestion 2011 (BOP 157), 1 187 104,63 € ont été mandatés. Les versements ont permis de solder 3 opérations sur les 12 en cours. Il reste 2 422 350,17 € (dont une opération de 1,200 M€ hors CPER) à répartir sur 9 opérations restantes.

Adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées

Trois opérations ont été engagées en 2011 :

- la création de 20 places au sein du foyer d'accueil médicalisé géré par l'association des paralysés de France – département Handas - de Laval (53) pour un montant total d'aides publiques contractualisées de 729 600 €, dont :
 - o Etat CNSA : 501 600 € ;
 - o Région : 228 000 € ;
 - o Département et collectivités : 354 000 €.

- la création de 17 places au sein de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique professionnel « Les Aubrys » géré par l'association Les Petits Princes à Saint-Cosme-en-Varais (72) pour un montant total d'aides publiques contractualisées de 620 160 €, dont :
 - o Etat CNSA : 426 360 € ;
 - o Région : 193 800 €.

- la création de 16 places au sein du foyer de vie « Les Hauts de Sèvre » à Mortagne sur Sèvre (85) pour un montant total d'aides publiques contractualisées de 583 680 €, dont :
 - o Etat CNSA : 401 280 € ;
 - o Région : 182 400 €.

Le financement de l'IME de La Monneraie à Chemillé a été reporté d'une année compte tenu des difficultés rencontrées par l'association. Parmi les autres dossiers prévus en 2011, cinq ont été retenus et ont fait l'objet d'une décision de financement de la CNSA le 12 décembre 2011.

Appréciation qualitative de l'exécution

Les engagements de l'Etat au titre du CPER ont été transférés à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) à compter du 1^{er} janvier 2009. Si un retard important avait été pris au cours des années 2008 et 2009, il convient de constater que les enveloppes de crédits déléguées en 2010 et 2011 par la CNSA ont permis de combler ce retard. Cette accélération a nécessité de porter la part annuelle de

la Région à hauteur de 2,100 M€ en 2010 et 1 192 200 M€ en 2011. La liste d'opérations à financer pour cet exercice, a été établie en concertation avec les Conseils généraux sur la base de l'état d'avancement des opérations.

Pour ce programme d'investissement, après cinq années d'exécution, le taux de réalisation est d'un peu plus de 70 %. Au 31 décembre 2011, sur les 19 opérations engagées sur les deux secteurs, une douzaine ont connu un début d'exécution dont deux sont soldées.

IV B4 - Mise en œuvre du plan régional de santé publique

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	12 595 000	2 022 926	9 804 649	77,8	2 022 926	9 804 648	77,8	7 492 985	76,4
Etat	2 935 000	250 000	1 928 358	65,7	250 000	1 928 358	65,7	1 928 358	100,0
Région	9 660 000	1 772 926	7 876 291	81,5	1 772 926	7 876 290	81,5	5 564 627	70,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le Conseil régional a inscrit son soutien à l'observation de la santé et à la prévention en matière de santé au sein de son Schéma Régional Formations Santé Social et Territoires adopté le 21 octobre 2011.

Observation de la santé

- Observatoire régional de la santé

Le travail effectué par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) des Pays de la Loire et les études réalisées apportent une contribution essentielle au pilotage et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé publique, en améliorant la connaissance de l'état de santé de la population et en analysant ses déterminants comportementaux et environnementaux.

En 2011, l'ARS Pays de la Loire a signé un CPOM avec l'ORS sur les années 2011 à 2013 couvrant l'ensemble des activités d'analyse de données de santé, de veille statistique et réglementaire et d'information et d'expertise en santé publique.

En 2011, l'Etat (ARS) et la Région ont engagé respectivement 0,250 M€ et 0,275 M€ pour ses activités permanentes (activité de veille et d'analyse épidémiologique). Les missions de l'ORS financées à ce titre peuvent être regroupées en 5 domaines :

- l'activité documentaire ;
- la gestion et le développement du site internet "sante-pays-de-la-loire.com" ;
- la conception, la réalisation et la diffusion de tableaux de bord régionaux, notamment "La santé observée dans les Pays de la Loire" en cours de finalisation ;
- des interventions à la demande d'institutions : Conseil régional, conférence régionale de santé et de l'autonomie, Haut Conseil de Santé Publique, FNORS ;
- des actions de recherche et développement.

- Registre des cancers

En 2011, la Région a engagé 48 000 € pour l'association Epidémiologie des cancers dans les Pays de la Loire (regroupant les registres des cancers de Loire-Atlantique et de Vendée). Les informations recueillies et les analyses réalisées par cette association constituent un apport indispensable pour l'épidémiologie des cancers.

Les actions de santé publique, priorités du PRSP (Plan Régional de Santé Publique)

- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS, ex CREDEPS)

La Région a engagé 0,255 M€ en 2011, répartis ainsi :

- 0,215 M€ en faveur des centres de ressources en matière de prévention et de promotion de la santé de l'IREPS ;
- 40 000 € pour la réalisation d'un programme de prévention primaire des conduites addictives en milieu scolaire.

- Autres actions publiques de santé

En 2011, la Région a engagé des crédits d'un montant de 212 700 € pour soutenir :

- les associations intervenant en matière de prévention, particulièrement en faveur de la jeunesse, comme par exemple l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie des Pays de la Loire (ANPAA), la Fédération Addiction, l'Association pour la Réinsertion des Traumatisés Crâniens, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, Sida info service, l'Union Régionale de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie des Pays de Loire (URCLCV), le centre hospitalier spécialisé G. Mazurelle, la Mutuelle des Etudiants ;
- l'organisation de colloques, rencontres dans le domaine de la santé (association alcool assistance la Croix d'Or, société francophone d'études et de recherche sur les handicaps de l'enfance).

En complément du financement de son fonctionnement, la Région a aussi soutenu l'ORS à hauteur de 15 000 € au titre de l'édition de l'ouvrage « la santé observée », et de 28 000 € au titre de la production de 16 profils socio-sanitaires de territoire.

Appréciation qualitative

La création opérationnelle de l'ARS le 1^{er} avril 2010 a conduit à la dissolution du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) dont la Région était membre. A compter de 2011, les modalités de collaboration entre l'ARS et la Région ont été définies au travers d'un protocole de travail et d'échange cadrant les méthodes du partenariat entre les deux institutions.

Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins

- Lutte contre la désertification médicale - Maisons de santé

En 2011, la Région a engagé 0,800 M€ au titre de sa politique en faveur des maisons de santé dans le cadre du CPER. Cet engagement régional a permis l'accompagnement de trois nouvelles structures situées à Marolles-les-Braults (communauté de communes du Pays Marollais – 72), à Sillé-le-Guillaume (communauté de communes du Pays de Sillé – 72) et à Louverné (53). Sur ce dernier dossier, cinq communes portent le projet (Louverné, La Chapelle Anthenaïse, Saint Jean sur Mayenne, Châlons du

Maine, Monflours). Par conséquent, la part contractualisée de la Région sur la période 2007-2013 a été programmée dans son intégralité dès la fin de l'année 2011. Pour autant, elle poursuit l'accompagnement de ce dispositif en dehors du CPER.

- Télémédecine

Comme les années antérieures, la Région a poursuivi son accompagnement au développement de la télémédecine (équipements de visioconférence, de transmission d'imagerie ...) afin de permettre le partage d'informations dématérialisées entre professionnels de santé et de conforter une offre de soins de qualité, notamment dans les zones fragilisées en termes de démographie médicale.

En 2011, la Région a engagé 139 226 € pour dix projets portés par des établissements de santé publics et privés de la région. La majorité des projets financés s'inscrit dans le cadre de l'activité des réseaux de télémédecine « sécurité naissance, naître ensemble », « Onco Pays de la Loire » et « RETI-Ouest ».

Au total, depuis le début du CPER, la Région a programmé et engagé 3 478 918 € sur les maisons de santé et 659 659 € sur la télémédecine.

Des financements complémentaires de l'Etat (assurance maladie) non contractualisés viennent compléter l'intervention de la Région, seule contributrice dans le cadre du CPER, sur ces deux programmes.

IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques

Rappel contexte/enjeux

Cette mesure comprend quatre actions :

1. Valorisation du patrimoine culturel du Val-de-Loire

Suite à la révision à mi-parcours du CPER, quatre opérations sont désormais inscrites à ce titre :

- la poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud ;
- la poursuite de la restauration du château de Saumur ;
- l'église Saint-Pierre à Saumur (*intégrée lors de la révision à mi-parcours*);
- le développement de l'institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), ex Ecole nationale d'équitation (ENE) à Saumur.

2. Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame-des-Landes

Le CPER accompagne l'implantation de l'aéroport du grand ouest par le soutien au territoire d'accueil et l'accompagnement des projets portés par les collectivités.

3. Gestion intégrée de zones côtières - GIZC

Une opération expérimentale de GIZC avait été lancée par le CIADT du 3 septembre 2003 sur le territoire de la baie de Bourgneuf. L'estuaire de la Loire est aussi un espace particulièrement adapté pour conduire une démarche de GIZC.

4. Ile d'Yeu

L'Ile d'Yeu, territoire spécifique marqué par son insularité la plus éloignée de la côte et par la richesse de son patrimoine naturel et culturel, a fait l'objet d'un avenant au CPER et d'une convention territoriale, signée le 22 juillet 2009.

Mise en œuvre

Documents d'application

- S'agissant du Val de Loire, les opérations culturelles concernent principalement l'agglomération de Saumur, celles-ci ont été inscrites dans la convention signée en 2008 avec cette agglomération. L'action concernant l'école nationale d'équitation et le Cadre noir (Institut Français du Cheval et de l'Equitation) fait l'objet d'une convention spécifique.
- S'agissant de l'accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, une convention territoriale avec la Communauté de communes Erdre et Gesvres a été signée le 17 mars 2010.
- Le soutien au territoire de l'Ile d'Yeu relève de la convention territoriale d'application signée le 22 juillet 2009.

Réunions du comité technique

Le comité technique régional du développement territorial et de la cohésion sociale ne s'est pas réuni en 2011 (réunion programmée le 9 février 2012).

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	36 950 000	1 599 871	16 052 061	43,4	1 786 871	13 122 530	35,5	6 542 640	49,9
Etat	19 800 000	1 269 871	12 069 265	61,0	1 389 871	9 299 734	47,0	4 264 210	45,9
Région	8 070 000	330 000	3 982 796	49,4	397 000	3 822 796	47,4	2 278 430	59,6

IV C1 - Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	29 350 000	1 130 000	13 157 125	44,8	1 250 000	10 417 125	35,5	4 592 488	44,1
Etat	14 600 000	800 000	10 351 329	70,9	920 000	7 611 329	52,1	3 273 513	43,0
Région	6 870 000	330 000	2 805 796	40,8	330 000	2 805 796	40,8	1 318 975	47,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'action comprend les travaux du château de Saumur, de l'abbaye royale de Fontevraud, nouvellement ceux de l'église Saint Pierre et le développement de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE ex Ecole nationale d'équitation).

En effet, au vu des difficultés financières de la Ville de Saumur et de la nécessité de travaux d'urgence sur l'église Saint-Pierre (édifice protégé au titre des Monuments Historiques), il a été acté dans le cadre de la révision à mi-parcours du CPER de renoncer à la mise en œuvre du volet « Musée » du château et de transférer en totalité la dotation ainsi libérée, soit 7 M€ (dont Etat : 3,500 M€, dont Région : 1,750 M€), sur les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre.

La convention territoriale signée avec la communauté d'agglomération de Saumur fera l'objet d'un avenant en 2012 pour intégrer ces ajustements.

Château de Saumur

Suite à la révision à mi-parcours, l'objectif est de réaliser, d'ici la fin du CPER, le volet « Monument historique » du château en intégralité.

La Ville de Saumur a engagé 47 330 € en 2011, soit au total 566 375 € depuis 2007 au titre de sa participation CPER.

Abbaye Royale de Fontevraud

Crédits engagés en 2011 :

Etat : 0,120 M€ (montant cumulé au 31/12/2011 : 3,260 M€) ;

Région : 60 000 € (montant cumulé au 31/12/2011 : 1,626 M€) ;

Département du Maine-et-Loire : 0,182 M€ (montant cumulé au 31/12/2011 : 0,534 M€).

Les travaux des infirmeries Saint Benoît sont en fin d'exécution. 0,200 M€ étaient inscrits en 2011, dont 60 000 € pour la Région, au titre des documents préparatoires aux interventions façades-clos couvert sur la cour d'honneur (projet architectural et technique).

Les perspectives de programmation pour 2012/2013 portent sur la réalisation des travaux sur la cour d'honneur ainsi que les relevés archéologiques et fouilles sur la Madeleine.

Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) ex Ecole Nationale d'Equitation (ENE)

L'exécution est conforme aux engagements pris au titre du CPER.

La Région a engagé la totalité de sa participation en 2011 (0,270 M€). Pour rappel, par arrêté du 02/12/2010, le ministère des sports a attribué une subvention de 0,600 M€, ce qui solde l'engagement de l'Etat pour cette opération. Le Conseil général participe au projet à hauteur de 90 000 €, le solde étant pris en charge (0,390 M€) par l'IFCE.

Eglise Saint-Pierre à Saumur

Les travaux d'urgence et de sauvegarde de l'édifice ont été intégrés dans l'avenant de révision à mi-parcours du CPER.

L'Etat a ainsi engagé 0,800 M€ en 2011 (montant cumulé au 31/12/2011 : 1,729 M€). Les crédits de paiement se sont élevés à 0,444 M€ en 2011 (montant cumulé au 31/12/2011 : 1,187 M€). La dotation 2011 a été affectée à la mise en œuvre de la 1^{ère} tranche (sur 3) de confortation et de restauration de la façade occidentale.

La Ville de Saumur a engagé 0,320 M€ en 2011, soit au total 733 085 € au titre de sa participation CPER.

IV C2 – Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 000 000	469 871	956 698	31,9	469 871	956 698	31,9	258 990	27,1
Etat	3 000 000	469 871	956 698	31,9	469 871	956 698	31,9	258 990	27,1
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La programmation a été finalisée et approuvée en 2009 au travers d'une convention territoriale signée le 17 mars 2010. Un CTU a été signé le 6 octobre 2009.

Cette convention territoriale a pour objet de préciser, jusqu'à la fin 2013, le programme des opérations prioritaires et structurantes pour le développement durable et l'attractivité du territoire d'Erdre et Gesvres, qui accueillera l'aéroport de Notre Dame des Landes.

En 2011, l'Etat a engagé 469 871 € de crédits FNADT pour des opérations relatives à :

- la création de liaisons douces pour 0,197 M€ ;
- la construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire à Les Touches pour 0,140 M€ ;
- la construction d'une médiathèque à Fay de Bretagne pour 99 271 € ;
- des études de programmation urbaine des pôles communaux et pré-opérationnelles des pôles structurants pour 33 600 €.

Concernant le soutien de la Région aux actions portées par la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, sa participation, traduite dans la convention-cadre territoriale de la CCEG du 17 mars 2010, s'élève à 1 165 500 €. Le détail des actions figure dans la partie IV B1 (CTU Erdre et Gesvres).

Compte tenu de l'avancement des opérations, de leur degré de priorité et de l'évolution du contexte de mise en œuvre, la communauté de communes d'Erdre et Gesvres a estimé devoir réaliser des ajustements sur le programme initial afin d'assurer la mise en œuvre optimale de la convention-cadre territoriale. Ainsi, un avenant sera signé au cours du premier semestre 2012, ne modifiant ni l'enveloppe globale de la convention-cadre, ni ses orientations initiales.

IV C3 – Gestion intégrée de zones côtières

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 000 000	0	161 238	16,1	0	131 707	13,2	131 707	100,0
Etat	1 000 000	0	161 238	16,1	0	131 707	13,2	131 707	100,0
Région	0								

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La différence entre le programmé et l'engagé s'explique par les retraits d'engagement sur AE antérieures de 29 530 €.

Cette ligne n'est pas été mobilisée en 2011.

IV C4 – Accompagnement du développement durable de l'Ile d'Yeu

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	3 600 000	0	1 777 000	49,4	67 000	1 617 000	44,9	1 559 455	96,4
Etat	1 200 000	0	600 000	50,0	0	600 000	50,0	600 000	100,0
Région	1 200 000	0	1 177 000	98,1	67 000	1 017 000	84,8	959 455	94,3

L'Ile d'Yeu, territoire spécifique marqué par son insularité la plus éloignée de la côte et par la richesse de son patrimoine naturel et culturel, a fait l'objet d'un avenant au CPER et d'une convention territoriale signée le 22 juillet 2009.

L'avenant bénéficie d'une dotation de l'Etat d'un montant de 1,2 M€ (0,900 M€ de la DGE et 0,300 M€ du FNADT) et de dotations de la Région de 1,200 M€, et du Département de la Vendée de 1,200 M€. Le financement de la Région a été décidé en décembre 2009 via l'approbation d'un CTU pour un montant de 1,231 M€, permettant ainsi de soutenir 8 actions. Il a été signé officiellement le 13/02/2010.

Au titre du CTU de la Région, deux opérations ont été engagées en 2011 pour un montant total de 67 000 €. Il s'agit d'une étude prospective emploi formation et de la modernisation du cinéma Islais.

IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)

Rappel contexte/enjeux

L'information géographique est un outil d'aide à la décision dont la performance et l'efficacité sont conditionnées par la quantité, la fiabilité et l'actualité des données, à un coût maîtrisé. Elle est de plus en plus présente dans les réflexions stratégiques menées par les acteurs publics régionaux, départementaux et locaux, qu'il s'agisse des services de l'Etat ou des autres collectivités publiques.

Une mutualisation des systèmes et des informations permettra de réaliser des économies d'échelle, par l'acquisition mutualisée de référentiels et la mutualisation de l'ingénierie, de garantir l'interopérabilité des systèmes d'information préconisée au niveau national et européen, de renforcer la capacité d'expertise et d'anticipation des organismes et de développer leurs capacités d'étude.

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention d'exécution signée le 8 août 2008.

Réunions du comité technique

Le comité technique s'est réuni le 9 décembre 2011.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	6 000 000	682 790	3 075 476	51,3	478 469	2 838 601	47,3	1 715 622	60,4
Etat	3 000 000	177 153	1 619 001	54,0	166 008	1 607 475	53,6	941 580	58,6
Région	3 000 000	505 637	1 456 475	48,5	312 461	1 231 126	41,0	774 042	62,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

En 2011, la participation de l'Etat s'est élevée à 177 153 €. Les opérations soutenues portent sur :

- l'acquisition d'un référentiel topographique de précision par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire ;
- la constitution de bases de données d'occupation réelle des sols ;
- la constitution de bases de données sur la biodiversité ;
- la réalisation d'un atlas climatologique régional ;
- la mise en œuvre des évolutions de l'outil SIG- Parc locatif social (PLS) ;
- le lancement d'un observatoire littoral ;
- le plan de communication et l'animation Etat.

En 2011, la participation de la Région s'est élevée à 505 637 €. Parmi les opérations soutenues, on peut citer :

- l'élargissement des droits de diffusion du Référentiel Grande Echelle de l'Institut Géographique National à l'ensemble des adhérents du portail ;
- le géo-référencement d'images aériennes anciennes (1950) pour l'achèvement de la couverture régionale ;
- le soutien pour le géo-référencement du cadastre napoléonien sur le département de la Vendée ;
- le soutien pour la numérisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la ville de Laval ;
- le soutien pour l'acquisition d'une cartographie d'occupation du sol en Loire-Atlantique à partir des images aériennes de 2009 ;
- le soutien pour une opération de thermographie aérienne sur le territoire de la CARENE ;
- le soutien pour la production d'un atlas climatique régional par Météo France ;
- le soutien aux chefs de file "biodiversité" pour la constitution de bases de données sur la biodiversité ;
- le soutien à la Communauté de communes Océan Marais de Monts pour la création d'un observatoire du littoral en Pays de Monts ;
- le poste d'animation Région.

Appréciation qualitative de l'exécution

Après une très forte montée en puissance de sa programmation en 2010, marquée par le projet de référentiel topographique de précision sur le littoral LITTO3D, GEOPAL s'est déroulé en 2011 conformément aux prévisions CPER.

La diversité des maîtrises d'ouvrage et la part importante des financements par les partenaires (25 %) démontrent une appropriation du programme par l'ensemble des acteurs publics de la région.

Un événement majeur en 2011 : la mise en service le 30 mai de l'ensemble des services du portail GEOPAL. Il s'agit d'une première en matière d'échange d'information sur le territoire régional pour :

- cataloguer l'information géographique, en constituant une véritable banque de données ;
- visualiser l'information géographique ;
- diffuser l'information géographique.

Depuis juin 2011, les statistiques de fréquentation du portail sont encourageantes (plus de 3 500 accès par mois). Elles restent à affiner sur un exercice complet puisque l'ouverture au 30 mai dernier n'offre pas assez de recul pour une vision claire et pertinente de cette fréquentation. Une stratégie de communication appropriée devra être mise en place car les adhésions sont importantes en nombre mais inégales sur le territoire régional concernant les structures intercommunales (notamment en Sarthe).

IV E - Observation économique et sociale régionale

Rappel contexte/enjeux

Plusieurs observatoires seront cofinancés par l'Etat et la Région dans le cadre du contrat de projets 2007-2013, en prolongement du contrat antérieur. C'est le cas, notamment, du CARIF-OREF (emploi et formation, mutations économiques et sociales), du GIP « Estuaire de la Loire » (actions en matière d'environnement et de développement durable : protection des risques, ressource en eau, biodiversité...), de Syn@pse, observatoire de la société de l'information (TIC : haut débit, téléphonie mobile, usages), de l'observatoire régional de la santé, de l'observatoire régional du tourisme.

L'objectif poursuivi par ce programme consiste à mieux organiser et à renforcer le pilotage de ces observatoires régionaux :

- en favorisant une meilleure coordination entre les différents champs d'observation et les services contributeurs et en mutualisant les outils d'observation et de communication ;
- en engageant des études ou des travaux de prospective sur des thèmes à caractère transversal nécessitant les compétences de plusieurs observatoires (vieillesse des actifs et de la population, mutations économiques et appareil productif régional, innovation, services à la personne...).

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention d'exécution de l'observation régionale du tourisme signée le 28 janvier 2008.

Convention d'exécution du programme Syn@pse signée le 27 octobre 2008.

Réunions du comité technique

Le sous-comité technique pour Syn@pse s'est réuni le 17 novembre 2011 à la Région.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	%/ inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	%/ inscrits	Montant mandatés cumulés	%/ eng.
Total	5 600 000	697 936	2 709 606	48,4	630 310	2 529 251	45,2	2 035 745	80,5
Etat	2 800 000	266 621	1 233 758	44,1	266 621	1 233 758	44,1	829 123	67,2
Région	2 800 000	431 315	1 475 848	52,7	363 689	1 295 493	46,3	1 206 622	93,1

IV E1 - Observatoire de la société de l'information - Syn@pse

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 000 000	37 476	940 585	47,0	74 632	863 852	43,2	632 061	73,2
Etat	1 000 000	11 238	363 859	36,4	11 238	363 859	36,4	162 068	44,5
Région	1 000 000	26 238	576 726	57,7	63 394	499 993	50,0	469 993	94,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat et la Région des Pays de la Loire copilotent depuis 2003 l'observatoire de la société de l'information SYNAPSE, inscrit au CPER pour la période 2007/2013.

Au cours de l'année 2011, deux études prévues au plan d'actions 2010 ont pu être lancées :

- **le livre blanc de l'e-administration en Pays de la Loire** : le lancement de la prestation a eu lieu le 30 mars 2011. Cette étude, à forte visée participative, implique un comité de projet regroupant élus et responsables de collectivités, ainsi que des responsables des services de l'Etat. Ce livre blanc a pour objectif de proposer des pistes de réflexion pour le développement partagé et mutualisé de l'administration électronique dans la région, et proposer la mise en place de leviers d'actions en la matière. La livraison de l'étude est prévue en mars 2012.
- **l'étude sur les TIC comme vecteurs d'évolution des pratiques de santé sur le territoire** : elle associe un comité de pilotage constitué de la direction des solidarités (Région), de l'ARS, de Gigalis et de l'équipe Synapse. Le lancement de la prestation a eu lieu fin avril 2011, la restitution publique étant prévue pour fin mars 2012. De la même manière que pour le livre blanc de l'e-administration, cette étude mobilise fortement les acteurs du territoire (professionnels du médical et du socio-médical sous la forme de groupes de travail, audits auprès des porteurs de projets e-santé et télémédecine et établissements de santé ligériens, etc.). Elle vise à analyser les pratiques émergentes des praticiens et à proposer une réflexion sur le déploiement de la télémédecine dans les territoires déficitaires.

En fin d'année 2011, une troisième étude a été lancée dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCoRAN) :

- **l'étude sur l'exercice de la concurrence entre les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) sur un même territoire**. Plusieurs fois infructueux, ce marché d'un montant de 30 000 € a pu être lancé début décembre 2011 et être notifié en janvier 2012, à un cabinet juridique parisien. Pilotée par Synapse, cette étude, très attendue par les différents acteurs publics ligériens de l'aménagement numérique, se décline en deux phases : la première faisant un état du droit, la seconde de l'articulation des RIP sur le territoire. D'une durée de 3 mois, sa livraison est prévue pour le mois d'avril 2012, auprès des membres du comité de pilotage de la SCoRAN.

IV E2 - Observatoire régional de la santé

(Voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)

IV E3 - Observatoire régional du tourisme

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	1 600 000	320 460	1 180 700	73,8	320 460	1 180 700	73,8	965 318	81,8
Etat	800 000	215 383	644 503	80,6	215 383	644 503	80,6	481 659	74,7
Région	800 000	105 077	536 197	67,0	105 077	536 197	67,0	483 659	90,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La convention d'application a été signée le 28 janvier 2008. Le fonctionnement est assuré à parité entre la Région et l'Etat.

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat et la Région ont accordé 105 077 € chacun à l'agence régionale des Pays-de-la-Loire pour le programme d'actions 2011 de l'Observatoire régional du tourisme (ORT). Anticipant l'exercice 2012, l'Etat a également engagé fin 2011 une subvention de 110 306 € au titre du programme d'actions 2012 de l'ORT.

Le programme de l'ORT comporte deux types de missions :

- collecter, rassembler et stocker les données sur le secteur du tourisme ;
- traiter, analyser les données sur l'activité touristique en région ainsi que diffuser les résultats.

Appréciation qualitative de l'exécution

Le déroulement de l'exécution de ce programme apparaît conforme aux prévisions.

IV E4 - Observatoire régional des mutations économiques

Avancement financier Au 31/12/11	montants totaux 2007-2013	montants programmés en 2011	Montants programmés cumulés	% / inscrits	Montants engagés en 2011	Montants engagés cumulés	% / inscrits	Montant mandatés cumulés	% / eng.
Total	2 000 000	340 000	588 321	29,4	235 218	484 698	24,2	438 366	90,4
Etat	1 000 000	40 000	225 396	22,5	40 000	225 396	22,5	185 396	82,3
Région	1 000 000	300 000	362 925	36,3	195 218	259 302	25,9	252 970	97,6

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Description des opérations programmées / engagées

L'Etat a engagé au cours de l'exercice 2011 40 000 € de crédits FNADT répartis sur les deux opérations suivantes :

- « évaluation relative à la mobilisation des aides aux actions collectives par les filières économiques », portée par le Conseil régional des Pays de la Loire ;
- « évaluation – freins et leviers à l'innovation », portée par l'Université de Nantes.

Au cours de l'exercice 2011, l'Etat a soldé 4 opérations :

- l'extension régionale de l'enquête SINE "Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises" pour un montant total de 11 450 € dont 5 450 € mandatés en 2011 pour solder l'opération. Cette enquête, réalisée par l'INSEE, vise à observer l'impact de la création d'entreprises sur l'économie, les différentes logiques de création, les facteurs favorisant le succès ou l'échec des entreprises nouvellement créées et les conditions de création et de développement des jeunes entreprises. Ce partenariat a porté sur la phase de réalisation de l'enquête, son exploitation ainsi que sur la diffusion des résultats au niveau régional. Ceux-ci seront disponibles à l'été 2012.
- l'étude régionale sur les interventions en faveur des territoires ruraux en Pays de la Loire pour un montant d'engagement de 65 481 €, dont 53 580,80 € ont été mandatés en 2011 : cette étude fait le bilan des aides de l'Etat en faveur des territoires ruraux, analyse la cohérence de ces financements et tire des enseignements pour les futures interventions. Un avenant à l'étude signé fin 2010 a permis d'intégrer dans l'analyse les dispositifs menés par les collectivités territoriales, et notamment le Conseil régional. Les conclusions de l'étude ont été rendues en juillet 2011 ;
- une enquête prospective sur l'innovation en Sarthe, à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe pour un montant d'engagement de 6 112,40 €, dont 1 122,50€ ont été mandatés en 2011;
- un complément à l'étude interrégionale de l'aire métropolitaine Nantes/Rennes pour un montant d'engagement de 4 870 € : cette étude, d'un montant total de 74 870 €, lancée en 2010 et associant notamment les Régions et les agglomérations de Nantes et Rennes, est financée par la DATAR sur la section générale du FNADT. Les résultats de l'étude ont été rendus en novembre 2011. Elle a été mandatée en totalité en 2011.

Par ailleurs, la Région s'est impliquée aux côtés des trois Communes les plus dramatiquement touchées par la tempête Xynthia de février 2010, soit l'Aiguillon-sur-Mer, la Faute-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer. Ainsi, le 9 avril 2010, la Région a adopté, dans le cadre de son plan tempête, le principe d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale. Ce dernier a pour principale vocation d'accompagner ces trois Communes dans la reconstruction de leur territoire. En outre, avant toute nouvelle contractualisation, la Région a souhaité, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, permettre aux bénéficiaires de ce futur contrat de bénéficier d'un appui méthodologique afin de définir ensemble avec la Région une stratégie territoriale via une équipe pluridisciplinaire et la société civile.

Ce marché a été notifié le 12 octobre 2010. Un montant de crédits de 0,300 M€ a été programmé en 2011, en complément des 40 000 € programmés l'année dernière.

CPER 2007-2013

Tableau détaillé des programmation, engagements et mandatements Etat et Région au 31 décembre 2011

Prog LOLF	Axe mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi-parcours	Etat V révisée à mi-parcours	Région V révisée à mi-parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat					Région						
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k						
		TOTAL	1 375 173 000	490 704 000	510 611 000	348 230 167	71,0	306 753 556	62,5	211 531 290	69,0	428 307 144	83,9	387 954 191	76,0	268 830 133	69,3
	I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 536 000	250 817 000	194 326 000	166 516 298	66,4	143 994 260	57,4	109 753 271	76,2	162 685 402	83,7	140 298 567	72,2	103 319 226	73,6
	IA	Enseignement supérieur	126 510 000	68 955 000	19 388 000	49 557 735	71,9	38 414 066	55,7	32 571 237	84,8	17 847 100	92,1	7 340 323	37,9	5 311 600	72,4
	IA1	Enseignement supérieur général	121 667 000	66 532 000	18 281 000	47 306 735	71,1	37 608 066	56,5	31 912 925	84,9	16 854 100	92,2	6 939 451	38,0	5 061 524	72,9
		Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur	82 637 000	45 172 000	16 281 000	28 836 735	63,8	20 011 527	44,3	14 519 870	72,6	14 854 100	91,2	4 939 450	30,3	3 061 525	62,0
150		UFR Droit lettres	3 617 000	3 617 000		3 617 000	100,0	3 617 000	100,0	3 617 000	100,0						
150		Restructuration Polytech EPUN - OGP	2 000 000		1 640 000							1 640 000	100,0	196 150	12,0	146 150	74,5
150		CNAM	6 000 000		6 000 000							6 000 000	100,0	2 232 277	37,2	1 125 373	50,4
150		IUT La Roche sur Yon (report)	760 000	760 000		760 000	100,0	760 000	100,0	760 000	100,0						
150		IUFM site La Roche sur Yon	4 000 000	2 000 000	667 000	2 000 000	100,0	200 000	10,0	200 000	100,0	667 000	100,0	667 000	100,0	0	0,0
150		Réhabilitation IUT Angers	7 660 000	1 525 000	1 855 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 855 000	100,0	732 610	39,5	697 496	95,2
150		IUT génie informatique industrielle	4 160 000		1 386 000							1 386 000	100,0	394 482	28,5	375 575	95,2
150		ESTHUA	2 800 000		109 000							0	0,0	0	0,0	0	0,0
150		Extension ISTIA	1 850 000	500 000	450 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	450 000	100,0	72 756	16,2	72 756	100,0
150		Réhabilitation UFR médecine (report et dernière tranche)	4 860 000	4 860 000		4 860 000	100,0	4 267 000	87,8	935 525	21,9						
150		UFR Médecine	11 680 000	11 680 000		5 199 735	44,5	3 360 800	28,8	3 057 543	91,0						
150		IUFM Site Angers, aile A	3 750 000	3 750 000		3 750 000	100,0	3 480 785	92,8	2 687 389	77,2						
150		UFR Pharmacie	4 240 000	4 240 000		4 240 000	100,0	300 000	7,1	300 000	100,0						
150		Réhabilitation bâtiments physique chimie et sciences naturelles	4 040 000	1 200 000	947 000	40 000	3,3	40 000	3,3	40 000	100,0	70 000	7,4	0	0,0	0	0,0
150		Réhabilitation UFR Lettres et maison des SHS	4 300 000	4 300 000		450 000	10,5	65 942	1,5	35 910	0,0						
150		Restructuration IUT Le Mans	5 500 000	1 650 000	1 283 000	50 000	3,0	50 000	3,0	13 018	0,0	842 100	65,6	0	0,0	0	0,0
150		IUFM Site Le Mans	4 000 000	2 320 000	560 000	2 320 000	100,0	2 320 000	100,0	2 320 000	100,0	560 000	100,0	560 000	100,0	560 000	100,0
150		Extension ESGT	2 400 000		800 000							800 000	100,0	84 175	10,5	84 175	100,0
150		Département Informatique IUT Laval (report)	1 520 000	1 520 000		1 520 000	100,0	1 520 000	100,0	533 572	35,1						
150		Salle de travaux dirigés - plateau de recherche bio informatique	3 500 000	1 250 000	584 000	30 000	2,4	30 000	2,4	19 913	0,0	584 000	100,0	0	0,0	0	0,0
		Amélioration de la qualité de la vie des étudiants	39 030 000	21 360 000	2 000 000	18 470 000	86,5	17 596 539	82,4	17 393 055	98,8	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
150		Médecine Nantes 1ère et 2ème tranches (BU Santé)	21 000 000	15 120 000		15 120 000	100,0	14 246 539	94,2	14 043 055	98,6						
150		BU Lettres	8 680 000	2 890 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
150		Résidence Haute Forêt	6 000 000		2 000 000							2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	2 000 000	100,0
150		Surcoût maison des services	350 000	350 000		350 000	100,0	350 000	100,0	350 000	100,0						
150		Espace vie étudiante Le Mans	3 000 000	3 000 000		3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0						
	IA2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	2 423 000	1 107 000	2 251 000	92,9	806 000	33,3	658 312	81,7	993 000	89,7	400 872	36,2	250 076	62,4
142		Agrocampus (INH) - Amphithéâtre et salles d'enseignement	3 940 000	1 970 000	657 000	1 970 000	100,0	525 000	26,6	420 000	80,0	657 000	100,0	64 872	9,9	59 371	91,5
142		Allocation de thèse sur établissements de Nantes	600 000	300 000	300 000	128 000	42,7	128 000	42,7	128 000	100,0	240 000	80,0	240 000	80,0	142 706	59,5
142		Allocations de thèse sur établissement d'Angers	303 000	153 000	150 000	153 000	100,0	153 000	100,0	110 312	72,1	96 000	64,0	96 000	64,0	48 000	50,0

Prog LOLF	Axe mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	1 B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	228 149 000	59 178 000	45 745 000	36 386 309	61,5	30 859 209	52,1	23 475 161	76,1	36 671 409	80,2	27 306 972	59,7	14 972 696	54,8
	1 B1	Sciences de la vie et de la santé	90 970 000	20 387 000	16 006 000	10 037 718	49,2	10 037 718	49,2	8 117 200	80,9	10 549 500	65,9	4 406 292	27,5	2 807 484	63,7
		De la recherche fondamentale aux applications cliniques	51 070 000	13 048 000	8 715 000	5 414 718	41,5	5 414 718	41,5	4 797 300	88,6	8 363 500	96,0	2 220 292	25,5	1 406 984	63,4
150		IRT 2	20 000 000	5 000 000	2 844 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 844 000	100,0	35 468	1,2	35 468	100,0
		IRT équipements scientifiques	6 250 000	1 563 000	0	560 000	35,8	560 000	35,8	560 000	100,0						
150			260 000			160 000	61,5	160 000	61,5	160 000	100,0						
172			303 000			0	0,0	0	0,0	0	0,0						
194			1 000 000			400 000	40,0	400 000	40,0	400 000	100,0						
142		ONIRIS - construction chirurgie expérimentale et radiothérapie	2 400 000	400 000	1 037 500							1 037 500	100,0	364 257	35,1	339 022	93,1
142		ONIRIS - centre de recherche animal pré-clinique	3 170 000	1 325 000	319 500	1 587 718	92,0	1 587 718	92,0	1 125 000	70,9	244 500	76,5	244 500	76,5	0	0,0
142		ONIRIS secteur de manipulation sécurisée	1 500 000	380 000	430 000	380 000	100,0	380 000	100,0	231 000	60,8	430 000	100,0	430 000	100,0	430 000	100,0
150		IRIS (surcoût)	1 500 000	1 130 000		1 130 000	100,0	1 130 000	100,0	1 130 000	100,0						
150		IRIS 2 - "Institut Montéclair"	8 250 000	1 250 000	2 750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 750 000	100,0	88 568	3,2	55 438	62,6
		IRIS plateforme d'ingénierie et d'analyse (IFR 132)	3 000 000	750 000	500 000	750 000	100,0	750 000	100,0	750 000	100,0	350 000	70,0	350 000	70,0	60 000	17,1
150			250 000			250 000	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0						
194			500 000			500 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0						
150		Plateforme d'imagerie et d'exploration fonctionnelle du petit animal	3 000 000	750 000	500 000	750 000	100,0	750 000	100,0	750 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0	429 556	85,9
		Plateforme SNP	2 000 000	500 000	334 000	257 000	51,4	257 000	51,4	251 300	97,8	207 500	62,1	207 500	62,1	57 500	27,7
172			500 000			257 000	51,4	257 000	51,4	251 300	97,8						
		Campus du végétal	27 900 000	3 852 000	5 708 000	1 205 000	31,3	1 205 000	31,3	625 000	51,9	826 000	14,5	826 000	14,5	129 500	15,7
150		Institut du végétal et installations expérimentales mutualisées (dont enceintes climatiques)	20 200 000	2 042 500	4 386 500	352 500	17,3	352 500	17,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
150		Institut du végétal équipements scientifiques	3 100 000	500 000	609 000	500 000	100,0	500 000	100,0	500 000	0,0	196 500	32,3	196 500	32,3	129 500	65,9
187		Serres horticoles expérimentales	3 200 000	957 000	481 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	481 000	100,0	481 000	100,0	0	0,0
142		Maison du Végétal (végépolys, plante&cité, valinov)	500 000	125 000	83 000	125 000	100,0	125 000	100,0	125 000	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
142		Plateforme de création variétale (serres)	900 000	227 500	148 500	227 500	100,0	227 500	100,0	0	0,0	148 500	100,0	148 500	100,0	0	0,0
		Usage raisonné des ressources agro-alimentaires	12 000 000	3 487 000	1 583 000	3 418 000	98,0	3 418 000	98,0	2 694 900	78,8	1 360 000	85,9	1 360 000	85,9	1 271 000	93,5
142		ONIRIS - laboratoire sur les sciences de l'aliment	2 750 000	400 000	100 000	400 000	100,0	400 000	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
142		ONIRIS - extension de la halle de technologie agro-alimentaire	3 100 000	800 000	0	800 000	100,0	800 000	100,0	480 000	60,0						
		Plate forme RIO INRA & animation PONAN	2 650 000	887 000	413 000	887 000	100,0	887 000	100,0	887 000	100,0	413 000	100,0	413 000	100,0	380 000	92,0
172			150 000	50 000	100 000	50 000	100,0	50 000	100,0	50 000	100,0	100 000	100,0	100 000	100,0	67 000	67,0
187		<i>Animation plateforme RIO</i>	2 500 000	837 000	313 000	837 000	100,0	837 000	100,0	837 000	100,0	313 000	100,0	313 000	100,0	313 000	100,0
172		GEPEA (Nantes)-StNazaire	1 000 000	250 000	350 000	181 000	72,4	181 000	72,4	177 900	98,3	227 000	64,9	227 000	64,9	171 000	75,3
187		Laboratoire national de référence "microbiologie des coquillages"	2 500 000	1 150 000	720 000	1 150 000	100,0	1 150 000	100,0	1 150 000	100,0	720 000	100,0	720 000	100,0	720 000	100,0
	1 B2	Sciences et techniques au service de l'environnement	74 951 000	18 758 000	15 839 000	12 191 491	65,0	12 191 491	65,0	6 926 761	56,8	14 962 700	94,5	11 741 470	74,1	4 716 989	40,2
		Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle	34 010 000	8 035 000	6 219 000	5 920 000	73,7	5 920 000	73,7	3 943 200	66,6	5 971 700	96,0	4 554 046	73,2	3 599 384	79,0
172		Programme "matériaux" université de Nantes - IMN	3 500 000	875 000	580 000	576 000	65,8	576 000	65,8	566 400	98,3	580 000	100,0	580 000	100,0	229 000	39,5
150		R2PE et ISRTV (école centrale de nantes)	4 450 000	1 650 000		750 000	45,5	750 000	45,5	620 000	82,7						
172		R2PE école centrale de nantes	2 000 000	750 000	750 000	465 000	62,0	465 000	62,0	453 000	97,4	672 000	89,6	672 000	89,6	586 758	87,3
150		Techno'campus EPUN	600 000	150 000	300 000	150 000	100,0	150 000	100,0	150 000	100,0	300 000	100,0	300 000	100,0	247 500	82,5

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
134		EMC2 CND école des mines de Nantes	1 000 000	250 000	160 000	100 000	40,0	100 000	40,0	100 000	0,0	160 000	100,0	160 000	100,0	44 489	27,8
150		Polytech (EPUN) - ETMPA	4 400 000		1 830 000							1 830 000	100,0	412 846	22,6	412 846	100,0
150		Plateau pour l'énergie thermique, matériaux et procédés associés Polytech Nantes (hors pile à combustible)	5 000 000	1 250 000	500 000	890 000	71,2	890 000	71,2	890 000	100,0	350 200	70,0	350 200	70,0	260 200	74,3
172		"Matériaux" Equipements université d'Angers service commun d'analyses spectroscopiques	1 300 000	325 000	215 000	297 000	91,4	297 000	91,4	287 800	96,9	215 000	100,0	215 000	100,0	184 500	85,8
150		Restructuration des bâtiments de recherche en sciences physique, chimie et mathématiques	7 760 000	1 785 000	1 217 000	1 785 000	100,0	1 785 000	100,0	0	0,0	1 217 000	100,0	1 217 000	100,0	1 217 000	100,0
172		EMC2 CND LAUM	700 000	175 000	117 000	175 000	100,0	175 000	100,0	175 000	100,0	117 000	100,0	117 000	100,0	71 591	61,2
172		"Matériaux" Equipements université du Maine	3 300 000	825 000	550 000	732 000	88,7	732 000	88,7	701 000	95,8	530 500	96,5	530 000	96,4	345 500	65,2
		Energies alternatives et propulsion	16 300 000	3 895 000	6 040 000	2 693 750	69,2	2 693 750	69,2	1 278 820	47,5	5 540 000	91,7	5 540 000	91,7	751 825	13,6
172		Propulsion hybride	2 700 000	675 000	350 000	480 750	71,2	480 750	71,2	466 850	97,1	350 000	100,0	350 000	100,0	350 000	100,0
		<i>Propulsion hybride (site de Nantes) ECN</i>	<i>1 840 000</i>	<i>317 500</i>	<i>238 800</i>	<i>186 300</i>	<i>58,7</i>	<i>186 300</i>	<i>58,7</i>	<i>177 670</i>	<i>95,4</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>	<i>238 800</i>	<i>100,0</i>
		<i>Propulsion hybride (site de Nantes) U44</i>	<i>420 000</i>	<i>252 900</i>	<i>48 000</i>	<i>247 650</i>	<i>97,9</i>	<i>247 650</i>	<i>97,9</i>	<i>245 925</i>	<i>99,3</i>	<i>48 000</i>	<i>100,0</i>	<i>48 000</i>	<i>100,0</i>	<i>111 200</i>	<i>100,0</i>
		<i>Propulsion hybride (site de St-Nazaire)</i>	<i>440 000</i>	<i>104 600</i>	<i>63 200</i>	<i>46 800</i>	<i>44,7</i>	<i>46 800</i>	<i>44,7</i>	<i>43 255</i>	<i>0,0</i>	<i>63 200</i>	<i>100,0</i>	<i>63 200</i>	<i>100,0</i>		
		PREVER Ecole des mines de Nantes	5 000 000	1 660 000	800 000	653 000	39,3	653 000	39,3	634 300	97,1	300 000	37,5	300 000	37,5	200 000	66,7
172		<i>équipements</i>	<i>3 200 000</i>	<i>760 000</i>	<i>350 000</i>	<i>653 000</i>	<i>85,9</i>	<i>653 000</i>	<i>85,9</i>	<i>634 300</i>	<i>97,1</i>	<i>300 000</i>	<i>85,7</i>	<i>300 000</i>	<i>85,7</i>	<i>200 000</i>	<i>66,7</i>
134		<i>construction</i>	<i>1 800 000</i>	<i>900 000</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	
		SEMREV Ecole centrale de Nantes	8 600 000	1 560 000	4 890 000	1 560 000	100,0	1 560 000	100,0	1 560 000	100,0	4 890 000	100,0	4 890 000	100,0	201 825	4,1
172				<i>610 000</i>		<i>610 000</i>	<i>100,0</i>	<i>610 000</i>	<i>100,0</i>	<i>610 000</i>	<i>100,0</i>						
194				<i>950 000</i>		<i>950 000</i>	<i>100,0</i>	<i>950 000</i>	<i>100,0</i>	<i>950 000</i>	<i>100,0</i>						
		Génie civil environnemental et gestion durable de la ville	11 550 000	3 020 000	1 700 000	2 820 000	93,4	2 820 000	93,4	950 000	33,7	1 571 000	92,4	1 571 000	92,4	333 710	21,2
150		GEM site de Nantes et Saint-Nazaire	2 200 000	550 000	700 000	550 000	100,0	550 000	100,0	550 000	100,0	571 000	81,6	571 000	81,6	295 000	51,7
		<i>GEM site de Nantes</i>	<i>1 160 000</i>	<i>290 000</i>	<i>290 000</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>290 000</i>	<i>100,0</i>	<i>225 000</i>	<i>77,6</i>
		<i>GEM sites de Saint-Nazaire</i>	<i>1 040 000</i>	<i>260 000</i>	<i>410 000</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>260 000</i>	<i>100,0</i>	<i>281 000</i>	<i>68,5</i>	<i>281 000</i>	<i>68,5</i>	<i>70 000</i>	<i>24,9</i>
		MEIGEVille - plateforme de modélisation environnementale intégrée et de gestion durable de la ville	1 350 000	475 000	0	275 000	57,9	275 000	57,9	275 000	100,0						
172				<i>50 000</i>		<i>50 000</i>	<i>100,0</i>	<i>50 000</i>	<i>100,0</i>	<i>50 000</i>	<i>100,0</i>						
194				<i>425 000</i>		<i>225 000</i>	<i>52,9</i>	<i>225 000</i>	<i>52,9</i>	<i>225 000</i>	<i>100,0</i>						
172		MEIGEVille - plateforme de télédétection hyperspectrale	500 000	125 000		125 000	100,0	125 000	100,0	125 000	100,0						
		Extension IUT SN (labo. GEM du dpt génie civil)	7 500 000	1 870 000	1 000 000	1 870 000	100,0	1 870 000	100,0	0	0,0	1 000 000	100,0	1 000 000	100,0	38 710	3,9
		STIC et calculs	13 091 000	3 808 000	1 880 000	757 741	19,9	757 741	19,9	754 741	99,6	1 880 000	100,0	76 424	4,1	32 070	42,0
150		ATLANSTIC (LINA)	7 500 000	1 870 000	1 880 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 880 000	100,0	76 424	4,1	32 070	42,0
		Plateforme matériels et logiciels multimédia (ATLANSTIC)	2 500 000	625 000	0	404 741	64,8	404 741	64,8	401 741	99,3						
150				<i>385 000</i>		<i>200 000</i>	<i>51,9</i>	<i>200 000</i>	<i>51,9</i>	<i>200 000</i>	<i>0,0</i>						
172				<i>240 000</i>		<i>204 741</i>	<i>85,3</i>	<i>204 741</i>	<i>85,3</i>	<i>201 741</i>	<i>98,5</i>						
172		Modélisation statistique et probabiliste pour aide à la décision	260 000	65 000		65 000	100,0	65 000	100,0	65 000	100,0						
172		Renforcement du centre de calcul intensif	456 000	113 000		113 000	100,0	113 000	100,0	113 000	100,0						
		Projet "logiciels libres" (EMN)	1 675 000	1 135 000		175 000	15,4	175 000	15,4	175 000	100,0						
172				<i>175 000</i>		<i>175 000</i>	<i>100,0</i>	<i>175 000</i>	<i>100,0</i>	<i>175 000</i>	<i>100,0</i>						
192				<i>960 000</i>		<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>						
		Pôle d'innovation et de compétence en logistique (Saint-Nazaire)	700 000														
	I B3	Grands équipements pluridisciplinaires	26 388 000	9 568 000	3 750 000	9 045 000	94,5	3 520 000	36,8	3 369 000	95,7	2 987 518	79,7	2 987 518	79,7	1 410 543	47,2
		Institut chimie moléculaire	21 638 000	7 858 000	1 900 000	7 375 000	93,9	1 850 000	23,5	1 850 000	100,0	1 477 518	77,8	1 477 518	77,8	547 518	37,1
150		CEISAM + planétologie	19 085 000	6 875 000	1 330 000	6 875 000	100,0	1 350 000	19,6	1 350 000	100,0	1 330 000	100,0	1 330 000	100,0	400 000	30,1

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
		CEISAM équipements scientifiques	2 553 000	983 000	570 000	500 000	50,9	500 000	50,9	500 000	100,0	147 518	25,9	147 518	25,9	147 518	100,0
150				153 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
172				330 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
194				500 000		500 000	100,0	500 000	100,0	500 000	100,0						
		Cyclotron	4 750 000	1 710 000	1 850 000	1 670 000	97,7	1 670 000	97,7	1 519 000	91,0	1 510 000	81,6	1 510 000	81,6	863 025	57,2
		5 projets autour du cyclotron	4 150 000	1 560 000	1 550 000	1 520 000	97,4	1 520 000	97,4	1 369 000	90,1	1 210 000	78,1	1 210 000	78,1	633 025	52,3
194				625 000		625 000	100,0	625 000	100,0	625 000	100,0						
134				500 000		460 000	92,0	460 000	92,0	310 000	67,4						
172				435 000		435 000	100,0	435 000	100,0	434 000	99,8						
172		Cyclotron - programme "instruire"	600 000	150 000	300 000	150 000	100,0	150 000	100,0	150 000	100,0	300 000	100,0	300 000	100,0	230 000	76,7
	1B4	Société, Innovation et Diffusion	35 840 000	10 465 000	10 150 000	5 112 100	48,8	5 110 000	48,8	5 062 200	99,1	8 171 691	80,5	8 171 692	80,5	6 037 680	73,9
		lettres, sciences humaines et sociales	18 675 000	3 800 000	4 875 000	3 574 000	94,1	3 574 000	94,1	3 566 600	99,8	4 288 953	88,0	4 288 953	88,0	3 703 516	86,4
150		Institut d'études avancées	16 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0	3 000 000	100,0
172		Soutien de programme SHS	2 675 000	800 000	1 875 000	574 000	71,8	574 000	71,8	566 600	98,7	1 288 953	68,7	1 288 953	68,7	703 516	54,6
		Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche	9 765 000	4 215 000	2 675 000	710 500	16,9	710 500	16,9	704 100	99,1	1 484 629	55,5	1 484 629	55,5	790 444	53,2
		Valorisation de la recherche	3 000 000	1 500 000	750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
172		<i>Appui à la valorisation dans les pôles de compétitivité</i>	3 000 000	1 500 000	750 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
		Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche	6 765 000	2 715 000	1 925 000	710 500	26,2	710 500	26,2	704 100	99,1	1 484 629	77,1	1 484 629	77,1	790 444	53,2
172		<i>Réseau régional Europe de la recherche et de l'innovation: universités Nantes/Angers/Le Mans - Cellules Europe + coordination régionale</i>	2 600 000	800 000	800 000	544 000	68,0	544 000	68,0	537 600	98,8	518 305	64,8	518 305	64,8	458 305	88,4
172		<i>Etudes, outils, indicateurs et moyens mutualisés</i>	1 000 000	500 000	250 000	17 000	3,4	17 000	3,4	17 000	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0	75 000	30,0
172		<i>Valorisation projets CPER</i>	3 165 000	1 415 000	875 000	149 500	10,6	149 500	10,6	149 500	0,0	716 325	81,9	716 325	81,9	257 140	35,9
		Culture scientifique et technique	3 400 000	1 450 000	600 000	827 600	57,1	825 500	56,9	791 500	95,9	600 000	100,0	600 000	100,0	574 300	95,7
172		Centre culturel des sciences et techniques - (études faisabilité)	1 000 000	250 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0						
172		Soutien aux centres de diffusion de la culture scientifique et technique (Nantes, Angers,Laval, Sablé sur Sarthe)	2 400 000	1 200 000	600 000	827 600	69,0	825 500	68,8	791 500	95,9	600 000	100,0	600 000	100,0	574 300	95,7
172		Accueil des chercheurs de renommée internationale	4 000 000	1 000 000	2 000 000		0,0		0,0	0	0,0	1 798 109	89,9	1 798 109	89,9	969 420	53,9
	1 C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	222 477 000	105 084 000	109 393 000	66 518 145	63,3	61 425 552	58,5	43 613 803	71,0	96 554 922	88,3	94 214 337	86,1	73 478 182	78,0
	1C1	Actions spécifiques aux pôles et aux filières	37 000 000	13 000 000	16 000 000	13 000 000	100,0	13 000 000	100,0	12 492 323	96,1	16 000 000	100,0	16 000 000	100,0	14 868 086	92,9
		Investissements structurants	21 000 000	5 000 000	8 000 000	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0
112		Techno/Campus EMC2	21 000 000	5 000 000	8 000 000	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0
		Actions collectives auprès des entreprises, spécifiques aux pôles et dynamiques de filières	16 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	7 492 323	93,7	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	6 868 086	85,9
127		Actions collectives	16 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	7 492 323	93,7	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	6 868 086	85,9
	1C2	Programme "Dinamic Entreprises"	17 400 000	8 700 000	8 700 000	3 404 000	39,1	3 279 650	37,7	1 693 757	51,6	3 525 220	40,5	3 525 220	40,5	2 667 695	75,7
127		DREAL	16 700 000	8 000 000	8 700 000	2 754 000	34,4	2 629 650	32,9	1 193 757	45,4	3 525 220	40,5	3 525 220	40,5	2 667 695	75,7
103		DIRECCTE GPEC	700 000	700 000		650 000	92,9	650 000	92,9	500 000	76,9						

Prog LOLF	Axe mesures CPER	Opérations	montant total V révisée à mi-parcours	Etat V révisée à mi-parcours	Région V révisée à mi-parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat					Région						
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	1C3	Investissement structurants des plates-formes technologiques et conseil technologique aux entreprises	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 246 800	38,7	2 236 200	38,6	2 236 200	100,0	10 000 000	100,0	7 808 524	78,1	6 961 892	89,2
		Plate-formes technologiques et conseils technologiques	15 800 000	5 800 000	10 000 000	2 246 800	38,7	2 236 200	38,6	2 236 200	100,0	10 000 000	100,0	7 808 524	78,1	6 961 892	89,2
172				5 600 000		2 246 800	40,1	2 236 200	39,9	2 236 200	100,0						
134				200 000			0,0		0,0		0,0						
	1C4	Soutien à l'agriculture	139 437 000	72 164 000	67 273 000	45 458 902	63,0	40 497 250	56,1	26 240 339	64,8	60 195 558	89,5	60 046 449	89,3	43 586 725	72,6
		Filière de l'élevage	64 032 000	45 397 000	18 635 000	28 508 542	62,8	27 857 240	61,4	17 157 723	61,6	18 558 412	99,6	18 558 412	99,6	11 900 581	64,1
154		Plan de modernisation des bâtiments d'élevage	31 500 000	31 500 000		18 922 912	60,1	18 803 303	59,7	11 250 559	59,8						
227		Appui à la modernisation des exploitations hors PMBE	6 370 000	6 370 000		4 770 785	74,9	4 511 043	70,8	3 152 160	69,9						
227		Amélioration des pratiques d'élevage et segmentation des marchés	7 527 000	7 527 000		4 814 845	64,0	4 542 894	60,4	2 755 004	60,6						
Région		Recherche-expérimentation	4 185 000		4 185 000							4 185 000	100,0	4 185 000	100,0	3 014 668	72,0
Région		Pôle et dynamique de filières	7 500 000		7 500 000							7 423 412	99,0	7 423 412	99,0	4 694 966	63,2
Région		Prime d'orientation agricole (Industries agro-alimentaires)	6 500 000		6 500 000							6 500 000	100,0	6 500 000	100,0	3 740 947	57,6
Région		Qualité-promotion	450 000		450 000							450 000	100,0	450 000	100,0	450 000	100,0
		Filières végétales	34 755 000	10 912 000	23 843 000	6 347 873	58,2	5 670 998	52,0	3 950 131	69,7	18 938 637	79,4	18 938 637	79,4	14 033 696	74,1
154		Plan végétal environnement	5 420 000	4 210 000	1 210 000	2 038 405	48,4	1 362 262	32,4	898 908	66,0	1 162 000	96,0	1 162 000	96,0	825 710	71,1
227		Recherche-expérimentation	10 287 000	4 372 000	5 915 000	3 161 531	72,3	3 161 049	72,3	2 461 009	77,9	3 376 798	57,1	3 376 798	57,1	2 464 332	73,0
227		Appui technique à la diffusion de connaissance et valeur ajoutée	1 560 000	1 560 000		808 437	51,8	808 187	51,8	435 157	53,8						
227		Modernisation des exploitations	770 000	770 000		339 500	44,1	339 500	44,1	155 057	45,7						
Région		Pôle végétal et dynamique de filières	7 000 000		7 000 000							6 431 858	91,9	6 431 858	91,9	4 197 642	65,3
Région		Prime d'orientation agricole (Industries agro-alimentaires)	8 500 000		8 500 000							6 749 981	79,4	6 749 981	79,4	5 328 012	78,9
Région		Qualité-promotion	1 218 000		1 218 000							1 218 000	100,0	1 218 000	100,0	1 218 000	100,0
		Agriculture biologique	11 000 000		11 000 000							10 609 236	96,4	10 554 617	96,0	8 542 504	80,9
154		Filière cheval	9 260 000	1 260 000	8 000 000	716 610	56,9	710 750	56,4	614 160	86,4	7 723 796	96,5	7 659 796	95,7	6 274 065	81,9
149		Forêt	2 590 000	1 295 000	1 295 000	907 720	70,1	907 720	70,1	648 289	71,4	1 093 200	84,4	1 093 200	84,4	329 231	30,1
		Installation des jeunes agriculteurs et éleveurs	11 695 000	7 195 000	4 500 000	5 783 515	80,4	4 771 328	66,3	3 602 488	75,5	3 272 277	72,7	3 241 787	72,0	2 506 647	77,3
154		Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture	4 021 000	4 021 000		4 021 000	100,0	3 818 198	95,0	2 966 457	77,7						
154		Stages de parrainage	7 674 000	3 174 000	4 500 000	1 762 515	55,5	953 130	30,0	636 030	66,7	3 272 277	72,7	3 241 787	72,0	2 506 647	77,3
154		Aides au départ	6 105 000	6 105 000		3 194 642	52,3	579 214	9,5	267 549	46,2						
	1C5	Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine	7 440 000	3 720 000	3 720 000	1 028 498	27,6	1 032 507	27,8	190 676	18,5	3 134 144	84,3	3 134 144	84,3	2 294 217	73,2
154		Secteur pêche	2 220 000	2 220 000		543 778	24,5	503 110	22,7	104 070	20,7						
154		Secteur aquaculture marine	1 500 000	1 500 000		484 720	32,3	529 397	35,3	86 606	16,4						
Région		Appui technique SMIDAP	2 260 000		2 260 000							1 982 232	87,7	1 982 232	87,7	1 585 442	80,0
Région		Observatoire pêches et cultures marines du golfe de Gascogne	350 000		350 000							275 000	78,6	275 000	78,6	247 500	90,0
Région		Aménagement des espaces de production et gestion des ressources	1 110 000		1 110 000							876 912	79,0	876 912	79,0	461 275	52,6
	1C6	Actions en faveur du tourisme	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	760 507	55,1	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 099 568	83,8
223		Droit aux vacances pour tous	5 400 000	1 700 000	3 700 000	1 379 945	81,2	1 379 945	81,2	760 507	55,1	3 700 000	100,0	3 700 000	100,0	3 099 568	83,8
		Observatoire régional du tourisme (voir Observation économique et sociale régionale IVE3)															

Prog LOLF	Axe mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	ID	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	37 400 000	17 600 000	19 800 000	14 054 109	79,9	13 295 433	75,5	10 093 070	75,9	11 611 971	58,6	11 436 935	57,8	9 556 748	83,6
	ID1	Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0
103		CARIF OREF	8 400 000	4 200 000	4 200 000	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0	3 000 000	71,4	3 000 000	71,4	3 000 000	100,0
	ID2	Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	12 559 000	7 492 000	5 067 000	6 834 109	91,2	6 075 433	81,1	4 191 989	69,0	2 094 357	41,3	2 094 357	41,3	1 824 381	87,1
		Compétitivité des entreprises et continuité professionnelle (GPEC - EDEC-ARACT)	12 386 000	7 492 000	4 894 000	6 834 109	91,2	6 075 433	81,1	4 191 989	69,0	1 969 357	40,2	1 969 357	40,2	1 711 881	86,9
Région		AUTRES ORGANISMES (UREI)	173 000		173 000						125 000	72,3	125 000	72,3	112 500	90,0	
	ID3	Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	16 441 000	5 908 000	10 533 000	4 220 000	71,4	4 220 000	71,4	2 901 081	68,7	6 517 613	61,9	6 342 578	60,2	4 732 367	74,6
Région		Formations de promotion sociale	5 600 000		5 600 000						3 466 499	61,9	3 406 484	60,8	2 563 241	75,2	
Région		Aide aux licenciés économiques	3 270 000		3 270 000						1 629 114	49,8	1 514 094	46,3	1 458 126	96,3	
103		Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA	7 571 000	5 908 000	1 663 000	4 220 000	71,4	4 220 000	71,4	2 901 081	68,7	1 422 000	85,5	1 422 000	85,5	711 000	50,0
	II	Environnement et développement durable	124 340 000	59 610 000	64 730 000	49 000 598	82,2	48 792 310	81,9	28 989 474	59,4	52 759 495	81,5	47 305 648	73,1	33 733 163	71,3
	II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	4 409 431	95,6	4 260 441	92,4	3 439 164	80,7	15 702 858	73,1	15 702 858	73,1	12 940 190	82,4
153	II A1	Soutien des réserves naturelles	3 715 000	425 000	3 290 000	422 418	99,4	422 428	99,4	378 634	89,6	1 878 032	57,1	1 878 032	57,1	991 183	52,8
153	II A2	Poursuite du développement du réseau natura 2000	2 485 000	2 485 000		2 485 000	100,0	2 485 000	100,0	1 717 235	69,1						
153	II A3	Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du marais poitevin	19 800 000	1 600 000	18 200 000	1 493 593	93,3	1 344 593	84,0	1 335 206	99,3	13 824 826	76,0	13 824 826	76,0	11 949 008	86,4
153	II A4	Développement de la connaissance du milieu marin	100 000	100 000		8 420	8,4	8 420	8,4	8 089	96,1						
	II B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	27 771 430	92,6	27 712 132	92,4	13 321 016	48,1	16 208 276	88,9	10 754 429	59,0	5 261 663	48,9
Agence de l'eau	II B1	Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés ou en cours d'approbation	9 590 000	8 500 000	1 090 000	8 500 000	100,0	8 500 000	100,0	5 062 334	59,6	946 051	86,8	946 051	86,8	842 984	89,1
Agence de l'eau		Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des Sage approuvés ou en cours d'approbation	13 850 000		13 850 000						13 800 130	99,6	8 346 283	60,3	3 608 798	43,2	
Agence de l'eau	II B2	Restauration des rivières et des zones humides (contrat territorial pour l'agence de l'eau)	19 700 000	18 200 000	1 500 000	18 200 000	100,0	18 200 000	100,0	7 828 706	43,0	1 462 095	97,5	1 462 095	97,5	809 880	55,4
Agence de l'eau	II B3	Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable	5 100 000	3 300 000	1 800 000	1 071 430	32,5	1 012 132	30,7	429 976	42,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	16 819 737	67,3	16 819 737	67,3	12 229 294	72,7	20 848 361	83,4	20 848 361	83,4	15 531 310	74,5
ADEME	II C1	Etudes, conseil, animation	8 500 000	6 500 000	2 000 000	3 949 833	60,8	3 949 833	60,8	3 697 699	93,6	1 286 372	64,3	1 286 372	64,3	1 101 120	85,6
ADEME	II C2	Performance énergétique	19 800 000	10 000 000	9 800 000	7 209 155	72,1	7 209 155	72,1	4 308 623	59,8	7 092 111	72,4	7 092 111	72,4	4 262 555	60,1
ADEME	II C3	Energies renouvelables	17 800 000	6 000 000	11 800 000	4 313 891	71,9	4 313 891	71,9	3 422 050	79,3	11 800 000	100,0	11 800 000	100,0	9 653 432	81,8
ADEME	II C4	Eco-développement	3 900 000	2 500 000	1 400 000	1 346 858	53,9	1 346 858	53,9	800 922	59,5	669 877	47,8	669 877	47,8	514 203	76,8

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat					Région						
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	III	Accessibilité et transports	402 550 000	100 000 000	116 495 000	82 899 592	82,9	68 726 892	68,7	48 670 917	70,8	98 831 123	84,8	98 831 123	84,8	74 055 708	74,9
	III A	Transport ferroviaire	349 850 000	89 825 000	106 320 000	72 724 592	81,0	65 551 892	73,0	45 909 233	70,0	88 706 123	83,4	88 706 123	83,4	70 715 708	79,7
226	III A1	Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne	70 300 000	18 612 000	23 433 000	18 612 000	100,0	18 589 300	99,9	18 013 244	96,9	23 433 000	100,0	23 433 000	100,0	22 698 730	96,9
226	III A2	Axe Le Mans - Angers - Nantes - Savenay - Saint-Nazaire - Redon	27 000 000	10 800 000	10 800 000	1 888 000	17,5	1 888 000	17,5	670 000	35,5	1 936 000	17,9	1 936 000	17,9	630 000	32,5
226	III A3	Augmentation de la capacité de la gare de Nantes	24 100 000	9 210 000	8 370 000	5 426 774	58,9	5 426 774	58,9	2 913 385	53,7	5 094 843	60,9	5 094 843	60,9	2 514 475	49,4
226		Aménagement des quais: voies 52, 53	7 500 000			2 879 630		2 879 630		2 721 667	94,5	2 465 870		2 465 870		2 332 333	94,6
226		Voie d'évitement Chantenay	6 600 000									2 316 276		2 316 276		65 520	2,8
226		Séparation des flux Bordeaux/Sainte Pazarne	10 000 000			2 547 144		2 547 144		191 718	7,5	312 697		312 697		116 622	37,3
226	III A4	Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Chateaubriant	147 490 000	36 795 000	41 938 000	36 795 000	100,0	29 645 000	80,6	15 214 757	51,3	40 061 000	95,5	40 061 000	95,5	27 926 169	69,7
226	III A5	Desserte par moyen de transport collectif de l'aéroport de Notre Dame des Landes	6 310 000	655 000	655 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	
226	III A6	Amélioration de la ligne Nantes-Sainte Pazarne-Pornic/Saint-Gilles Croix de Vie	51 000 000	8 000 000	16 400 000	8 000 000	100,0	8 000 000	100,0	7 525 464	94,1	16 385 911	99,9	16 385 911	99,9	15 596 864	95,2
226	III A7	Amélioration de l'axe Nantes-Bordeaux	4 350 000	1 762 000	1 890 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	382 500	20,2	382 500	20,2	191 250	50,0
226	III A8	Interface tram-train à Nantes	14 300 000	1 000 000	899 000	999 260	99,9	999 260	99,9	955 260	95,6	899 000	100,0	899 000	100,0	856 941	95,3
226	III A9	Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau	5 000 000	1 056 000		96 000	9,1	96 000	9,1	88 182	91,9						
226	III A10	Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux		1 935 000	1 935 000	907 558	46,9	907 558	46,9	528 942	58,3	513 869	26,6	513 869	26,6	301 279	58,6
	III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	52 700 000	10 175 000	10 175 000	10 175 000	100,0	3 175 000	31,2	2 761 684	87,0	10 125 000	99,5	10 125 000	99,5	3 340 000	33,0
226	III B1	Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n° 1	8 200 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000	100,0	2 050 000	100,0	1 700 000	82,9	2 050 000	100,0	2 050 000	100,0	1 640 000	80,0
226	III B2	Extension du terminal conteneurs de dimension européenne	40 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	100,0	0	0,0	0	0,0	7 000 000	100,0	7 000 000	100,0	800 000	11,4
226	III B3	Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire	3 500 000	875 000	875 000	875 000	100,0	875 000	100,0	811 684	92,8	875 000	100,0	875 000	100,0	700 000	80,0
226	III B4	Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vracs	1 000 000	250 000	250 000	250 000	100,0	250 000	100,0	250 000	100,0	200 000	80,0	200 000	80,0	200 000	100,0
	IV	Développement territorial et cohésion sociale	233 747 000	80 277 000	135 060 000	49 813 679	62,1	45 240 094	56,4	24 117 628	53,3	114 031 124	84,4	101 518 852	75,2	57 722 036	56,9
	IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	20 383 572	63,7	18 591 044	58,1	11 953 297	64,3	60 308 594	97,1	59 338 994	95,6	33 350 316	56,2
	IV A1	Soutien dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire	11 700 000	9 500 000		7 500 000	78,9	7 500 000	78,9	4 329 402	57,7	10 668 761		10 168 761		5 825 772	57,3
112		Métropole Nantes	5 000 000	5 000 000		5 000 000	100,0	5 000 000	100,0	3 272 043	65,4	7 008 361		7 008 361		4 056 688	57,9
		CARENE	2 500 000	2 500 000		2 500 000	100,0	2 500 000	100,0	1 057 359	42,3	3 660 400		3 160 400		1 769 084	56,0
224		CEFEDM	4 200 000	2 000 000	1 080 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
	IV A2	Développement de l'attractivité de la métropole angevine	7 000 000	7 000 000		7 000 000	100,0	5 260 000	75,1	5 260 000	100,0	15 509 887		15 509 887		14 609 887	94,2
112		Angers Loire métropole	3 000 000	3 000 000		3 000 000	100,0	1 260 000	42,0	1 260 000	100,0	7 209 887		7 209 887		6 309 887	87,5
112		Terra Botanica	4 000 000	4 000 000		4 000 000	100,0	4 000 000	100,0	4 000 000	100,0	8 300 000		8 300 000		8 300 000	100,0
	IV A3	Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans	14 710 000	5 000 000		3 200 000	64,0	3 148 132	63,0	1 145 067	36,4	8 629 993		8 629 993		5 944 096	68,9
112		Le Mans métropole	4 000 000	4 000 000		2 200 000	55,0	2 200 000	55,0	196 935	9,0	7 130 000		7 130 000		4 480 000	62,8
CNDS		Circuit des 24 heures	10 710 000	1 000 000	1 500 000	1 000 000	100,0	948 132	94,8	948 132	100,0	1 499 993	100,0	1 499 993	100,0	1 464 096	97,6
	IV A4	Renforcement des autres agglomérations	17 000 000	9 500 000		2 350 000	24,7	2 349 340	24,7	1 033 340	44,0	25 499 953		25 030 353		6 970 561	27,8
112		Laval agglomération plate-forme logistique	3 500 000	3 500 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	469 600		0		0	0,0
112		La Roche sur Yon - pôle culturel	2 000 000	2 000 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	5 323 946		5 323 946		2 967 140	55,7
112		Cholet agglomération théâtre	2 000 000	2 000 000		2 000 000	100,0	2 000 000	100,0	784 000	39,2	4 977 305		4 977 305		2 527 398	50,8
112		Cap Atlantique cité des congrès Atlantia	1 000 000	1 000 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 697 000		1 697 000		447 000	26,3
112		Saumur agglomération, PEM ou équipements	1 000 000	1 000 000		350 000	35,0	349 340	34,9	249 340	71,4	5 532 102		5 532 102		600 000	10,8
Région		Autres pôles d'échanges multimodal	7 500 000		7 500 000							7 500 000	100,0	7 500 000	100,0	429 023	5,7
112	IV A5	Soutien à l'ingénierie territoriale	1 000 000	1 000 000		333 572	33,4	333 572	33,4	185 488	55,6						
	IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	14 508 083	64,0	14 508 083	64,0	6 129 418	42,2	46 807 412	79,2	35 830 444	60,6	20 112 626	56,1
112	IV B1	Attractivité des pôles intermédiaires	45 500 000	3 500 000	42 000 000	2 187 500	62,5	2 187 500	62,5	1 190 270	54,4	33 695 971	80,2	22 719 004	54,1	12 500 950	55,0
102	IV B2	Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"	1 500 000	1 500 000		293 655	19,6	293 655	19,6	253 522	86,3						
	IV B3	Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap	22 192 000	14 742 000	7 450 000	10 098 570	68,5	10 098 570	68,5	2 757 267	27,3	5 235 150	70,3	5 235 150	70,3	2 047 050	39,1
157		Personnes âgées	7 840 000	4 900 000	2 940 000	2 474 250	50,5	2 474 250	50,5	503 289	20,3	1 484 550	50,5	1 484 550	50,5	420 270	28,3
157		Personnes handicapées	14 352 000	9 842 000	4 510 000	7 624 320	77,5	7 624 320	77,5	2 253 978	29,6	3 750 600	83,2	3 750 600	83,2	1 626 780	43,4
	IV B4	Mise en œuvre du plan régional de santé publique	12 595 000	2 935 000	9 660 000	1 928 358	65,7	1 928 358	65,7	1 928 358	100,0	7 876 290	81,5	7 876 290	81,5	5 564 626	70,7
		Observation	4 200 000	1 750 000	2 450 000	1 250 000	71,4	1 250 000	71,4	1 250 000	100,0	1 771 000	72,3	1 771 000	72,3	1 573 000	88,8
204		Observatoire régional de la santé	3 500 000	1 750 000	1 750 000	1 250 000	71,4	1 250 000	71,4	1 250 000	100,0	1 531 000	87,5	1 531 000	87,5	1 357 000	88,6
Région		Registre des cancers	700 000		700 000							240 000	34,3	240 000	34,3	216 000	90,0
		Actions de santé publiques	3 845 000	1 185 000	2 660 000	678 358	57,2	678 358	57,2	678 358	100,0	1 966 713	73,9	1 966 713	73,9	1 719 321	87,4
Région		IREPS (ex CREDEPS)	1 470 000		1 470 000							1 335 000	90,8	1 335 000	90,8	1 203 458	90,1
204		Autres actions publiques de santé	2 375 000	1 185 000	1 190 000	678 358	57,2	678 358	57,2	678 358	100,0	631 713	53,1	631 713	53,1	515 863	81,7
		Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins	4 550 000	0	4 550 000							4 138 577	91,0	4 138 577	91,0	2 272 305	54,9
Région		Lutte contre désertification médicale (maisons de santé)	3 500 000		3 500 000							3 478 918	99,4	3 478 918	99,4	1 964 124	56,5
Région		Télé médecine	1 050 000		1 050 000							659 659	62,8	659 659	62,8	308 181	46,7
	IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	36 950 000	19 800 000	8 070 000	12 069 265	61,0	9 299 734	47,0	4 264 210	45,9	3 982 796	49,4	3 822 796	47,4	2 278 430	59,6
	IV C1	Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire	29 350 000	14 600 000	6 870 000	10 351 329	70,9	7 611 329	52,1	3 273 513	43,0	2 805 796	40,8	2 805 796	40,8	1 318 975	47,0
175		Poursuite de la restauration du château de Saumur	11 000 000	4 500 000	1 850 000	2 022 329	44,9	2 022 329	44,9	741 000	36,6	909 796	49,2	909 796	49,2	250 975	27,6
175		Poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud	10 000 000	6 000 000	3 000 000	6 000 000	100,0	3 260 000	54,3	1 345 513	41,3	1 626 000	54,2	1 626 000	54,2	1 068 000	65,7
219		Développement de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) à Saumur	1 350 000	600 000	270 000	600 000	100,0	600 000	100,0	0	0,0	270 000	100,0	270 000	100,0	0	0,0
219		Eglise Saint-Pierre à Saumur	7 000 000	3 500 000	1 750 000	1 729 000	49,4	1 729 000	49,4	1 187 000	68,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0

Prog LOLF	Axe mesure ss mesure CPER	Opérations	montant total V révisée à mi- parcours	Etat V révisée à mi- parcours	Région V révisée à mi- parcours	AU 31 DECEMBRE 2011											
						Etat						Région					
						programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%	programmé cumulé	%	Engagé cumulé	%	Mandaté cumulé	%
						a	d=c/a	e	f=e/a	g	h=g/e	i	j=i/b	k	l=k/b	m	n=m/k
112	IV C2	Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes	3 000 000	3 000 000		956 698	31,9	956 698	31,9	258 990	27,1						
112	IV C3	Gestion intégrée de zones côtières	1 000 000	1 000 000		161 238	16,1	131 707	13,2	131 707	100,0						
	IV C4	Accompagnement du développement durable de l'île d'Yeu	3 600 000	1 200 000	1 200 000	600 000	50,0	600 000	50,0	600 000	100,0	1 177 000	98,1	1 017 000	84,8	959 455	94,3
112	IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	1 619 001	54,0	1 607 475	53,6	941 580	58,6	1 456 475	48,5	1 231 126	41,0	774 042	62,9
	IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	1 233 758	44,1	1 233 758	44,1	829 123	67,2	1 475 848	52,7	1 295 493	46,3	1 206 622	93,1
112	IV E1	Observatoire de la société de l'information - Syn@pse	2 000 000	1 000 000	1 000 000	363 859	36,4	363 859	36,4	162 068	44,5	576 726	57,7	499 993	50,0	469 993	94,0
204	IV E2	Observatoire régional de la santé (voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)															
223	IV E3	Observatoire régional du tourisme	1 600 000	800 000	800 000	644 503	80,6	644 503	80,6	481 659	74,7	536 197	67,0	536 197	67,0	483 659	90,2
112	IV E4	Observatoire régional des mutations économiques	2 000 000	1 000 000	1 000 000	225 396	22,5	225 396	22,5	185 396	82,3	362 925	36,3	259 302	25,9	252 970	97,6

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Secrétariat général pour les affaires régionales
8, rue de Chateaubriand – Téléphone 02 41 20 20 20 – Télécopie 02 40 47 66 66
Adresse postale : 6, quai Ceineray BP 33515 – 44035 Nantes cedex 1
<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
44966 Nantes cedex 9
Téléphone 02 28 20 50 00 – Télécopie 02 28 20 50 05
<http://www.paysdelaloire.fr>

ISSN 1967-0958